

Commune de **CAMELAS**

ELABORATION

CARTE COMMUNALE

DOSSIER :

RAPPORT DE PRESENTATION

DOCUMENTS GRAPHIQUES

Zonage territoire communal au 1/6000°

Extrait :

Hameau de BELLECROZE

Hameau de POLITG

Hameau de CAMELAS

APPROUVE
Par arrêté préfectoral
En date du 24 FEV. 2006

17 JAN. 2006

OCTOBRE 2005

Avec le concours de :

Jean Pierre GENSANE - GEOGRAPHE URBANISTE

PERPIGNAN

DÉPARTEMENT DES
PYRÉNÉES -ORIENTALES
MAIRIE DE CAMÉLAS

République Française

Camélas, le 16 janvier 2006

☎ 04.68.53.41.29

① 04.68.53.41.68

A

Le Maire de CAMÉLAS

PRÉFECTURE DES P.O.
Mme BISCACHIPY
24 quai Sadi Carnot

66951 PERPIGNAN Cedex

Objet : élaboration d'une carte communale
P.J. Ann. :
4

Madame,

Comme suite à votre courrier du 14 décembre 2005, je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint dossier en 4 exemplaires de la Carte Communale. Les servitudes d'utilité publique et notamment :

- au titre de la protection des monuments historiques inscrits : le dolmen "Caixeta" (AM du 7 octobre 1959) et l'église Saint Fructueux (AM du 5 octobre 1964),
- au titre de la protection de l'alimentation en eau potable : le puits "Ripoll1" (DUP du 5 avril 1964), le puits "Ripoll2" (DUP du 5 avril 1964), le forage "Ripoll" (DUP du 28 mars 1983) et le champ captant "Mas Comte" (DUP du 7 mai 1951),

y ont été portées.

J'espère que cet envoi correspond à vos attentes et vous prie de croire, Madame, à mes salutations distinguées.

Le maire,


R. BORT



COMMUNE DE CAMELAS

RAPPORT PRESENTATION
CARTE COMMUNALE

OCTOBRE 2005

SOMMAIRE

Présentation du site et évolution du village	p 2
Servitudes d'utilité publique	p 21
Analyse environnement	p 24
Risques naturels	p 33
Analyse paysagère	p 39
Circulation	p 55
Dynamique socio-économique	p 64
<i>Habitat</i>	p 73
<i>Activités</i>	p 77
<i>Equipements</i>	p 83
Objectifs Orientations carte communale	p 91
Surfaces	p 104

PRESENTATION DU SITE ET EVOLUTION VILLAGE

1

Située dans le département des Pyrénées-Orientales, Camélas est une commune de 398 habitants (chiffre RGP 1999).

Elle appartient aux Aspres, secteur dominant la plaine alluviale de Roussillon avec un différentiel d'altitude de 400 mètres environ pour le point le plus haut (Pic Saint Martin : 522 mètres). Sa position la rattache au bourg le plus proche qui est Thuir.

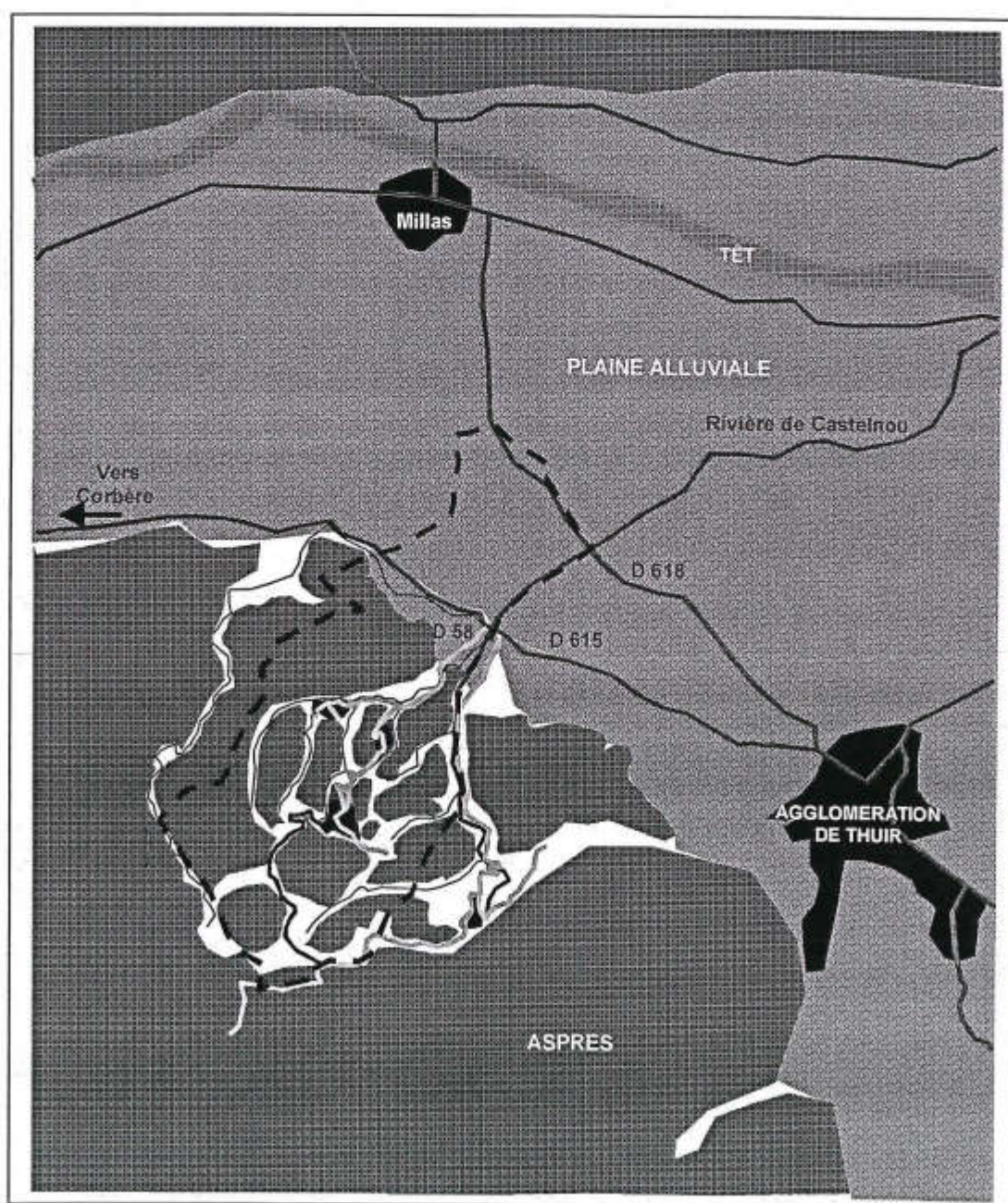
Territoire de transition entre le Roussillon et les zones montagneuses, Camélas jouit de conditions de desserte suffisamment favorables à la fois pour se situer dans la zone d'influence de l'agglomération perpignanaise (moins de 30 minutes) mais également pour se préserver des évolutions de la périphérie urbaine. L'accès se fait par la D 615 de Corbère à Thuir ou la D 612 de Millas à Thuir. La D 58 assure la relation entre les parties urbanisées situées sur les reliefs et la plaine.

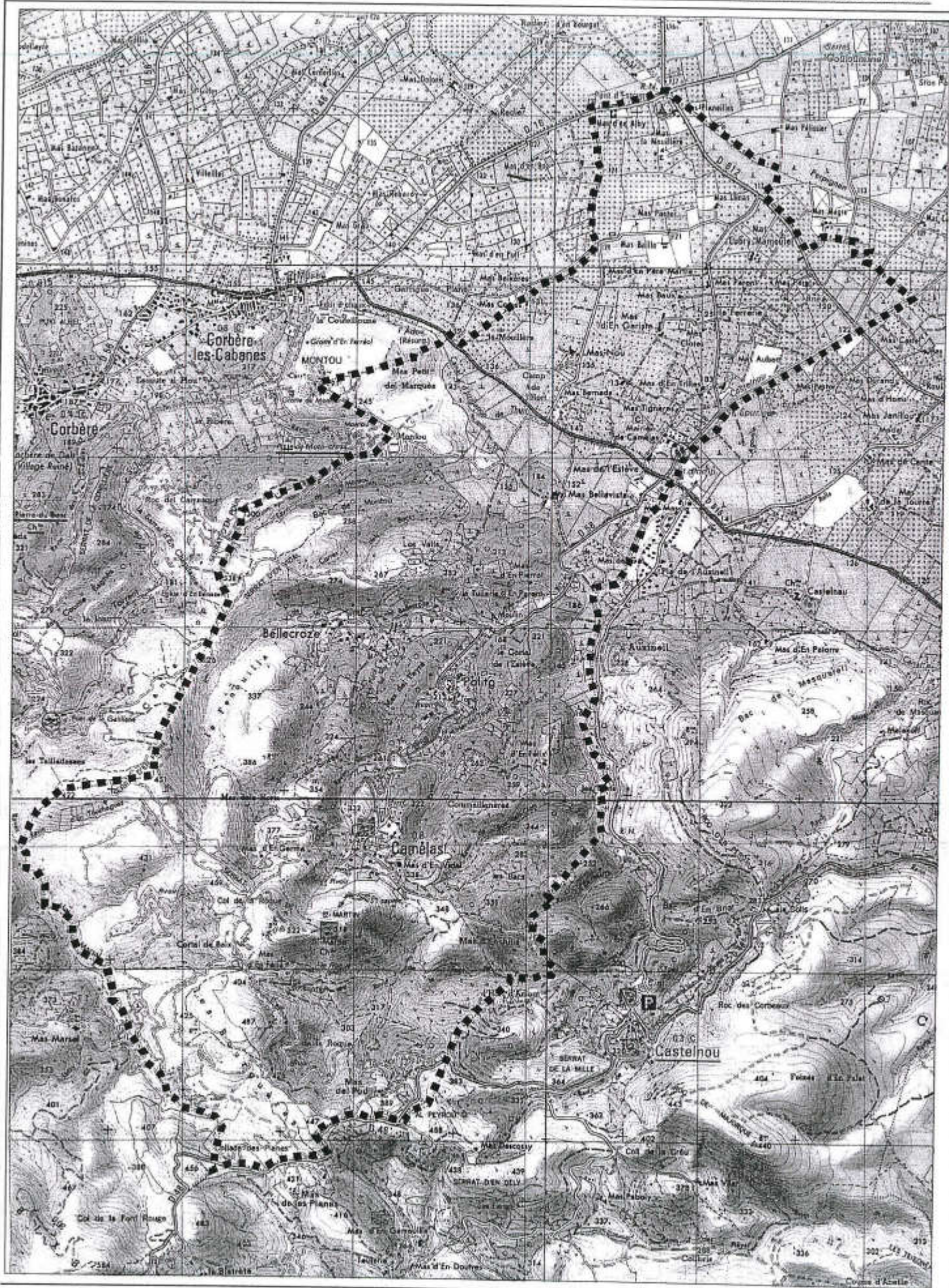
Le site a su garder une autonomie paysagère caractéristique de la richesse de la commune. La commune de Camélas se compose de trois hameaux : Camélas, Politg et Bellecroze auxquels il convient d'ajouter les Mas répartis sur les reliefs proches et la plaine. Chacun de ces hameaux est bordé par un ou plusieurs cours d'eau qui en limitent fortement les opportunités d'extension. Ce réseau hydrographique appartient au bassin versant de la rivière de Castelnou.

LE SCOT

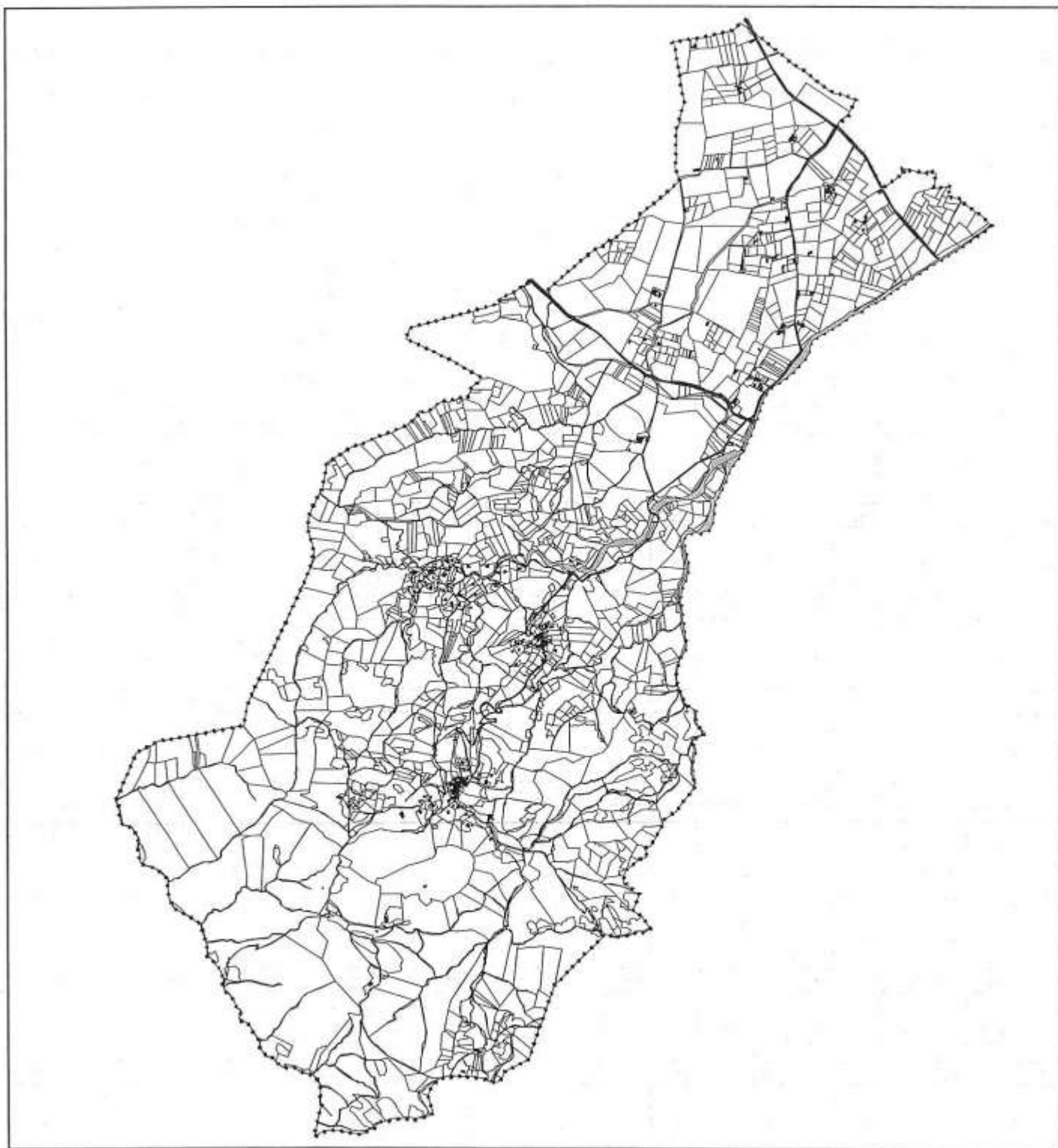
La commune de Camélas est incluse à l'intérieur du périmètre du SCOT « plaine du Roussillon ». La procédure d'élaboration du SCOT démarre et la carte communale devra être mise en cohérence avec le futur SCOT.

Le relief et le climat méditerranéen ont conditionné l'anthropisation et l'exploitation agricole de ce territoire. L'implantation des différents hameaux a été favorisée par des replats topographiques et l'existence d'un point d'eau. Sur les reliefs, les cultures originelles telles que l'élevage, la vigne et les oliviers ont aujourd'hui laissé place au maquis. Les exploitations agricoles sont aujourd'hui davantage localisées en bordure et sur la plaine. Les coteaux de pied des collines sont occupés par la vigne. Dans la plaine, l'eau, facteur limitant de l'exploitation dans ce climat, est amenée grâce au canal de Thuir, datant du XIV^{ème} siècle, qui permet l'irrigation nécessaire à la culture fruitière.





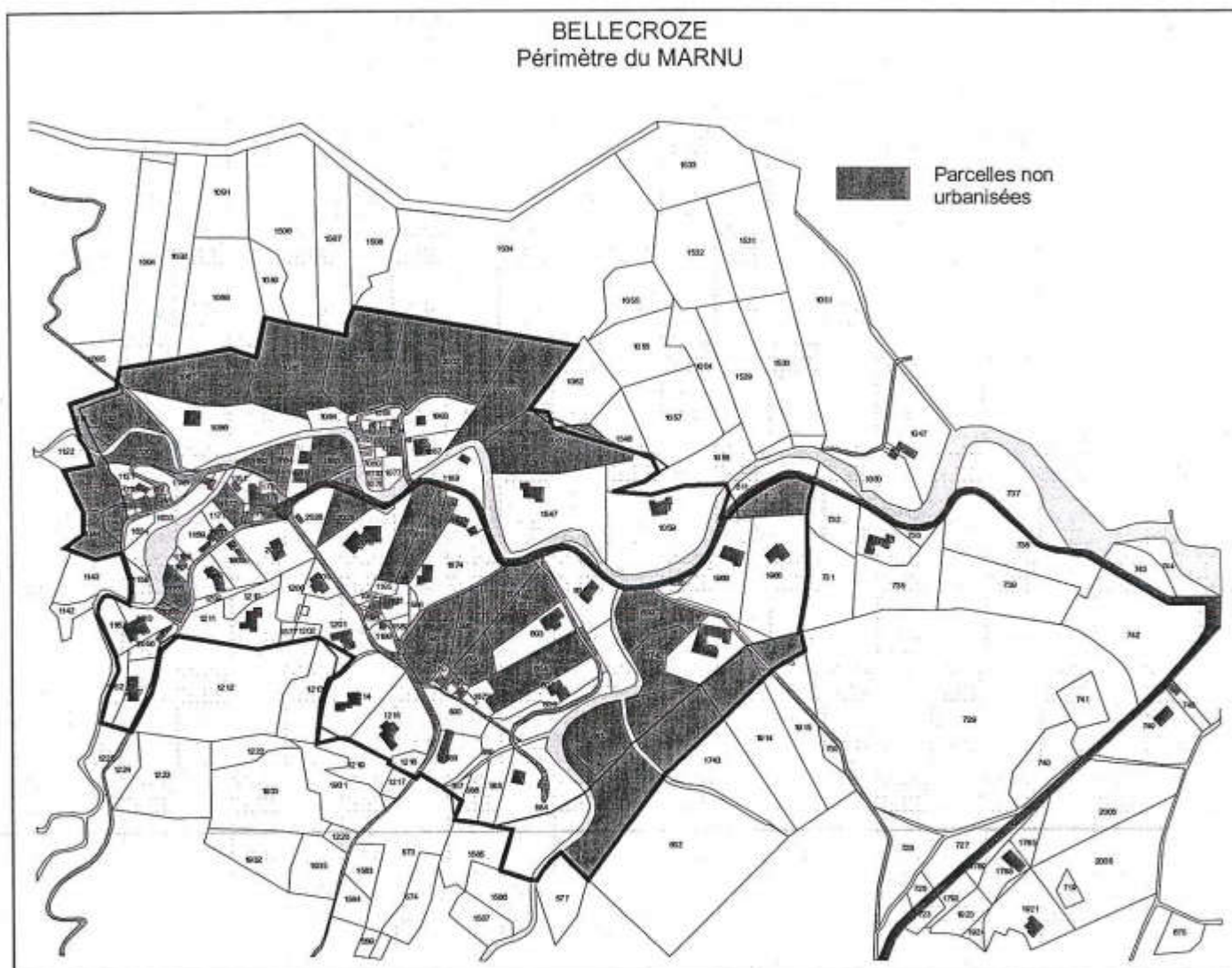
L'assemblage cadastral.



LE MARNU

C'est le document d'urbanisme qui a encadré durant de nombreuses années le développement de l'urbanisation sur la commune de Camélas.

Sur le hameau de Bellecroze le périmètre englobe la quasi totalité des nouvelles résidences.



Si une grande partie du périmètre est urbanisé, il faut noter la frange Nord (en grisé) située sur l'autre rive du ruisseau de Bellecroze qui est peu urbanisée. Le deuxième secteur qui a connu peu de transformations se localise sur la frange sud-est. Enfin, il faut noter qu'à l'intérieur de Bellecroze plusieurs parcelles sont encore inoccupées.

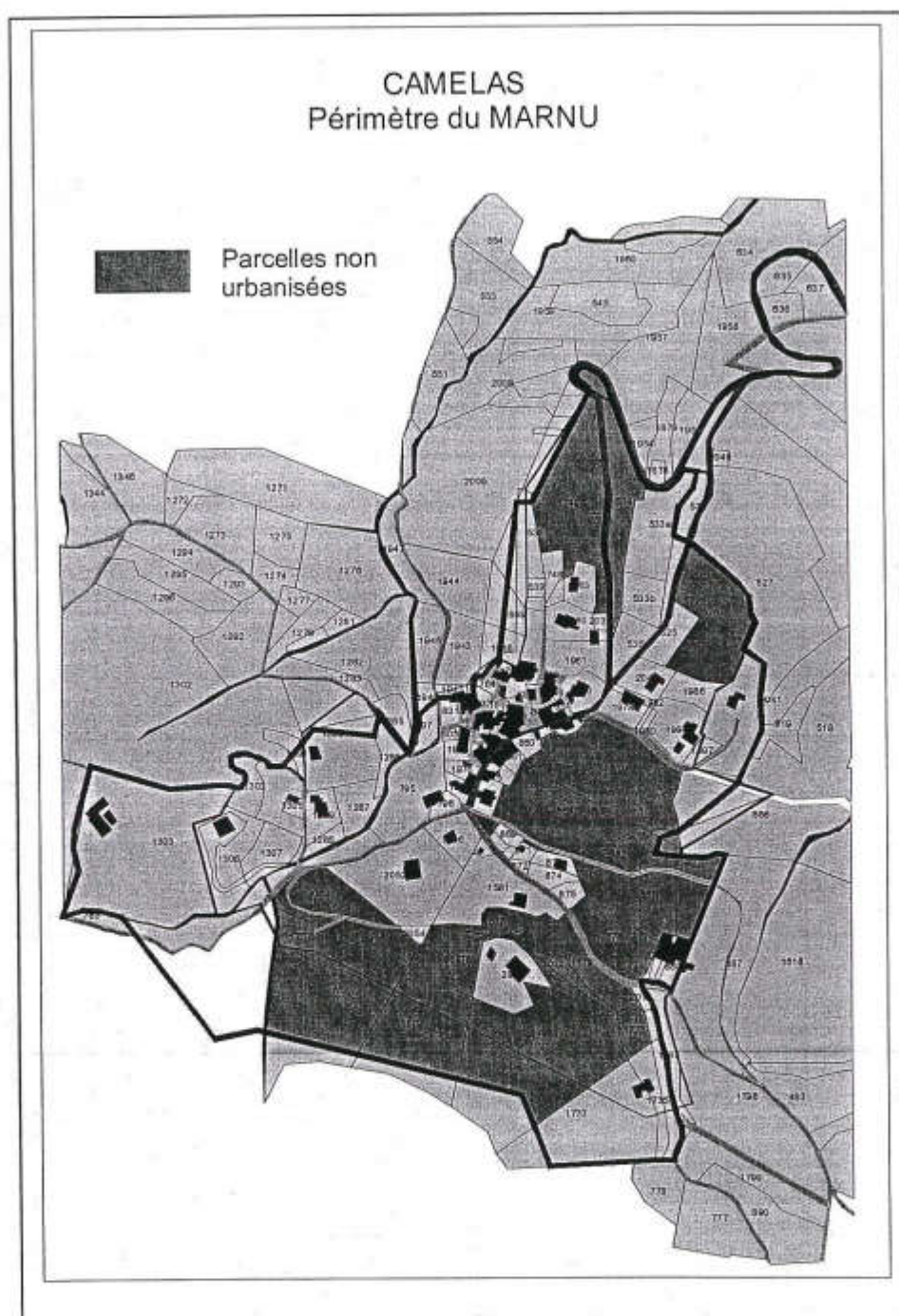
Les diverses constructions se sont installées le long des voies existantes.

Le périmètre du MARNU sur Politg



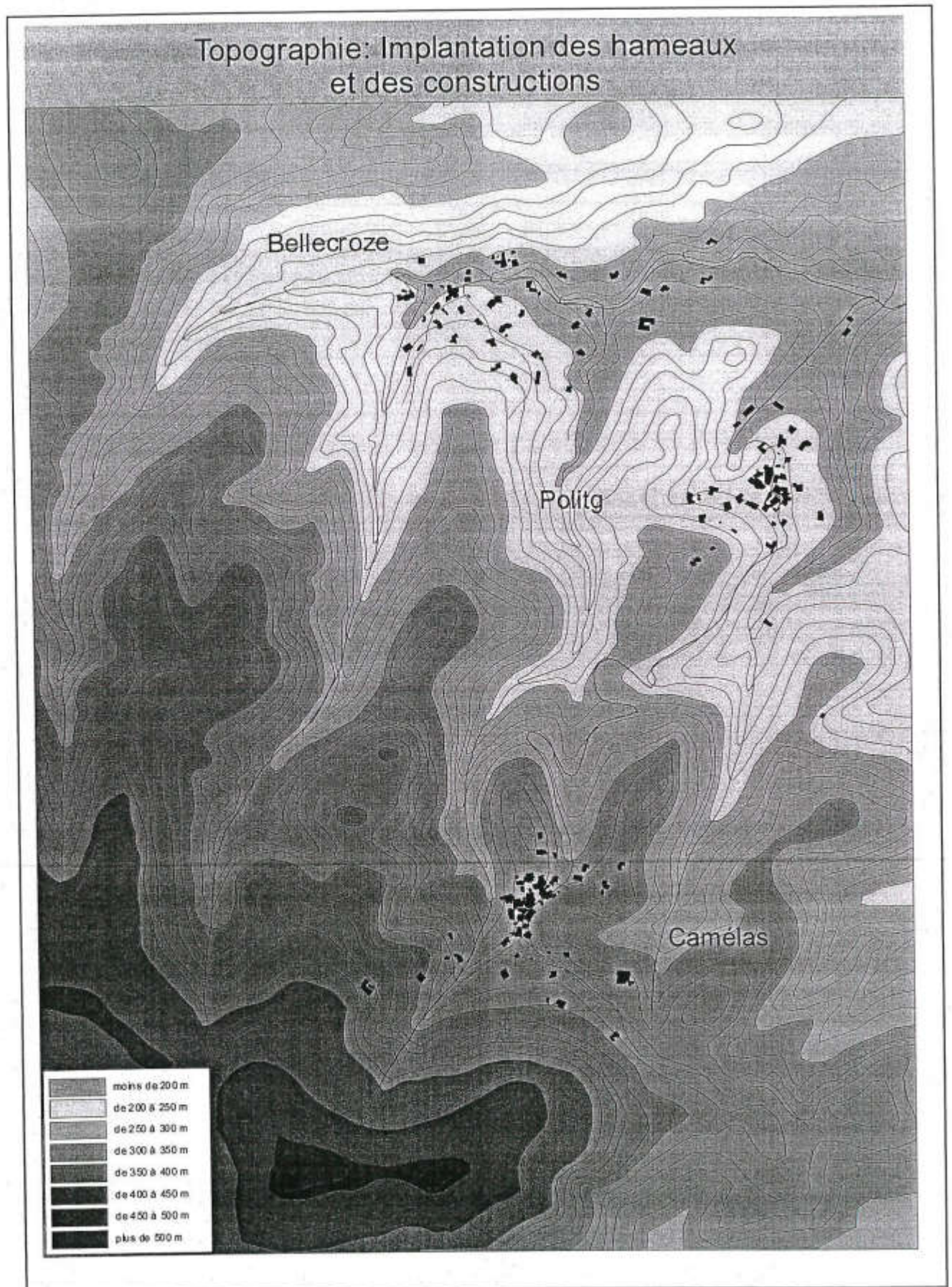
Une grande partie de l'enveloppe dessinée au niveau de politg n'est toujours pas occupée par des constructions. C'est le secteur situé le long de la route de Camélas.

Le périmètre sur Camélas



Sur le hameau de Camélas le MARNU dessine un périmètre qui comprend une grande partie du versant de St Martin. Sur cette frange sud, l'urbanisation est ponctuelle.

L'autre secteur peu urbanisé se localise sur la frange Est où les parcelles se retrouvent en contrebas du village.



EVOLUTION DU VILLAGE

Sources : *Histoire de Camélas* – Louis Fabre (1923)
D'Ille et d'ailleurs – N°23 juillet 1991

PREHISTOIRE

Les hommes connaissent les Aspres dès le Néolithique. Ils y pratiquent la chasse. Il y a environ 5000 ans, les deux avens situés sur le versant nord-est de la colline de Saint-Martin, étaient déjà utilisés. Montou, sur le territoire de Corbère présente également des grottes. Les deux dolmens (situés à la Caixeta, près de Montou, et entre Bellecroze et Camélas) ainsi qu'une probable nécropole près du Mas de Bellavista témoignent aussi de cette époque.

HISTOIRE ANTIQUE

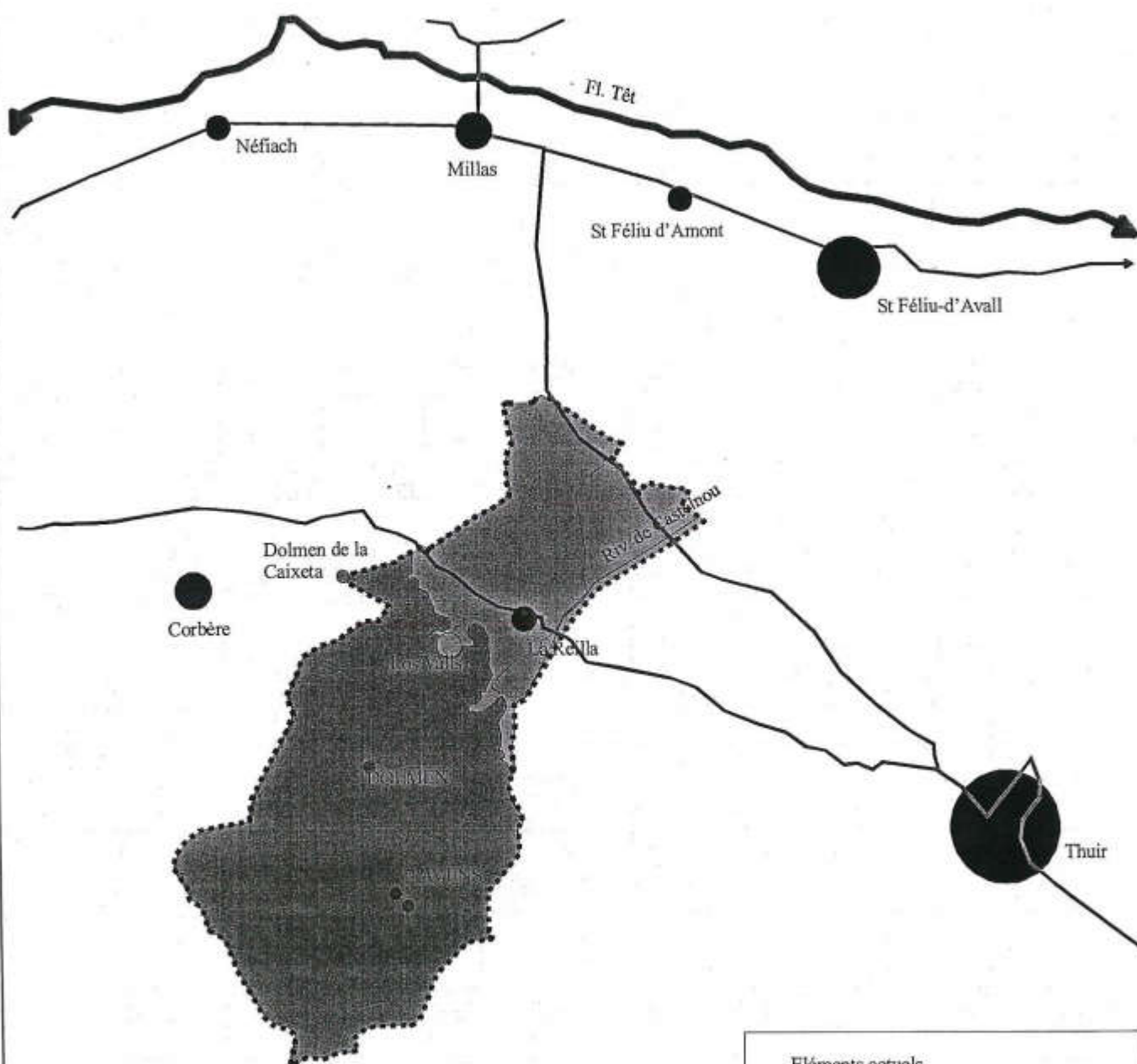
Il existait au village de Rellà une villa gallo-romaine. Elle aurait laissé place à un village groupé ou un regroupement de mas.

CONSTITUTION DES VILLAGES AU MOYEN-AGE

L'histoire de Camélas est étroitement liée à celle de Castelnou. Jusqu'au début du XV^{ème}, les deux communes formaient la même paroisse et jusqu'à la révolution, elles auront le même seigneur. Au Moyen-Age, une partie des terres sont possédées par quelques abbayes ; un important domaine était, depuis la fin du XIII^{ème} siècle, propriété de l'Hôpital d'Ille. Vers l'an mil, quatre agglomérations constituent le territoire de Camélas : Rellà (au Nord), Vallcrosa (Bellecroze), Polig (Politg) et Cameles (Camélas) proprement dit.

- La localisation de Rellà est mal connue. Le village accueillait l'église S^{te} Cécile probablement antérieure au XIII^{ème} siècle et mentionnée en 1453. Toutefois, le village a été déserté bien avant au profit de la montagne en raison des invasions en plaine.
- Bellecroze est mentionné dès 974. Il a certainement été un site d'exploitation minière : son nom pourrait désigner des trous et son église est dédiée à S^t Michel, patron de la métallurgie. L'église, possède une nef et est mentionnée dès 1259. Le premier cadastre du siècle distingue trois parties dans le village : Vallcrosa de Dalt, del Mig et de Baix. A proximité de Bellecroze se trouvaient au siècle dernier le moulin et une tuilerie.

Les premières implantations humaines



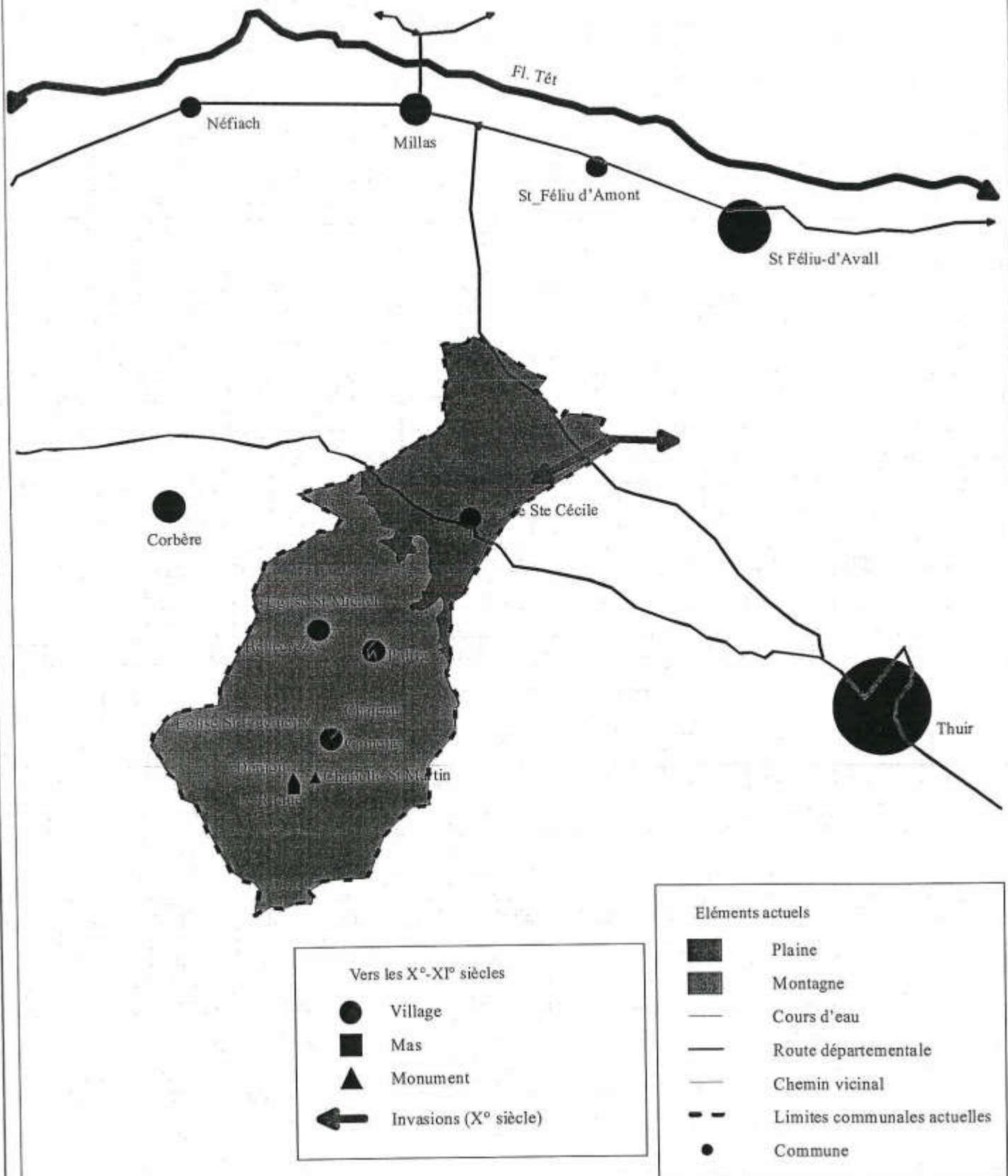
De 5000 av. J.C. aux Romains

- Site préhistorique
- Site préhistorique à localiser
- Site antique (localisation possible)

Éléments actuels

- Plaine
- Montagne
- Cours d'eau
- Route départementale
- Chemin vicinal
- Limites communales actuelles
- Commune

Camélas au Xème siècle



- **Politg** est mentionné en 982. Sa position le rend difficile à défendre, d'où le refuge des habitants à Camélas en période d'insécurité.
- **Camélas** est cité dès 878. Son édification est liée la défense. Son château, mentionné en 941, ne se manifeste plus que par quelques vestiges. Il était en avant du village pour surveiller la venue de l'ennemi depuis Politg et la plaine. L'escarpement de sa colline était insuffisant pour assurer sa sécurité. L'église, dédiée à St-Fructueux, existe avant l'an mil. Elle comporte des éléments architecturaux préromans. Le village, probablement fortifié auparavant, conserve une tour en tronc de pyramide, une autre tour à l'angle d'une maison située sur la place, serait tombée de vieillesse vers 1630. Le village se développa auprès et au-dessous de l'église pour se protéger de la tramontane. Le mas de la Roca est mentionné en 1276. Il en reste des ruines en contrebas de la chapelle. Celle-ci, du XI^{ème} siècle (premier art roman), est dédiée à S' Martin. Cette église devait être réservée, dans un premier temps, aux habitants du village de la Roca et du hameau dispersé de Cubri (sur Castelnou) ; au Moyen-Age, c'est un ermitage réputé ; puis elle tomba en désuétude avant d'être restaurée au XVII^{ème} siècle.

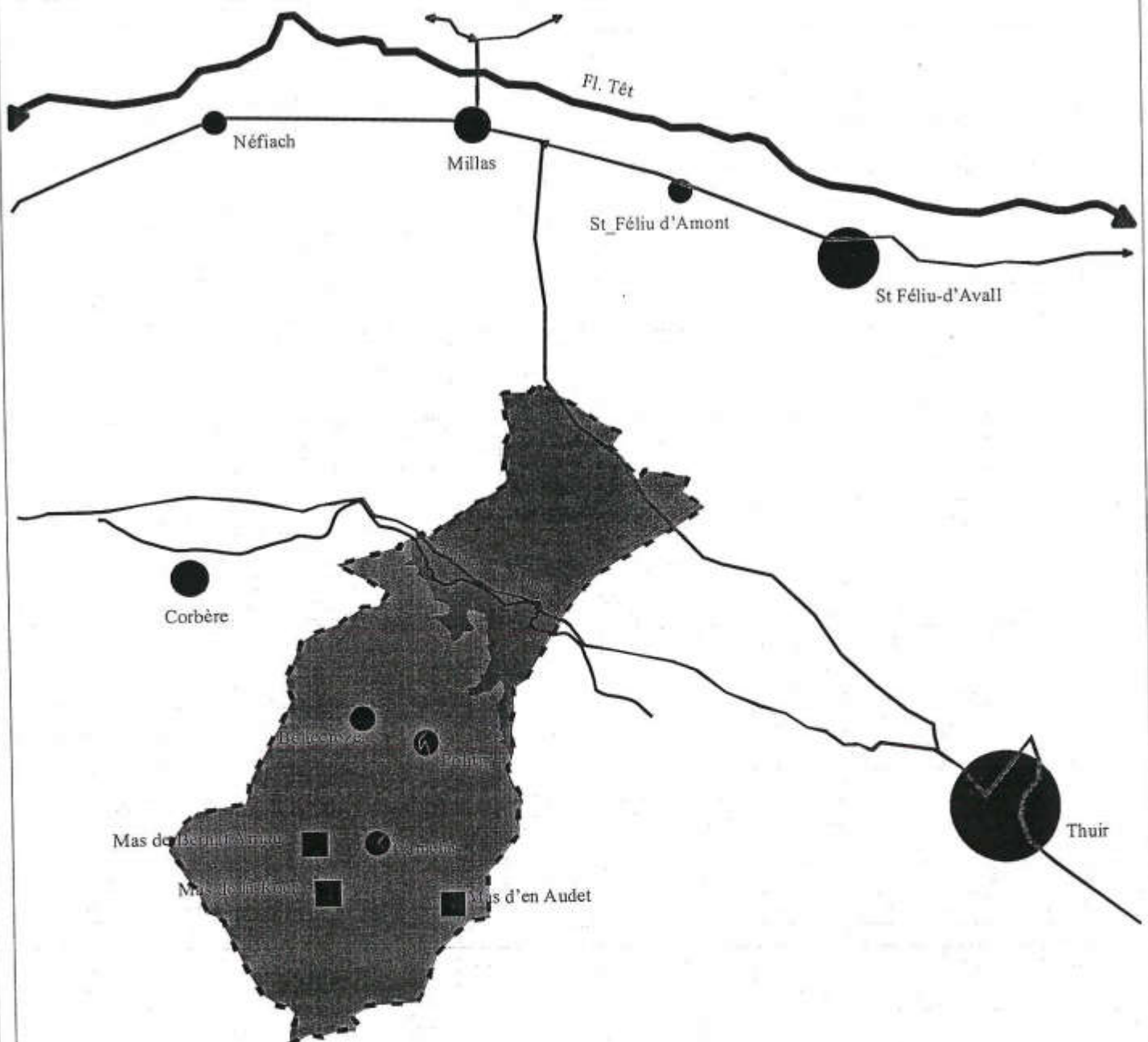
LA RENAISSANCE

Les recensements des XVI^{ème} et XVII^{ème} siècles mettent en évidence l'existence de neuf mas : les mas de la Roca, de la Torre, (situé à Castelnou), du Puig Cabanill, d'en Audet (aujourd'hui mas d'en Julia), de la Font d'en Paris, de Bernat Arnau (aujourd'hui mas d'en Germà), d'en Jordi, de M. Jaubert et du Molì. Le mas de Bellavista appartenait à des propriétaires « privilégiés » d'avant la Révolution.

Au XVII^{ème}, la famille des Ciuro construit une chapelle dédiée à l'Immaculée Conception (de 1645 à 1648) et fait sculpter le retable en 1643. S'y ajoute la construction d'un nouveau maître autel et la restauration du retable de S^{te} Agnès (1641).

Au milieu du siècle, les maladies dont la peste déciment la population. A partir de 1640, le peuple catalan demande l'aide française pour se révolter contre le pouvoir castillan. Il en découle une guerre franco-espagnole. Politg est saccagé et brûlé alors que Camélas est épargnée. Dans les années 1650, ce sont les troupes françaises qui pillent le territoire. En 1655, le traité des Pyrénées est signé : Camélas intègre le royaume de France.

Les Mas à la Renaissance



● Village

Mas

Seuls les principaux Mas sont représentés sur la carte

Le mas de La Reilla a disparu à cette époque

Eléments actuels

Plaine

Montagne

Cours d'eau

— Route départementale

Chemin vicinal

- - Limites communales actuelles

● Commune

L'EGLISE DE CAMELAS

L'église de Camélas montre des traces romanes telles que le double arc de douelles et un tympan orné d'une croix latine. Mais elle a aussi connu des modifications et des extensions. D'abord au XIV^{ème} siècle, où la triple nef primitive fut remplacée par une nef unique. Le XVII^{ème} voit l'édification de son clocher et des deux chapelles latérales, au nord. Enfin, au XIX^{ème}, la chapelle du Christ est érigée au sud.

LA REVOLUTION

L'événement marquant de la révolution est l'émigration. Les armées espagnoles occupent la région de Thuir durant l'été 1793. Ceux qui ont collaboré avec « l'ennemi » doivent quitter le pays avec armes et bagages dès septembre. Les réfractaires aux réquisitions et déserteurs sont nombreux dans le secteur. Camélas leur aurait servi de repaire et de lieu de brigandage.

MODERNISATION DE LA COMMUNE

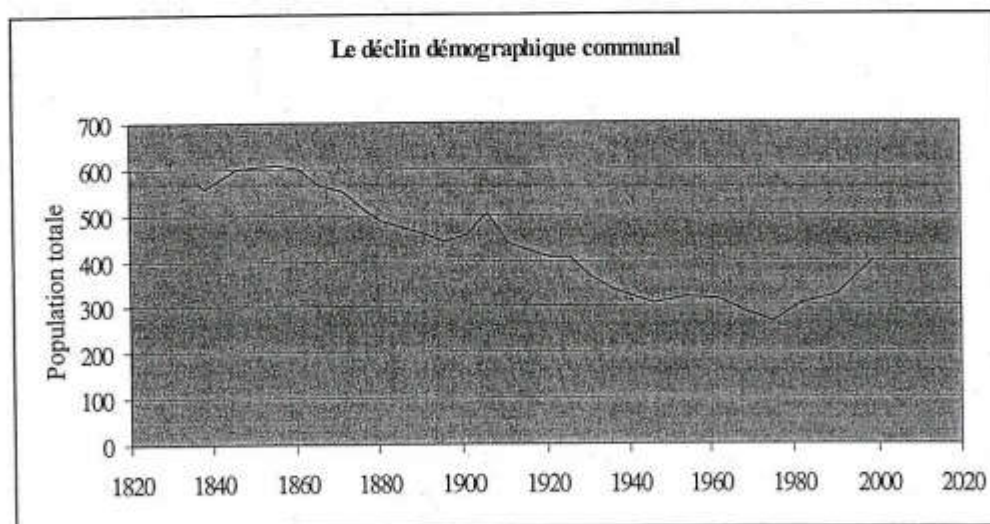
L'amélioration des chemins

Aucun chemin n'est empierré avant 1868. Il n'existe alors de praticables que deux ponts construits en 1814 sur le ruisseau de Thuir. En 1868 est construite la route reliant le village à la plaine. En 1872, les caméliens n'avaient de route véritable que la voie départementale d'Elne à Estagel, dans le tronçon Thuir-Millas. Elle passait au nord de la commune. L'actuelle route de Thuir à Ille fut construite après 1870, le chemin vicinal de Camélas à Millas date de 1900, et celui de Millas à Bellecroze de 1910.

Une plaine plus attractive, des immigrants sauvant le village

La population du village diminue fortement alors que celle de la plaine est beaucoup moins touchée par la déprise démographique.

Le déclin démographique démarre à partir du milieu du XIX^{ème} siècle jusque dans les années 1970. Cependant les divers noyaux de populations n'ont pas connu le même sort. Entre 1836 et 1982, le village, le hameau de Bellecroze et le mas de la montagne se sont fortement dépeuplés (malgré l'immigration de quinze espagnols dans le village) ; le déclin est moins prononcé pour Politg ; les mas de la plaine ont vu leur population augmenter nettement. La valorisation de la plaine conduit à l'établissement de mas ; les journaliers y édifièrent leur logis pour éviter les heures de marche pour aller travailler. Les épidémies touchent la commune entre 1854 et 1884. Le choléra affecte particulièrement les hameaux de Bellecroze et de Politg. Depuis l'amélioration de la situation économique et le développement des notions d'hygiène ont changé la donne ; la mortalité infantile est presque supprimée au début du siècle. Toutefois, la situation démographique s'aggrave. La Grande Guerre prend 18 soldats sur 92 soldats engagés ; le conflit suivant sera moins coûteux. Les habitants quittent la commune et le nombre de naissances diminue.



DEPLACEMENT DU CŒUR AGRICOLE EN PLAINE AU XIXÈME SIÈCLE

L'économie va s'inverser à partir de 1850. Alors qu'au début du siècle, les mas de la montagne étaient plus nombreux que ceux de plaine, en 1956, la plaine compte 13 mas alors que la montagne en compte 6.

Vers 1800, les rendements sont faibles. On pratique l'assolement biennal. L'essentiel est planté en blé ou en méteil, 116 hectares sont réservés à la vigne, 52 pour les prairies (artificielles et naturelles) et 25 pour les oliviers.

Au milieu du siècle, les mas de la plaine sont plus riches. Le changement vient de l'assèchement et du défrichement de la plaine. Les terres de montagnes sont alors délaissées pour la partie basse, la surface utilisée par l'agriculture ne varie guère. Les rendements de blé et de seigle triplent ; le maïs et l'avoine font leur apparition. La vigne connaît l'essor le plus important. Elle occupe 191 hectares en 1888. Puis elle sera affectée par le phylloxéra et la crise agricole. Elle n'occupe plus que 139 hectares en 1921. Les surfaces plantées en légumes secs, pommes de terre et betteraves augmentent tout au long du XIX^{ème} siècle ; Camélas produit pour elle-même et envoie des fruits aux marchés d'Ille et de Thuir. L'olivier et l'élevage sont en déclin. Peu à peu, l'agriculture de subsistance s'éteint avec le déclin démographique de la montagne.

Spécialisation agricole dans la deuxième moitié du XXème siècle

Elle laisse place, à partir des années 1950, à des cultures spécialisées dans les vergers, notamment la pêche source d'importants bénéfices. Depuis, la situation s'est aggravée. Au début des années 1990, une trentaine de familles vivent encore de l'agriculture. En 1980, la superficie agricole était de 469 hectares, essentiellement en plaine. La vigne a continué de progresser, comptant 319 hectares dont 200 plantés en A.O.C. ; les vergers s'étendent sur 90 hectares ; en 1981, les cultures maraîchères sont à la baisse avec 31 hectares. Les céréales et l'élevage ont quasiment disparus.

Peu d'activités non agricoles

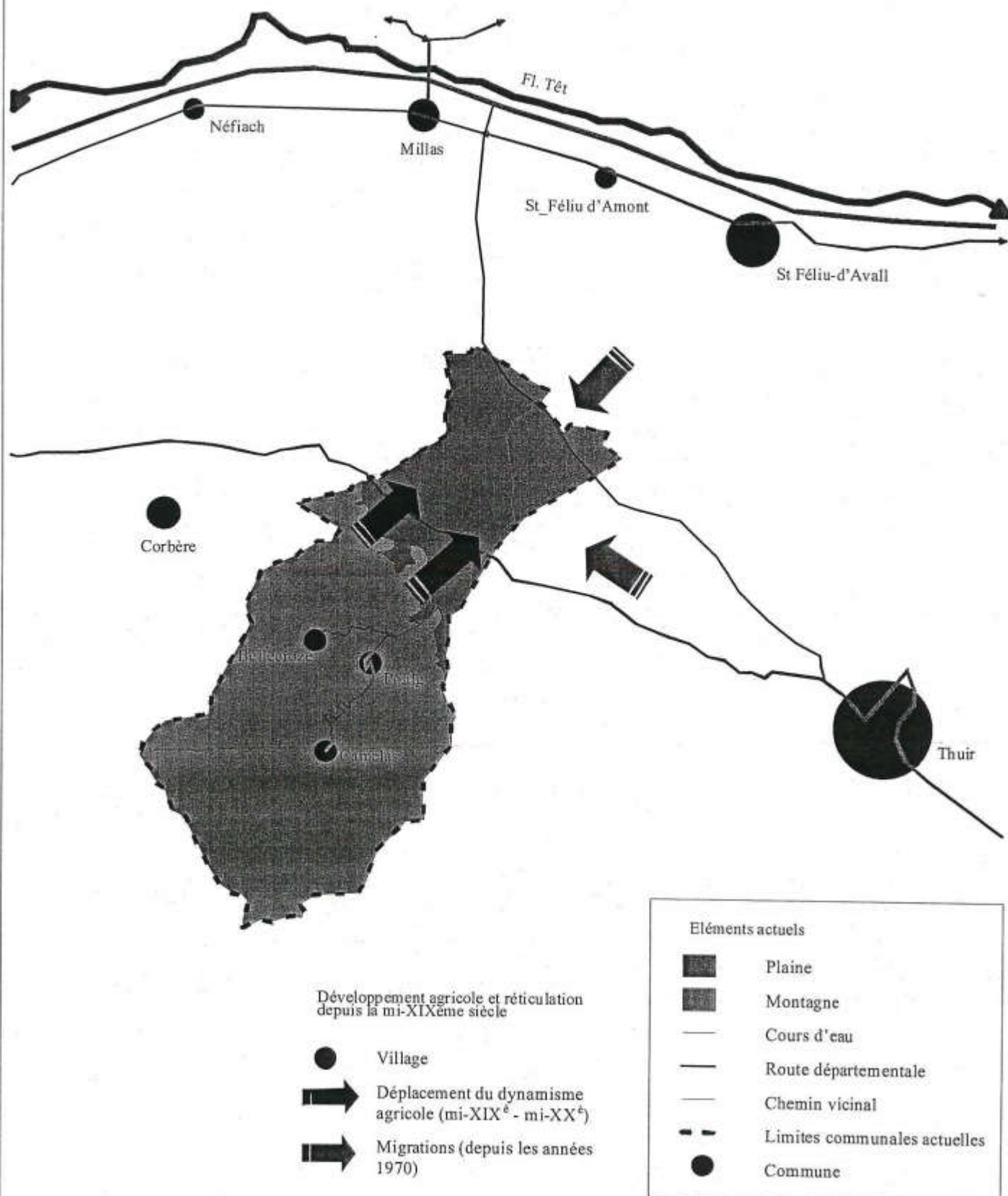
Les activités non agricoles n'ont jamais été très représentées. Un petit gisement de fer et de cuivre a été exploité au XIX^{ème} siècle à la Roca. Au XIX^{ème} siècle, il y a quelques commerçants ou artisans au village, un tisserand à Politg et un autre à Bellecroze. Il y a aussi quelques professions libérales, notamment un officier de santé, sage-femme. En 1921, si les principaux artisans ont disparu, il reste deux maréchaux-ferrants, un maçon, un menuisier ; il y a aussi deux cafés, une épicerie, et cinq charbonniers exploitant la forêt de l'Aspres.

Un changement de population

La population du village est au plus bas dans les années 1950-1960 (18 habitants en 1954 et 1962, 16 en 1968) ; puis le boom de la pêche favorise l'accroissement de la plaine (192 habitants en 1954, 214 en 1962). Il en résulta le déplacement de la mairie du village vers la plaine, au « Mas Auriach ».

Depuis les années 1975, la population communale augmente par l'immigration. En 1990, la plaine accueille environ la moitié de la population. Avec l'arrivée d'habitants venant du département et d'autres régions, le village compte alors environ 50 habitants. Les nouveaux habitants sont aussi des retraités et des résidents secondaires. La population de Politg est stable et reste principalement autochtone. L'attraction de Bellecroze s'est traduite par l'installation de familles plus aisées.

Les dynamiques récentes



SERVITUDES UTILITE PUBLIQUE

2

SERVITUDES UTILITE PUBLIQUE

Ce chapitre a été rédigé sur la base du Porter à Connaissance délivré par les services de l'Etat. L'ensemble des servitudes sont cartographiées sur le plan de zonage de la carte communale.

Servitude AC1 : Protection des monuments historiques

L'église paroissiale Saint Fructueux, localisé au centre du hameau de Camélas, est inscrite à l'inventaire supplémentaire des Monuments Historique. (AM du 5 octobre 1964). La servitude couvre un périmètre de 500 mètres autour des murs de l'église.

Le Dolmen de « la Caixeta », localisé sur la partie centrale du territoire communal, est inscrit à l'inventaire supplémentaire des Monuments Historiques (AM du 7 octobre 1959). La servitude couvre un périmètre de 500 mètres autour du dolmen.

Servitude AS1 : Protection des eaux

Le périmètre de protection éloigné des puits Ripoll 1, Ripoll 2, le forage Ripoll et le champ captant du « Mas Comte » couvre une partie du territoire communal.

Puits Ripoll 1 (DUP du 5 avril 1964)

Puits Ripoll 2 (DUP du 5 avril 1964)

Forage Ripoll (DUP du 28 mars 1983)

Champ captant « Mas Conte » (DUP du 7 mai 1951)

Le périmètre est reporté sur la carte communale.

SITES ARCHEOLOGIQUES

En application de l'article L121-2 du code de l'urbanisme les différents sites archéologiques répertoriés à ce jour sur le territoire de Camélas sont cartographiés sur la carte communale.

Liste des sites archéologiques

LE CHATEAU
EGLISE ST FRUCTUEUX
CHAPELLE ST MARTIN
LA ROCA
LOS VALLS I
DOLMEN « LE CAIXETA »

Rappels législatifs et réglementaires

Loi validée du 27 septembre 1941

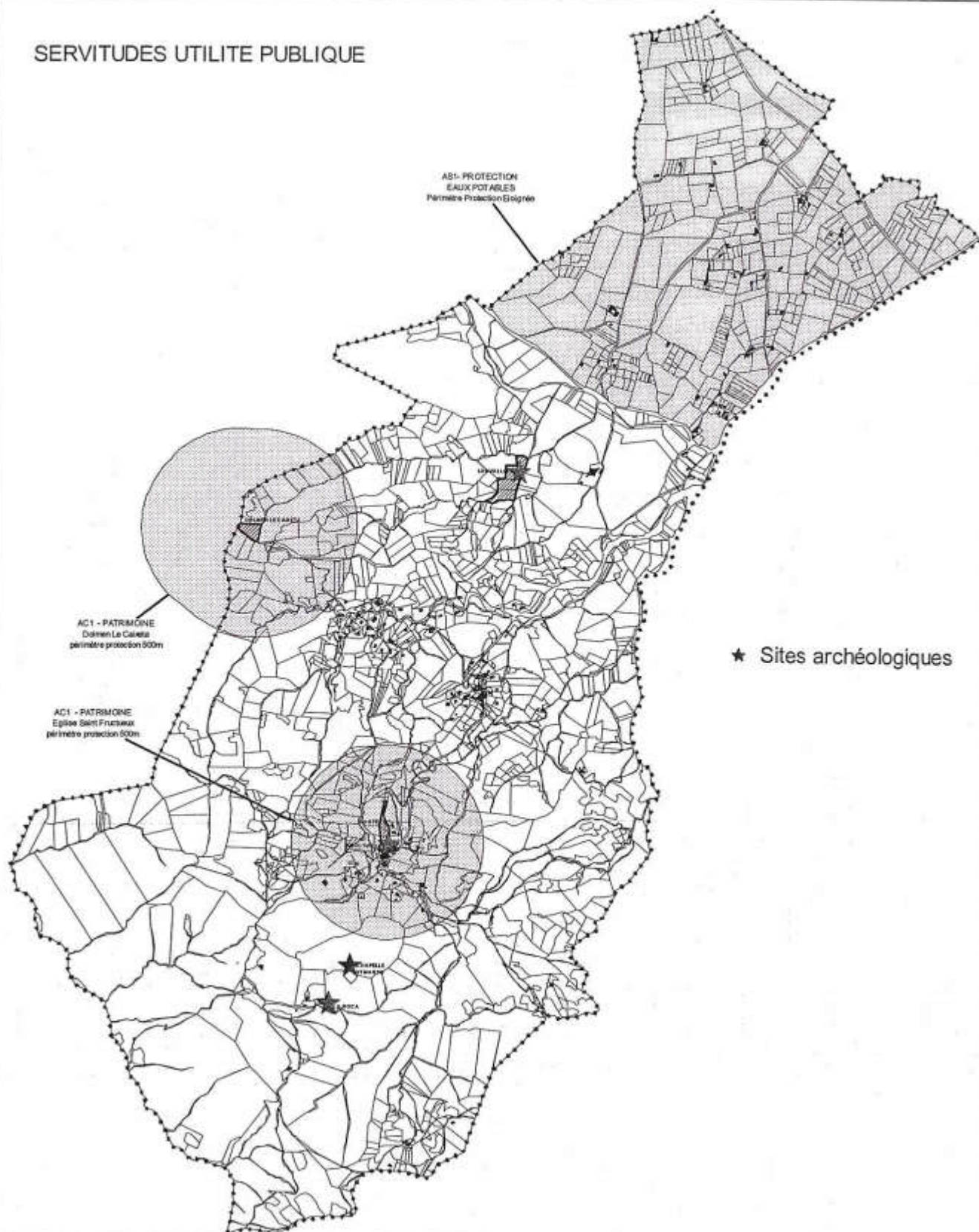
Article R111-3-2 du code de l'urbanisme

Loi n°2033 707 du 1^{er} août 2003 modifiant la loi n°2011-44 du 17 janvier 2001 relative à l'archéologie préventive

Loi du 15 juillet 1980 et article 322-2 du code pénal.

L'ensemble de ces sites archéologiques ne sont pas constructibles dans cette carte communale.

SERVITUDES UTILITE PUBLIQUE



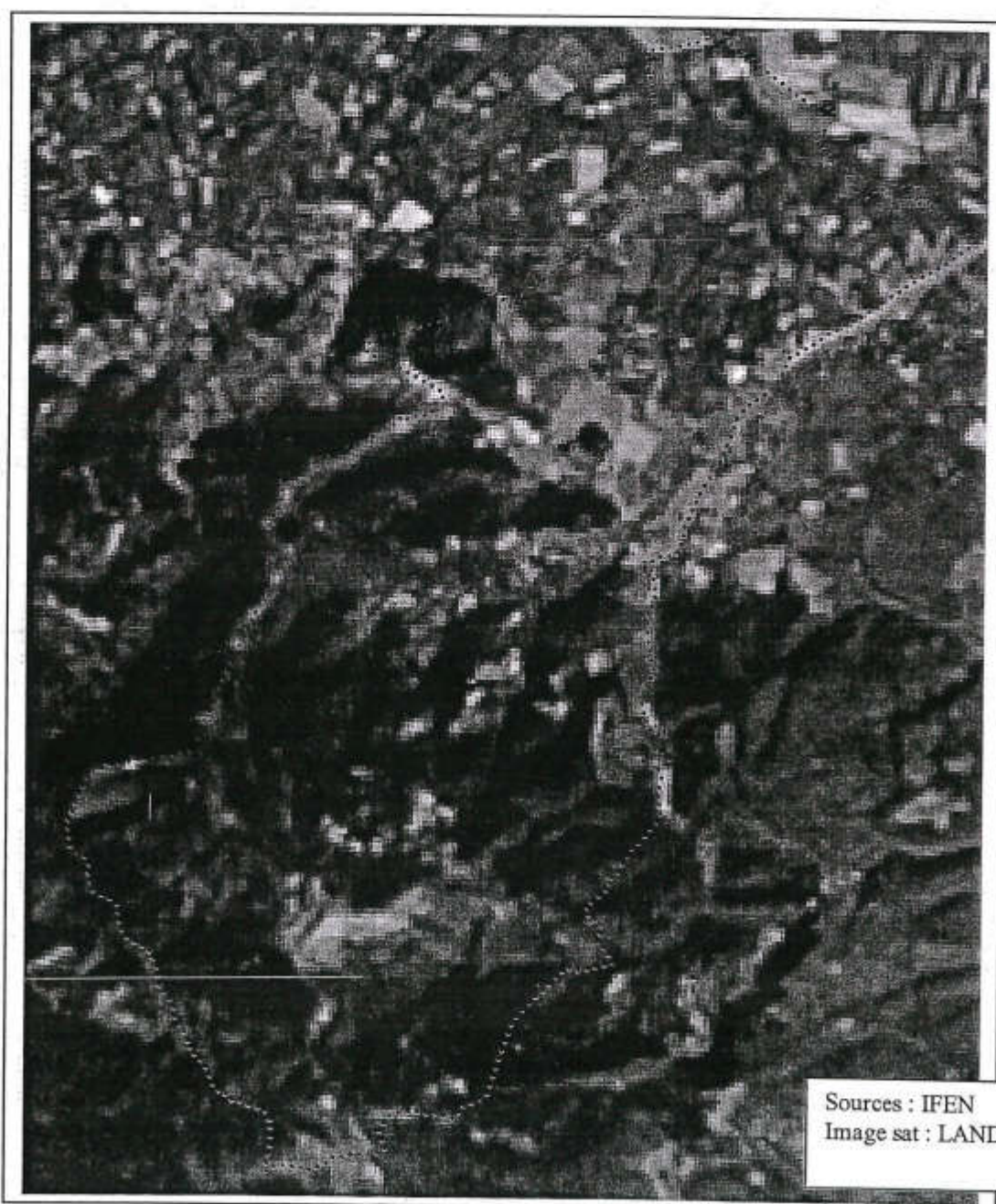
ANALYSE ENVIRONNEMENT

3

Le territoire de Camélas se divise en deux parties qui appartiennent à des ensembles géographiques différents et complémentaires.

- Le secteur nord qui se rattache à la plaine du Roussillon et qui est occupé par l'agriculture. Il s'agit de terres alluviales liées à la terrasse de la têt. Ces terrains sont parcourus par un réseau de canaux qui permettent l'irrigation. Ce sont des espaces qui sont totalement artificialisés par l'action de l'homme.
- Le reste du territoire qui se rattache au massif des Aspres possède une valeur paysagère, environnementale élevée. C'est aussi un espace fragile qui subit une profonde mutation liée à l'abandon des activités agropastorales. Il faut aussi signaler que c'est un espace qui est inclus dans un périmètre de protection (ZNIEFF).

L'image satellite laisse apparaître la dualité du territoire communal avec la zone agricole au nord et les collines de l'Aspres en phase d'abandon et de reforestation.



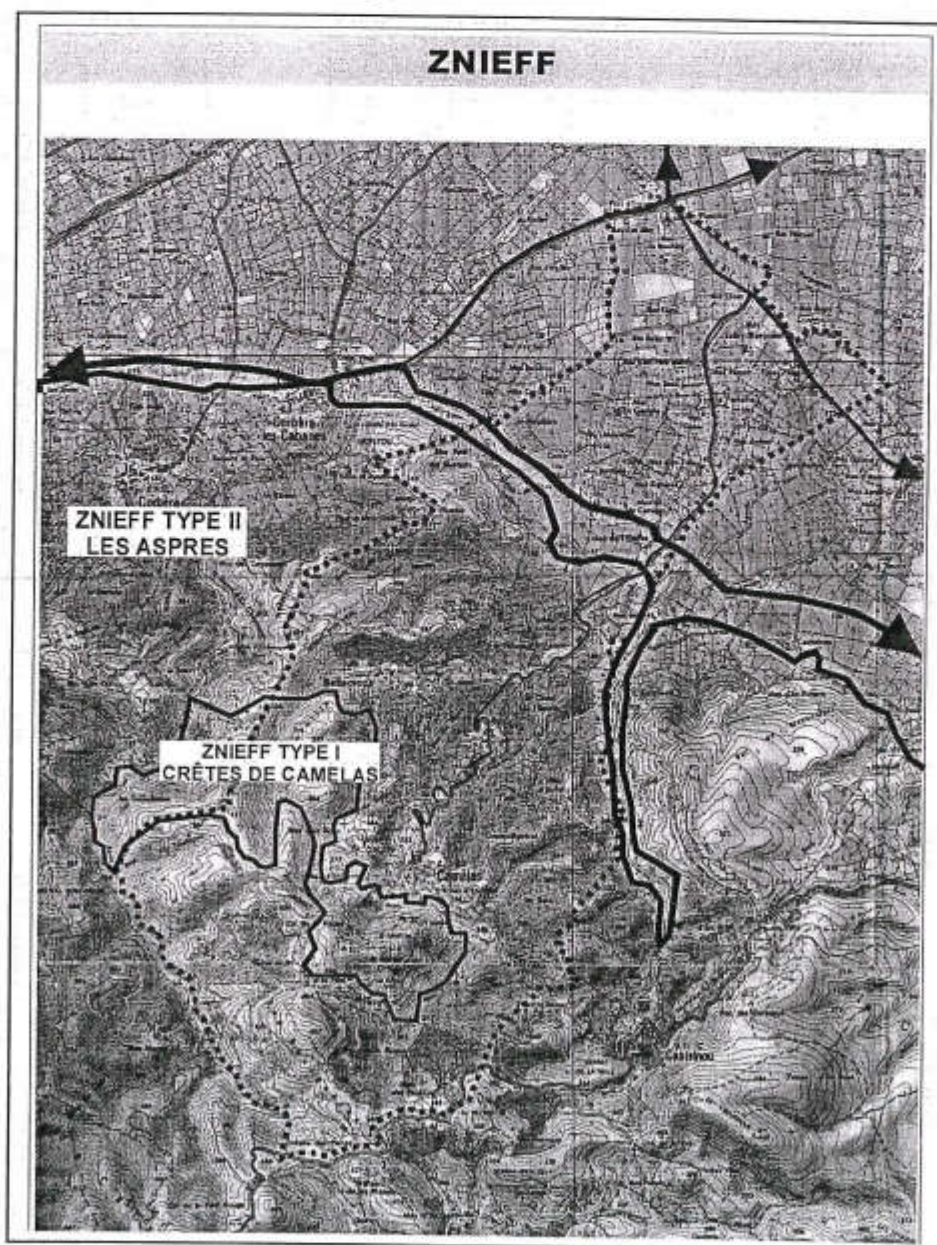
Sources : IFEN
Image sat : LANDSTAT

Camélas se situe au niveau de l'étage méditerranéen. La végétation caractéristique de cet espace dont le sol est constitué par des schistes est le chêne vert et le chêne liège. Sur de nombreuses parcelles abandonnées, l'évolution vers le maquis pauvre est fortement avancée. L'association végétale avec de la bruyère, des cistes, des chênes kermès modifie la perception de l'espace. Ce sont des terrains impénétrables et la dégradation de ces espaces est aussi liée au passage du feu. Les formations dégradées gagnent de manière dramatique après chaque passage du feu.

ZNIEFF : Zones naturelles d'intérêt écologique, faunistique et floristique

ZNIEFF « les Aspres » n°0042

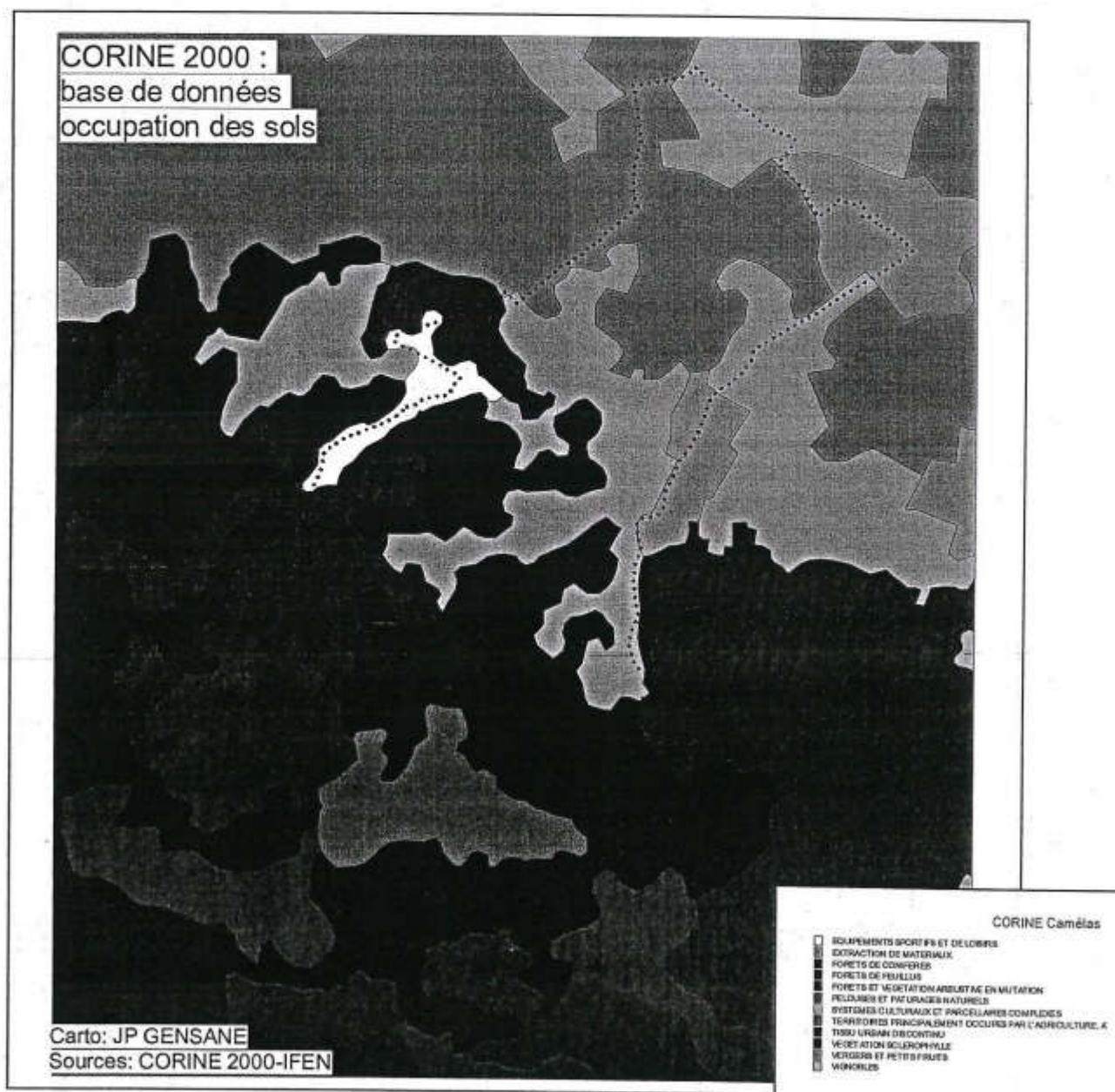
L'ensemble de la zone collinaire est incluse dans le périmètre de la ZNIEFF « les Aspres » de type II. C'est un ensemble naturel important (le massif des Aspres) dont les équilibres généraux doivent être préservés. Globalement, les diverses activités traditionnelles avec l'agriculture, l'élevage et l'exploitation des bois sont en forte régression. Il en résulte un développement des friches et une extension de la garrigue et d'un maquis pauvre. Le paysage a tendance à se fermer et la sensibilité à l'incendie augmente fortement.



ZNIEFF « crêtes de Camélas » n°0042.0007

De type I elle englobe les collines calcaires qui dominent la commune. La végétation y est différente. Il s'agit d'une garrigue basse avec des pelouses en crête. Le maintien en l'état du milieu est exigé. La préservation de cet espace fragile doit être garantie par une interdiction d'urbansiation.

A partir des photos satellite 2000, la base de données nationale de l'occupation des sols illustre la situation de Camélas. Même si l'échelle ne permet pas de cerner réellement les différents éléments du territoire, elle indique les grandes unités qui se localisent sur Camélas. La zone occupée par la forêt y apparaît de manière imposante. Une grande partie du territoire est en phase de reforestation avec des formations sclérophylles (adaptées à la sécheresse).



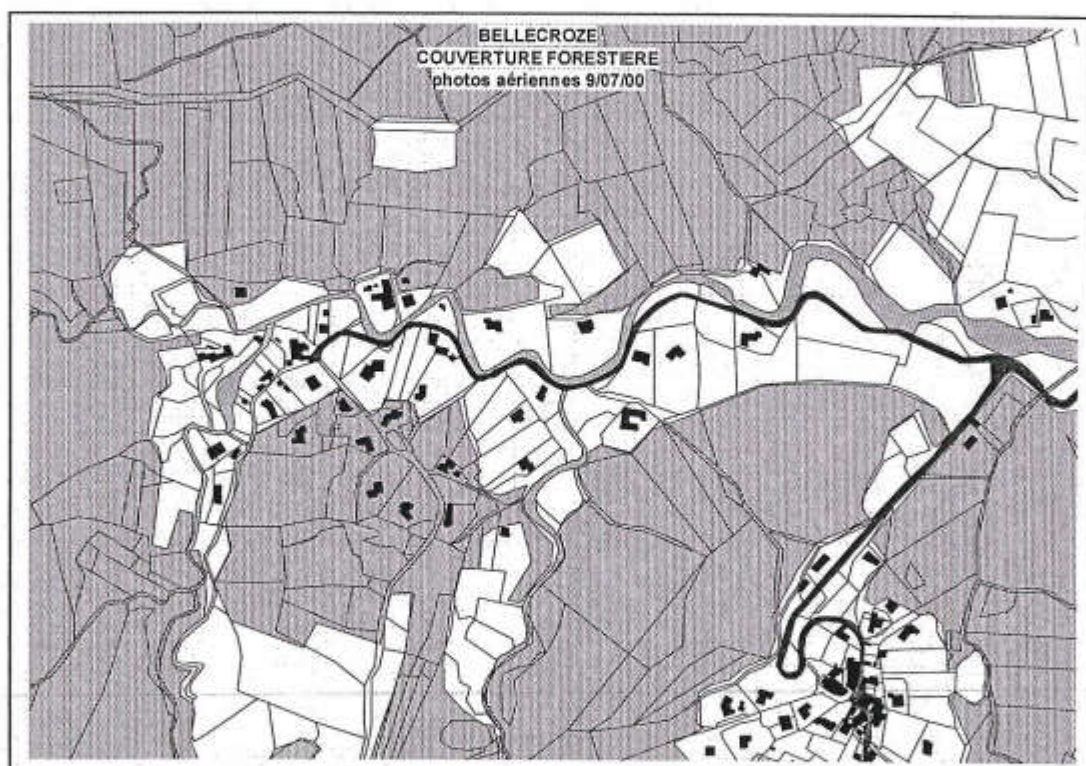
Il faut noter aussi la pelouse qui recouvre le secteur de Saint martin et qui correspond à la ZNIEFF de type 1

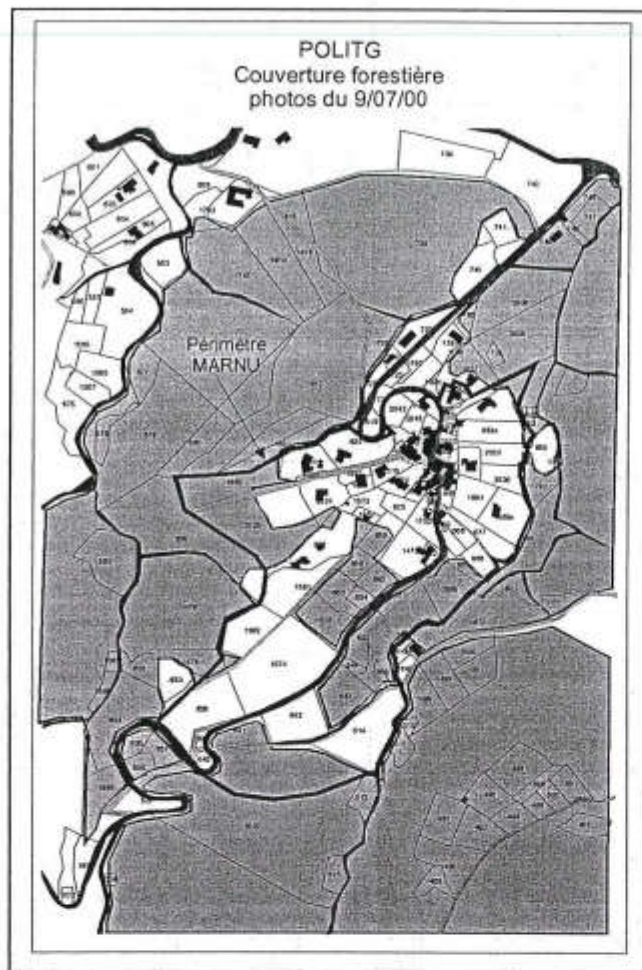
COUVERTURE FORESTIERE

A partir des photos aériennes IGN d'un vol effectué en juillet 2000, la cartographie de la couverture forestière a été réalisée.

Méthodologie utilisée : couverture lorsque les arbres recouvrent plus de 50% du sol.

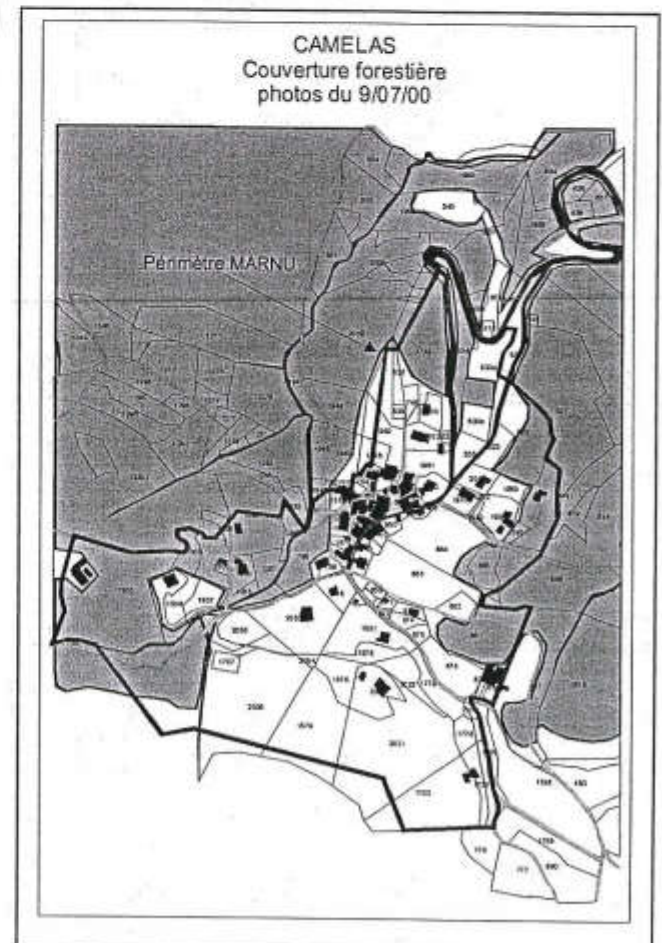
Au niveau de Bellecroze, la quasi totalité du versant Nord est occupé par la forêt qui a tendance à recoloniser les friches des anciennes cultures. Sur les franges Sud au niveau du hameau, les limites sont moins marquées. La forêt est au contact de l'urbanisation. Certaines maisons sont incluses dans cette zone forestière.





Pour Politg la couverture forestière englobe les franges Est et Ouest. Elle a tendance à récupérer une partie des anciennes cultures sur la route de Camélas.

Au niveau de Camélas, le versant de St Martin n'est pas forestier sauf sur le secteur Ouest. Il faut y noter la présence de plusieurs constructions. Par rapport au village, la forêt s'approche en colonisant les bords de ravin et ne laisse libre que la plateforme sur laquelle le hameau s'est implanté.

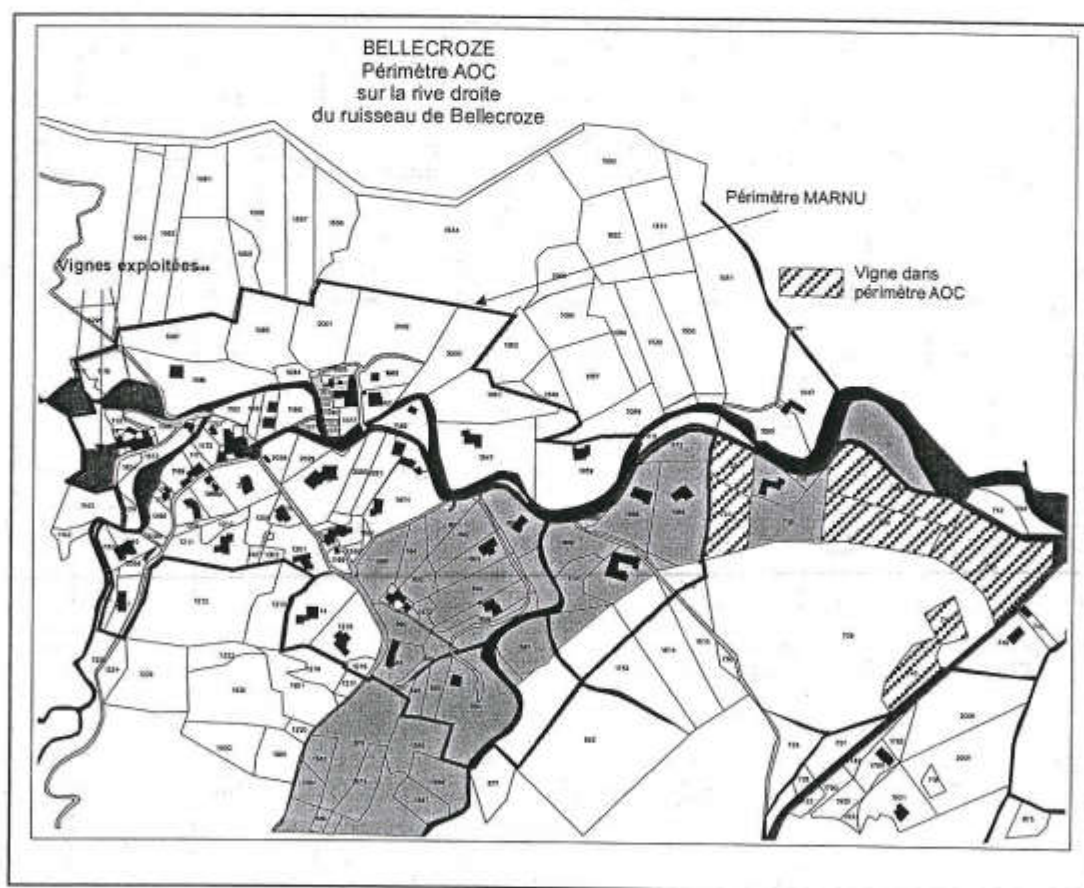


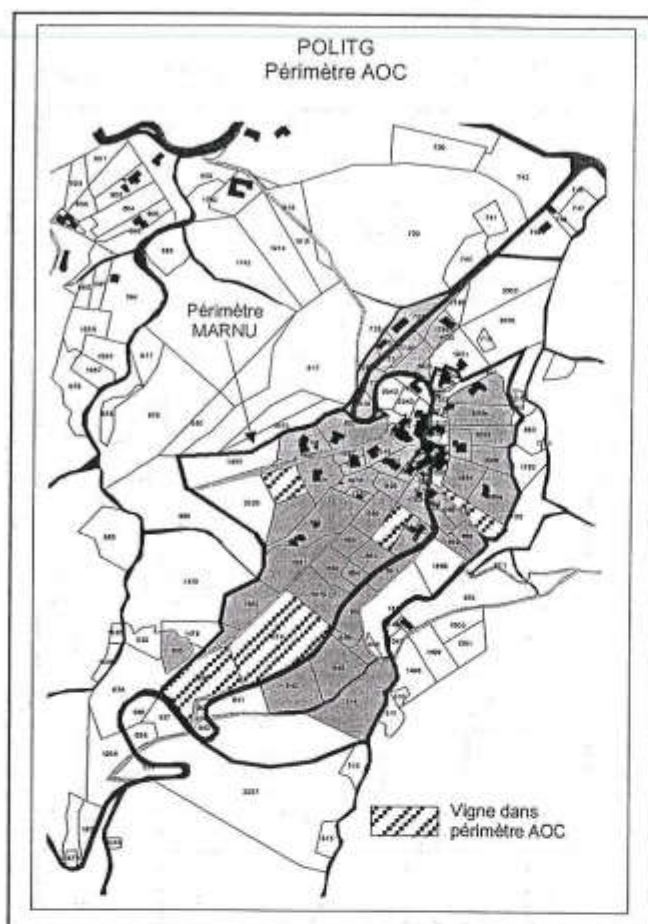
Parallèlement à la progression de la forêt, le vignoble sur les trois hameaux a tendance à régresser fortement. A partir des données obtenues à la Chambre d'agriculture des P.O., la cartographie de la situation actuelle peut être réalisée.

PERIMETRE VIGNOLE ET AOC

Sources : Chambre agriculture P.O.

La cartographie du périmètre AOC « Côtes du Roussillon », laisse apparaître sur la rive droite du ruisseau de Bellecroze, des parcelles qui sont en friches ou déjà arborées. L'urbanisation s'y développe aussi. Il ne reste plus que 7 parcelles en exploitation comme l'indique la carte.



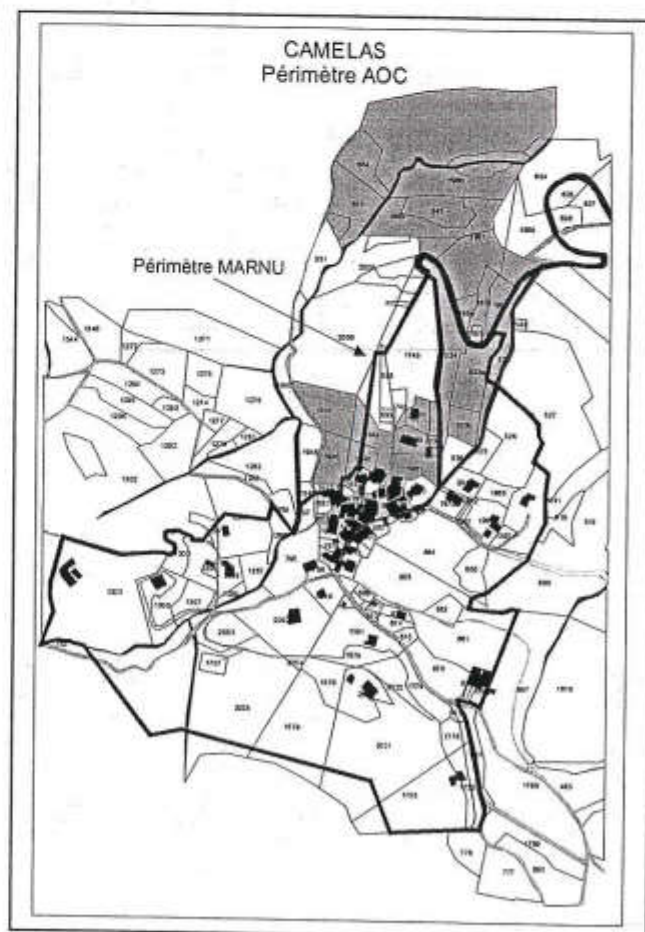


Pour Politg, de nombreuses parcelles incluses dans le périmètre AOC sont déjà urbanisées.

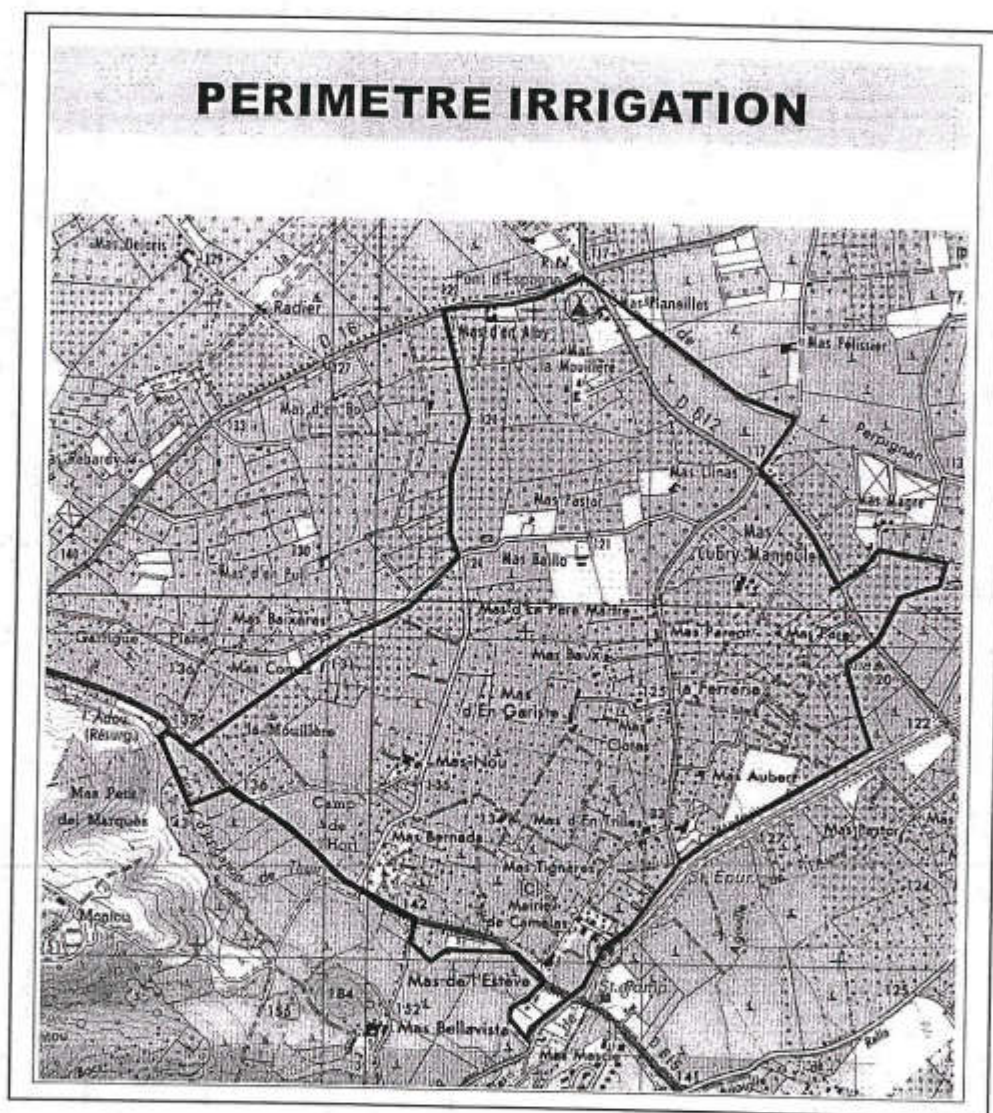
Sur la route de Camélas plusieurs parcelles sont déjà au stade arboré ou en friches. Ne reste plus en exploitation que les parcelles situées en bout de zone.

Au niveau de Camélas, les parcelles incluses dans le périmètre AOC sont en contrebas. Toutes les parcelles sont en friches ou déjà arborées. L'urbanisation a déjà récupéré un certain nombre de parcelles.

Il n'y a plus de vignes en exploitation sur ce secteur.



Le périmètre d'irrigation de l'ASA de Thuir affecte l'ensemble du secteur de la plaine. C'est sur cet espace qu'aujourd'hui se localise l'essentiel de l'activité agricole.



RISQUES NATURELS

4

RISQUE INCENDIE

Le principal risque naturel est le feu. Du fait de la végétation qui recouvre une grande partie du territoire communal, c'est un risque qui a tendance à augmenter. La dégradation de cette couverture avec le développement de la garrigue et d'un maquis pauvre liée à la topographie accentue ce risque.

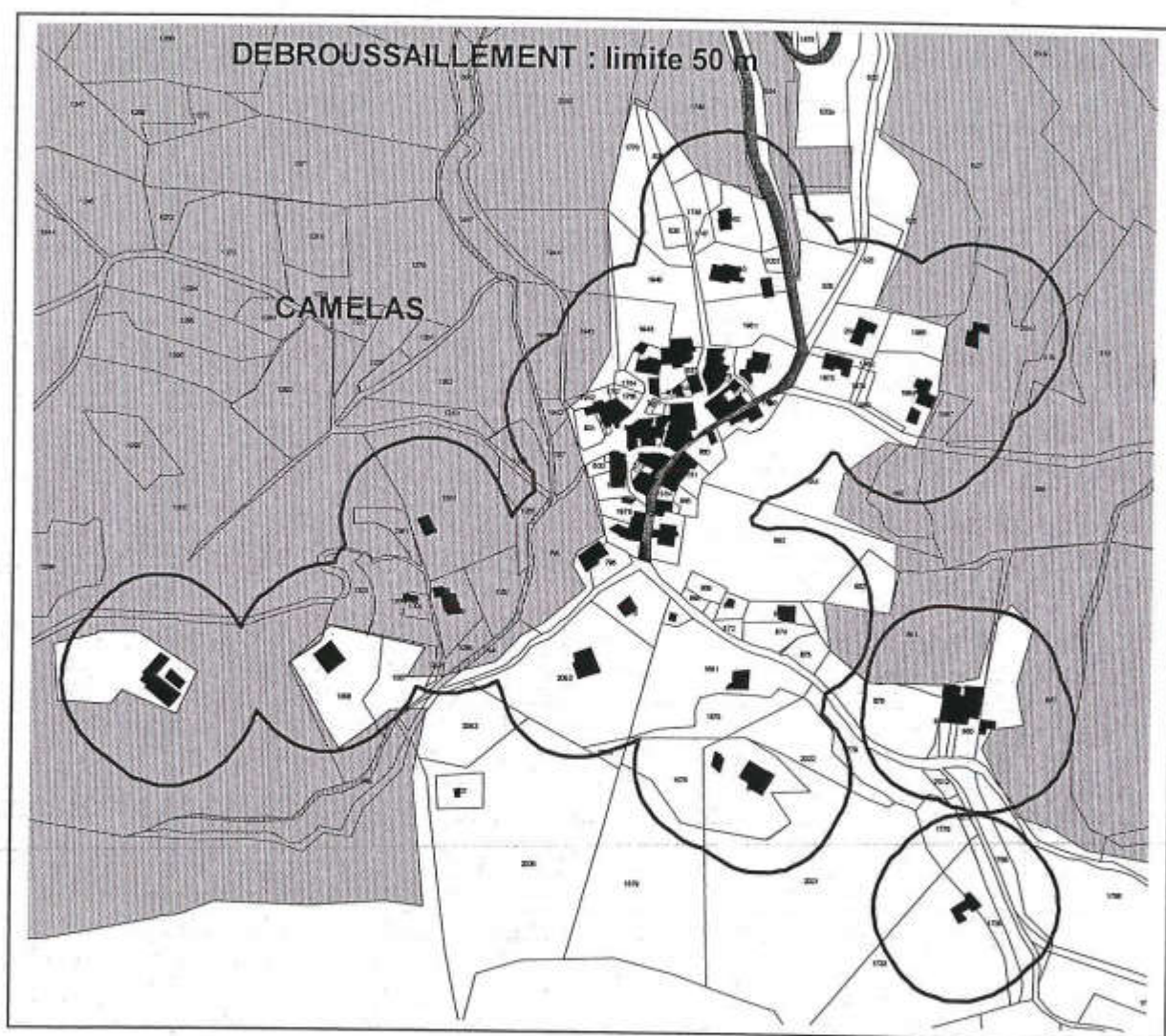
Qualifié de fait par le document départemental des risques majeurs (DDRM), en l'absence de Plan de Prévention du Risque Incendie de Forêt (P.P.R.I.F) et dans le cadre de l'élaboration de la carte communale, la commission de sécurité s'est déplacé sur le site afin de donner son avis sur le degré du risque et le projet de zonage.

Parmi les éléments importants pour la prévention il y a la nécessité de bien débroussailler sur les secteurs déjà urbanisés.

Les différentes cartes délimitent cette zone de 50 mètres autour des constructions sur le secteur de Bellecroze et de Politg pour Bellecroze la zone boisée est surtout proche des maisons sur la partie ouest. Pour Politg c'est l'ensemble du hameau qui est entouré par les forêts.

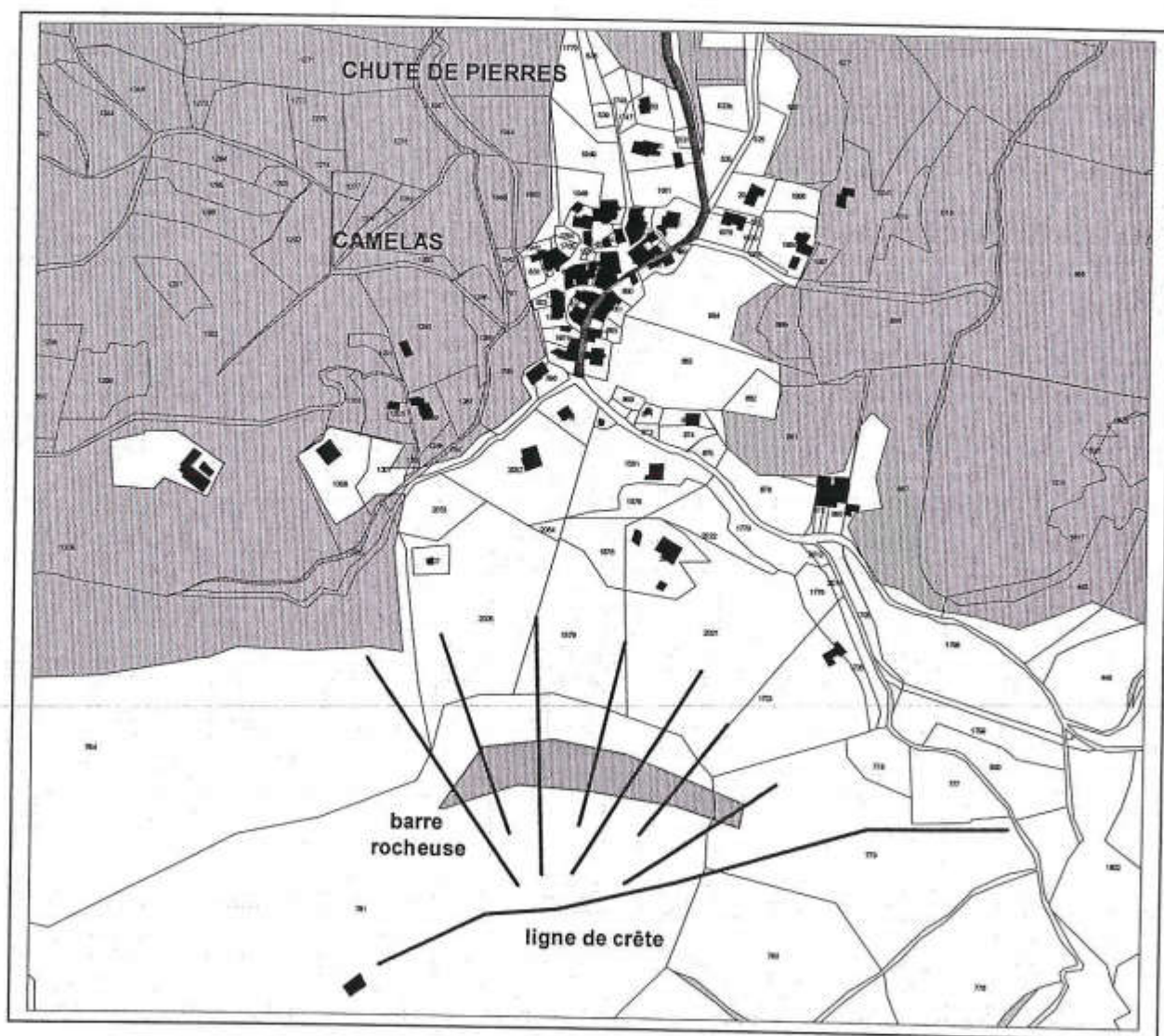


Au niveau du hameau de Camélas, le périmètre à débroussailler se localise surtout dans le vallon ouest où se trouvent de nombreuses constructions isolées.



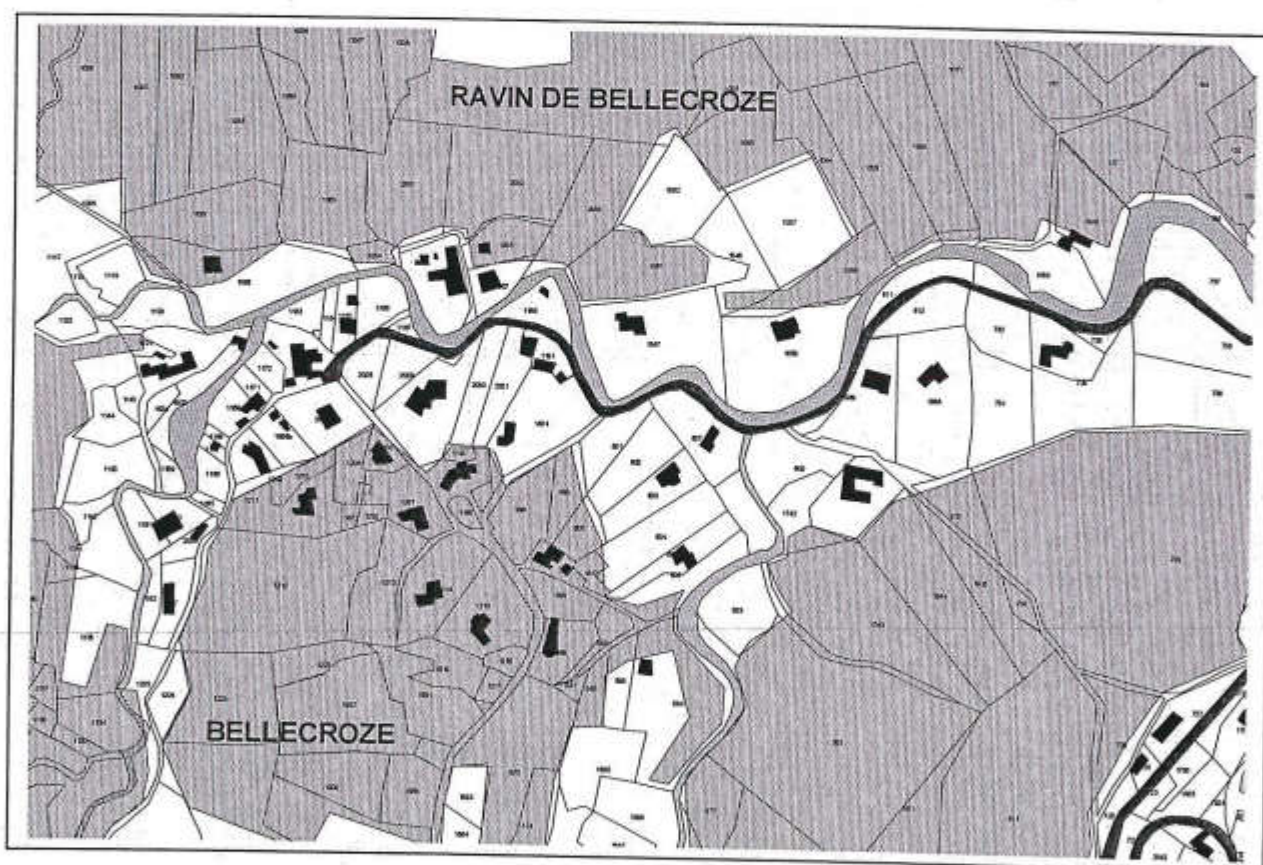
CHUTE DE PIERRES

Un risque de chute de blocs existe au pied de la montagne de Saint Martin. Le périmètre de la carte communale devra là aussi tenir compte de ce risque.



RAVINS ET INONDATIONS

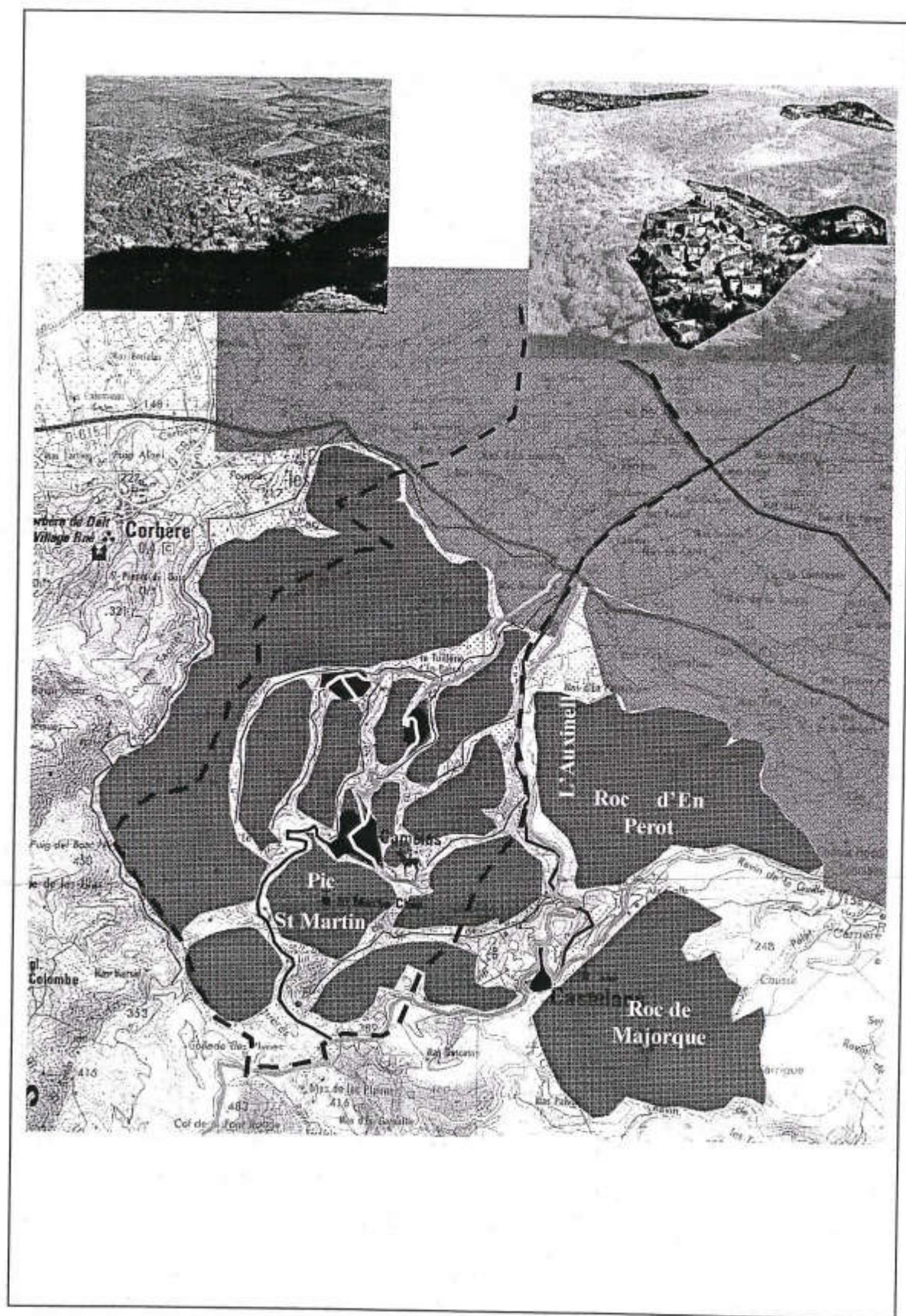
Les cours d'eau qui parcourent Camélas ont un régime méditerranéen qui se caractérise par de forts abats d'eau et des risques torrentiels en particulier sur le secteur montagnard. Cette situation affecte surtout le hameau de Bellecroze où plusieurs constructions se situent de l'autre côté du ravin. La carte communale doit s'attacher à éviter toute nouvelle construction à proximité de celui-ci.

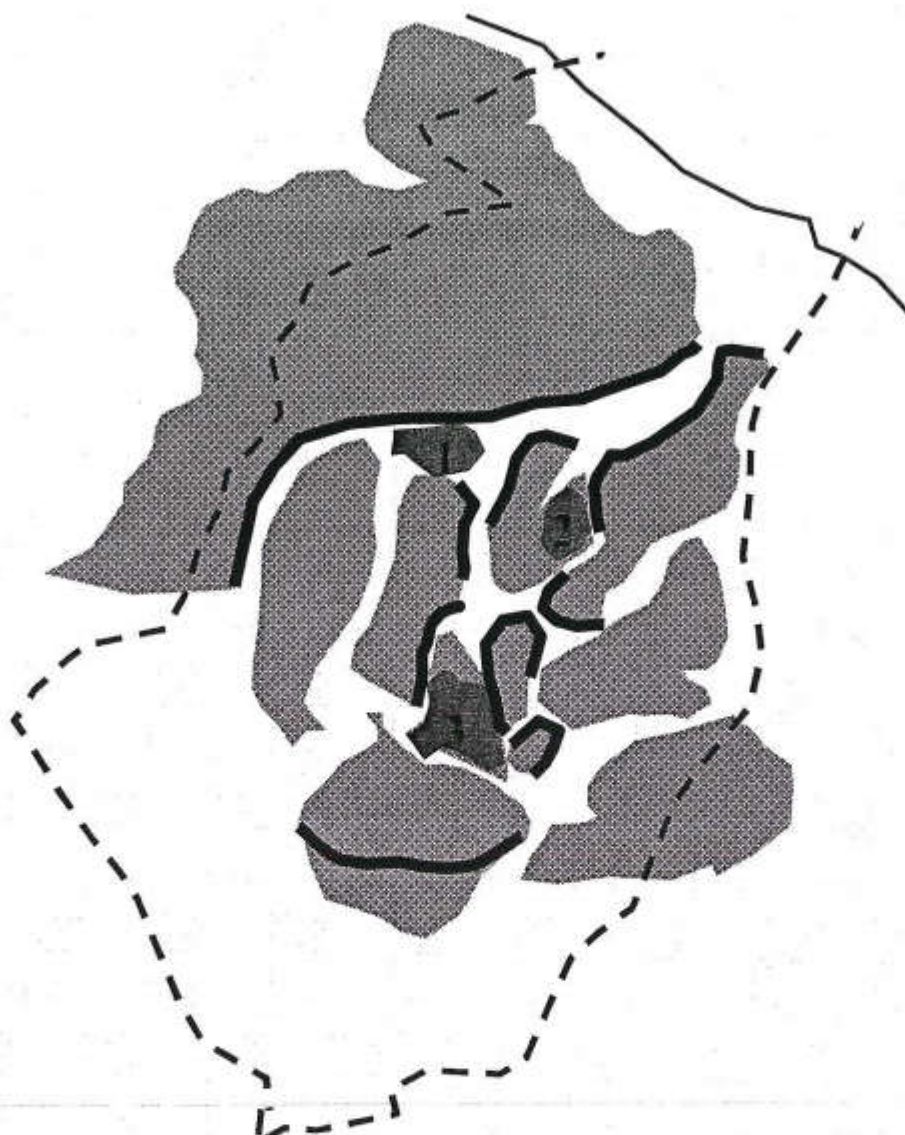


ANALYSE PAYSAGERE

5

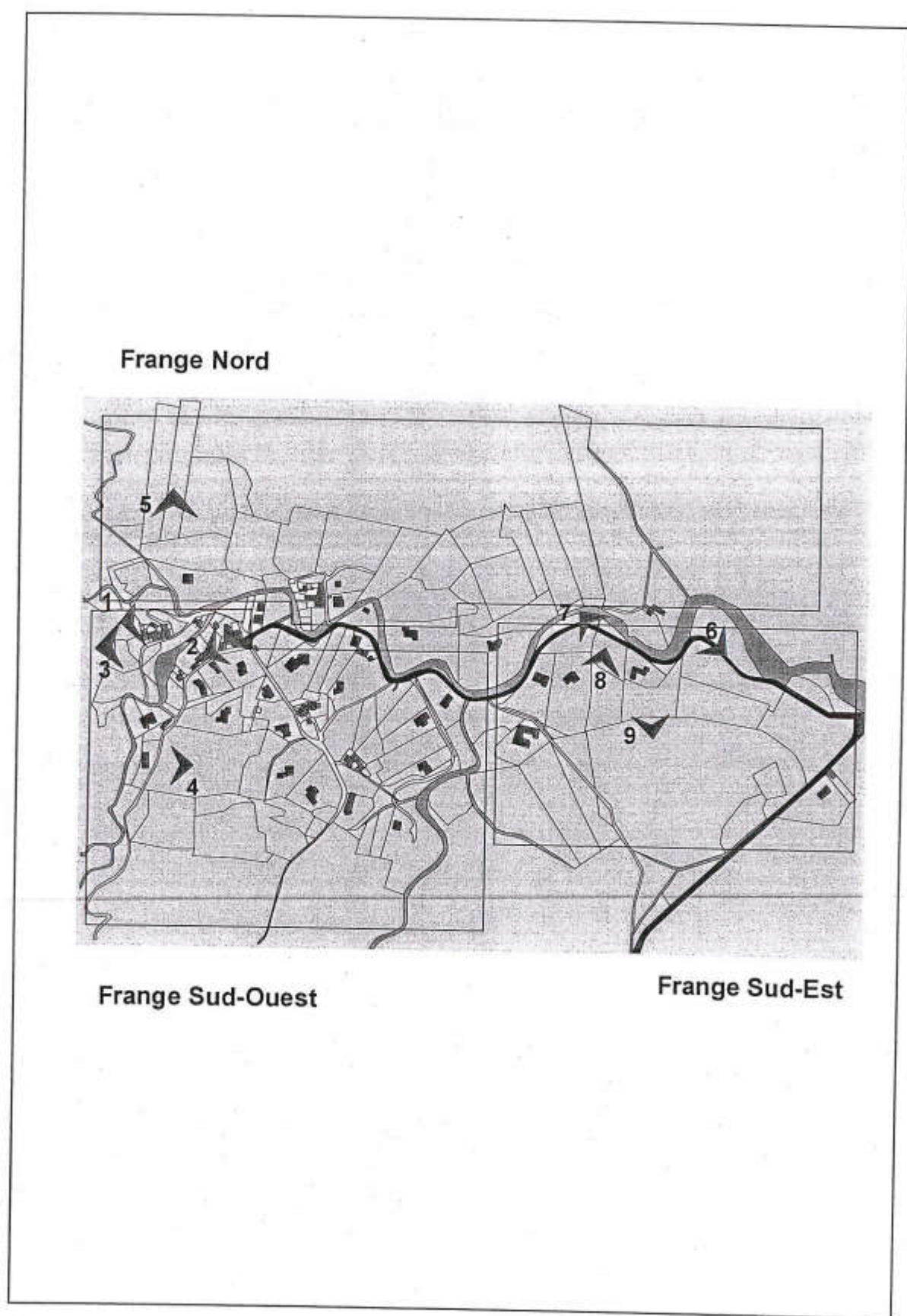
PAYSAGE GENERAL





- Un paysage découpé par des vallées
- Des perceptions lointaines limitées aux points les plus hauts
- Des effets de seuil produits par le croisement des reliefs (fermeture des angles de vue)
- 3 villages et 3 sites d'implantation spécifiques
 - 1 - Bellecroze abrité dans une vallée
 - 2 - Politg établi sur une avancée collinéaire
 - 3 - Camélas implanté dans une arène dominée par le pic St Martin

PAYSAGE GENERAL



BELLECROZE : LES ABORDS



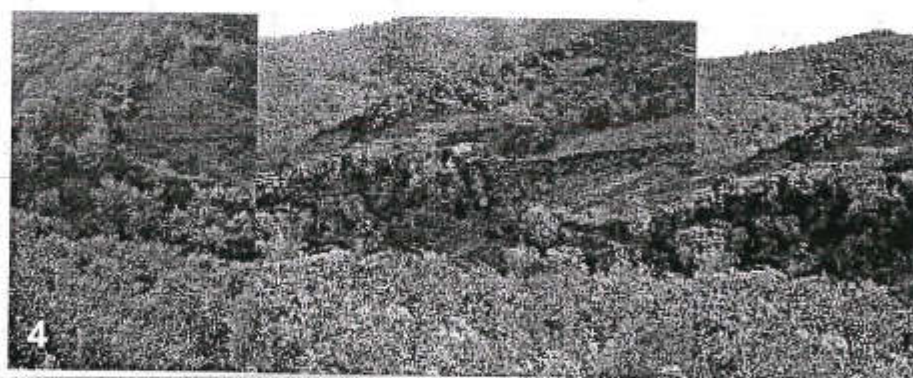
Le hameau de Bellecroze s'est implanté dans une vallée. Hormis quelques maisons, le bâti se situe essentiellement sur la rive droite du cours d'eau. De part et d'autre de cet ensemble, le relief limite l'extension de l'urbanisation, notamment sur la frange Nord (photo 1). Les facettes résultant du creusement du relief par le ruisseau qui dessine des méandres, participent à créer des effets de seuil. L'approche de Bellecroze se produit par séquences successives (photo 2). La voie d'accès longe le cours d'eau.



BELLECROZE : LA FRANGE NORD



Les franges Ouest et Sud (photos 4 et 5) illustrent encore une fois le caractère encaissé de Bellecroze. A partir des hameaux les nouvelles maisons se sont installées sur les anciennes terrasses. La photographie illustre (photo 3) la position d'une vigne qui au contact du hameau constitue un potentiel d'accueil pour des constructions futures. Bien que situés au dessus du village, l'insertion de ces terrains est facilitée par les effets de seuil.

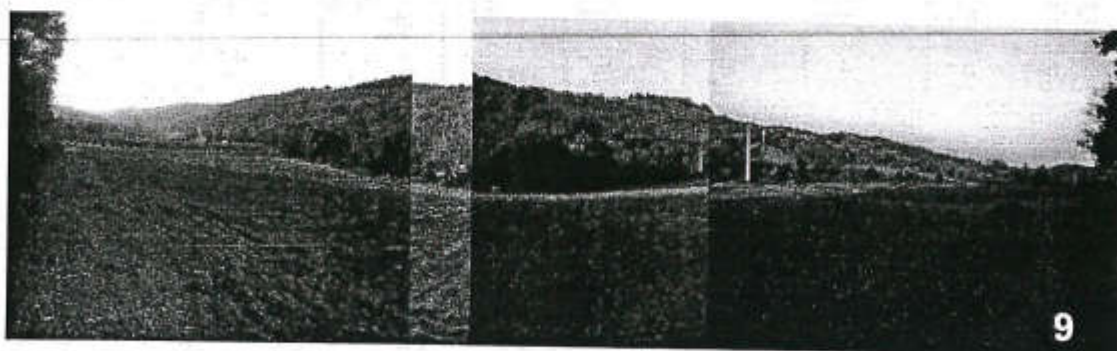
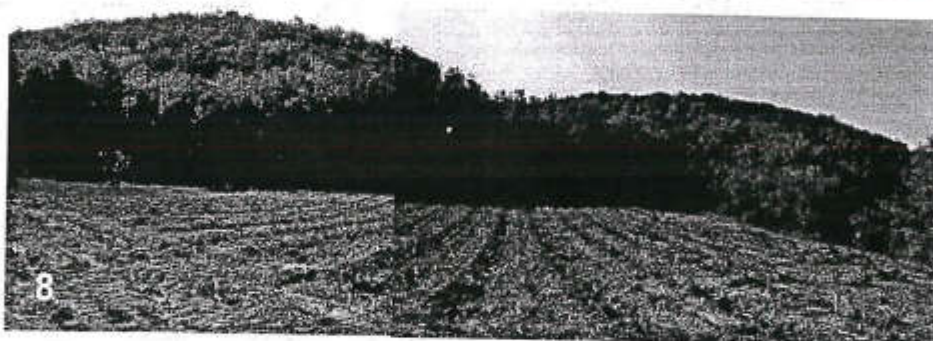


Vue depuis la Correrade

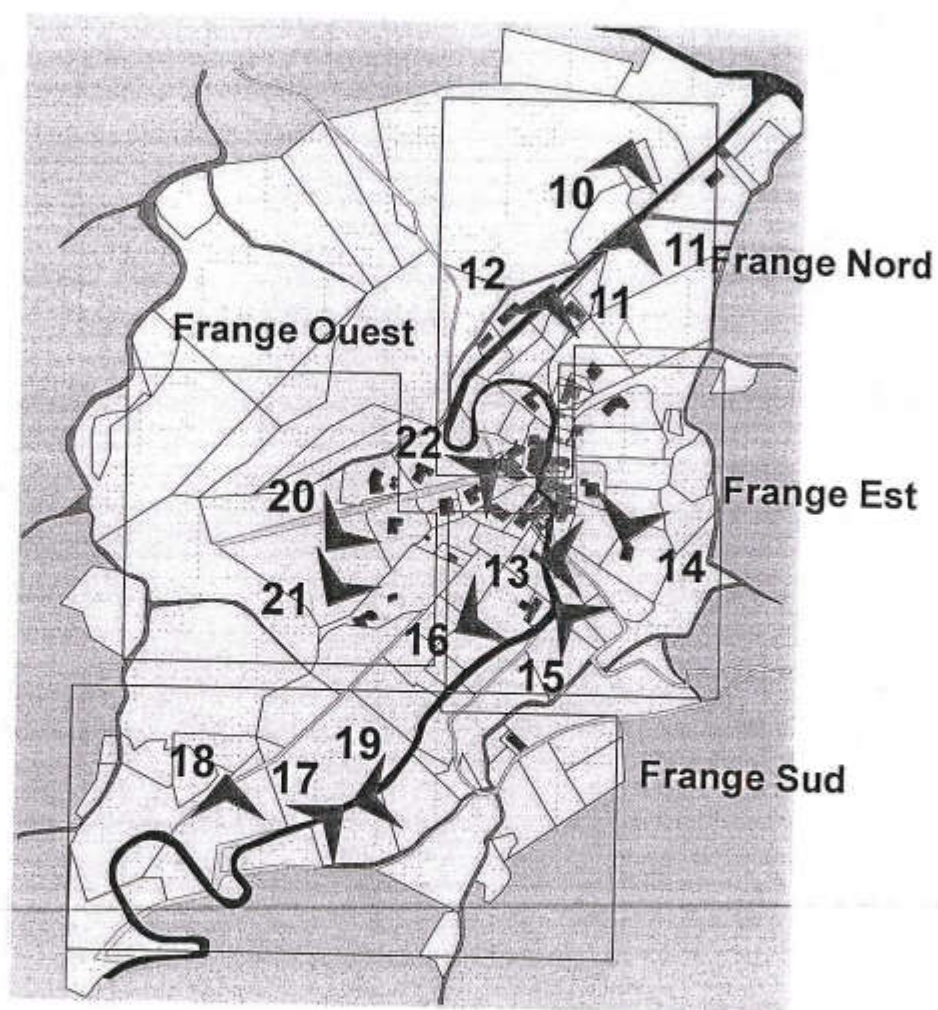
BELLECROZE : LA FRANGE SUD

En aval en frange Est, deux terrasses peuvent accueillir une extension de l'urbanisation. La première (photo 7) est encadrée par des constructions. La seconde située à un niveau supérieur présente des possibilités d'intégration intéressantes (photos 6,8 et 9).

Visuellement elle est masquée par des franges végétales qui occupent le dénivelé séparant ces terrains de la route.



BELLECROZE : LA FRANGE SUD



POLITG : LES ABORDS

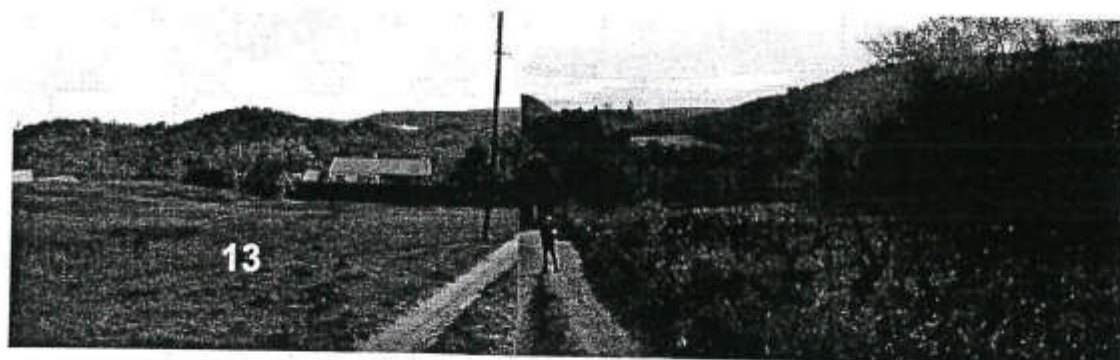


Politg est établi sur un relief avancé qui surplombe la vallée. L'arrivée se caractérise par une vue montante le long de la voie sur les bords de laquelle s'égrènent les premières habitations (photos 10 et 11). En bord de route, des terrains disponibles présentent un potentiel intéressant notamment en raison de leur localisation(photo 10).

Des constructions plus groupées se sont développées sur les flancs d'une colline (photo 12) lorsque 'on aborde Politg.

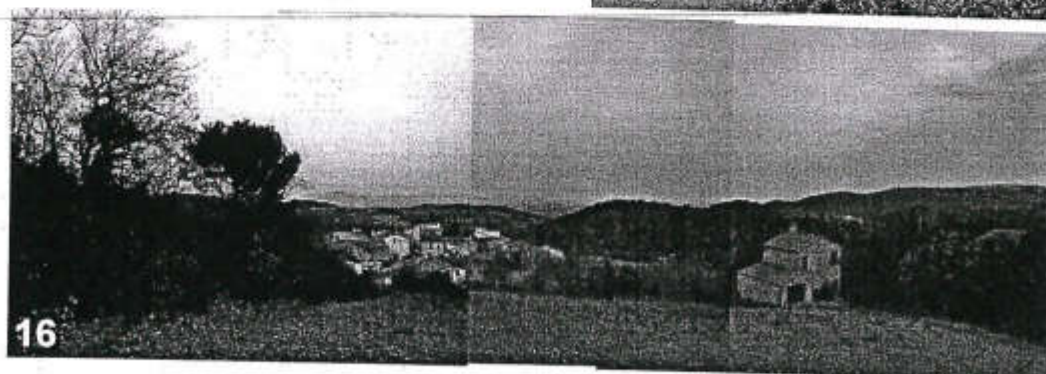


POLITG : LA FRANGE NORD



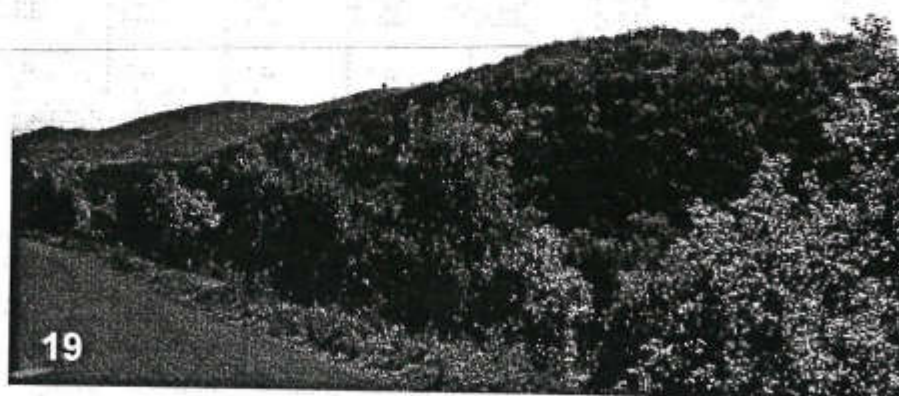
La frange Est du hameau de Politg se caractérise par des terrains abrités et encore libres (photos 13, 14). Au pied de ce secteur, la transition est brutale avec des falaises qui surplombent un ravin encaissé (photo 15).

Au dessus du hameau un espace relativement plat commence à être occupé par des constructions (photo 16).



POLITG : LA FRANGE EST

Au Sud de Politg, de vastes vignes (photo 18) constituent un potentiel d'extension. Le relatif éloignement du village pour les uns et les particularités topographiques et d'accès pour les autres (photo 19, terrains en contrebas de la route) imposent une relative prudence quant à leur urbanisation future. L'intégration paysagère est facilitée par le masque créé par les reliefs proches (photo 17).

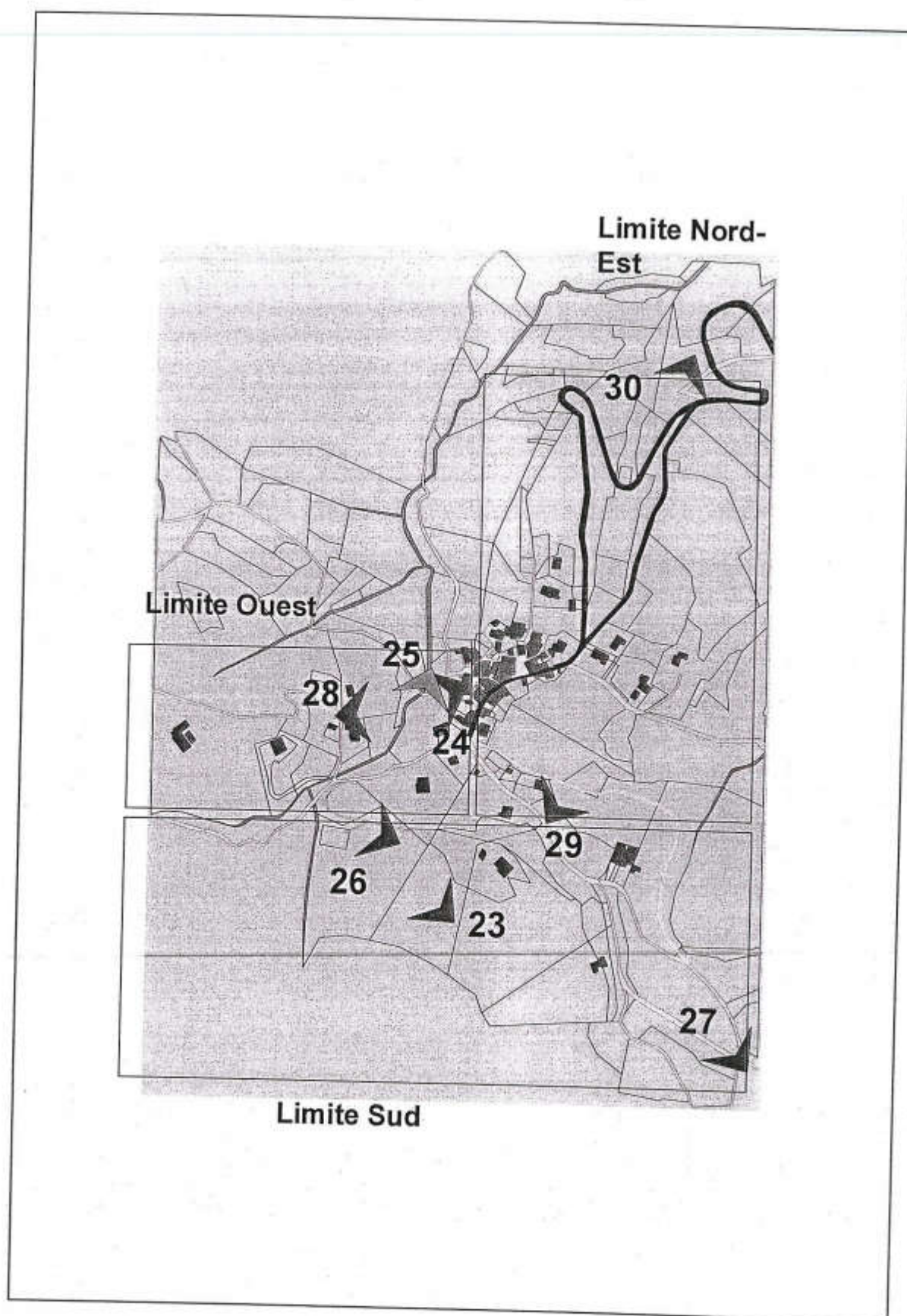


POLITG : LA FRANGE SUD

A l'Ouest, quelques terrains non urbanisés se situent dans la continuité logique du hameau (photo 20, 21). La liaison avec le village se fait par un chemin (photo 22) qui pose des problèmes de ravinement notamment dans sa partie haute. Le développement de l'urbanisation dans cette direction pose avant tout la question de l'accès et du statut de ces voies d'accès.



POLITG : LA FRANGE OUEST



CAMELAS : LES ABORDS



23

Camélas est ceinturé de reliefs qui constituent une «arène» végétalisée. La photo 23 prise depuis le Sud dans la partie haute du village, montre les facteurs topographiques limitant le hameau (ravins, barrière montagneuse).

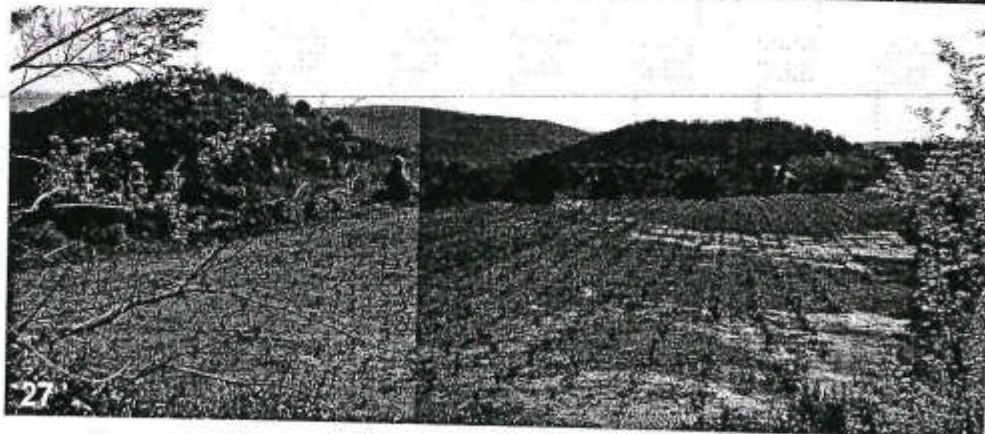


24

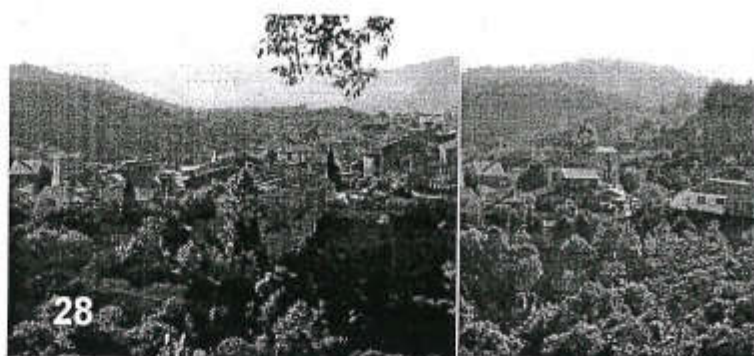
CAMELAS : LA FRANGE OUEST



La frange Sud est brutale puisqu'elle s'appuie sur les pentes du Pic St Martin (photo 25). Certains terrains situés ne présentent d'ailleurs aucun intérêt à intégrer le périmètre constructible (photo 26). Seules des parcelles au Sud-Est pourraient constituer un potentiel d'extension d'autant qu'elles sont masquées par les reliefs proches. Toutefois, leur localisation pose des problèmes d'accès et de sécurité très importants (photo 27).



CAMELAS : LA FRANGE SUD



Le village de Camélas est cerné par les ravins qui ont creusé de fortes pentes (photos 28 et 29). Au Nord, l'extension en dehors des limites bâties actuelles nuirait à la morphologie du site en débordant de «l'arène».



CAMELAS : LA FRANGE NORD-EST

CIRCULATION

5

Les axes de communication qui parcourent la commune de Camélas peuvent être différenciés en fonction de leur importance et de leur fonction spécifique au sein du territoire communal. On peut distinguer ainsi :

Les voies intercommunales

- « Les primaires »

La D 615 traverse le paysage communal selon un axe Sud-Est / Nord-Ouest. Elle sépare le territoire communal en 2 parties, avec d'un côté la plaine et son réseau de Mas et de l'autre les reliefs irrigués par un axe principal et des chemins divers.

- « Les secondaires »

Il s'agit de la D 612 et de la D 16 dont le tracé dessine la pointe de la limite communale Nord. Il s'agit de « traverses » qui relient respectivement Thuir à Millas et Corbère les Cabanes à Saint-Félic d'Avall. Elles ne constituent pas des axes majeurs à l'échelle départementale.

« La colonne vertébrale »

La D 58 assure la relation non seulement entre la plaine et les parties hautes mais également entre les éléments existants au sein de chaque ensemble.

Elle permet la traversée de la plaine et la liaison entre un certain nombre de Mas.

Après avoir coupé la D 615, elle gravit les reliefs et traverse Politg et Camélas qui en constitue le terminus. Le tracé est sinueux surtout dans le tronçon haut, à l'approche de Camélas.

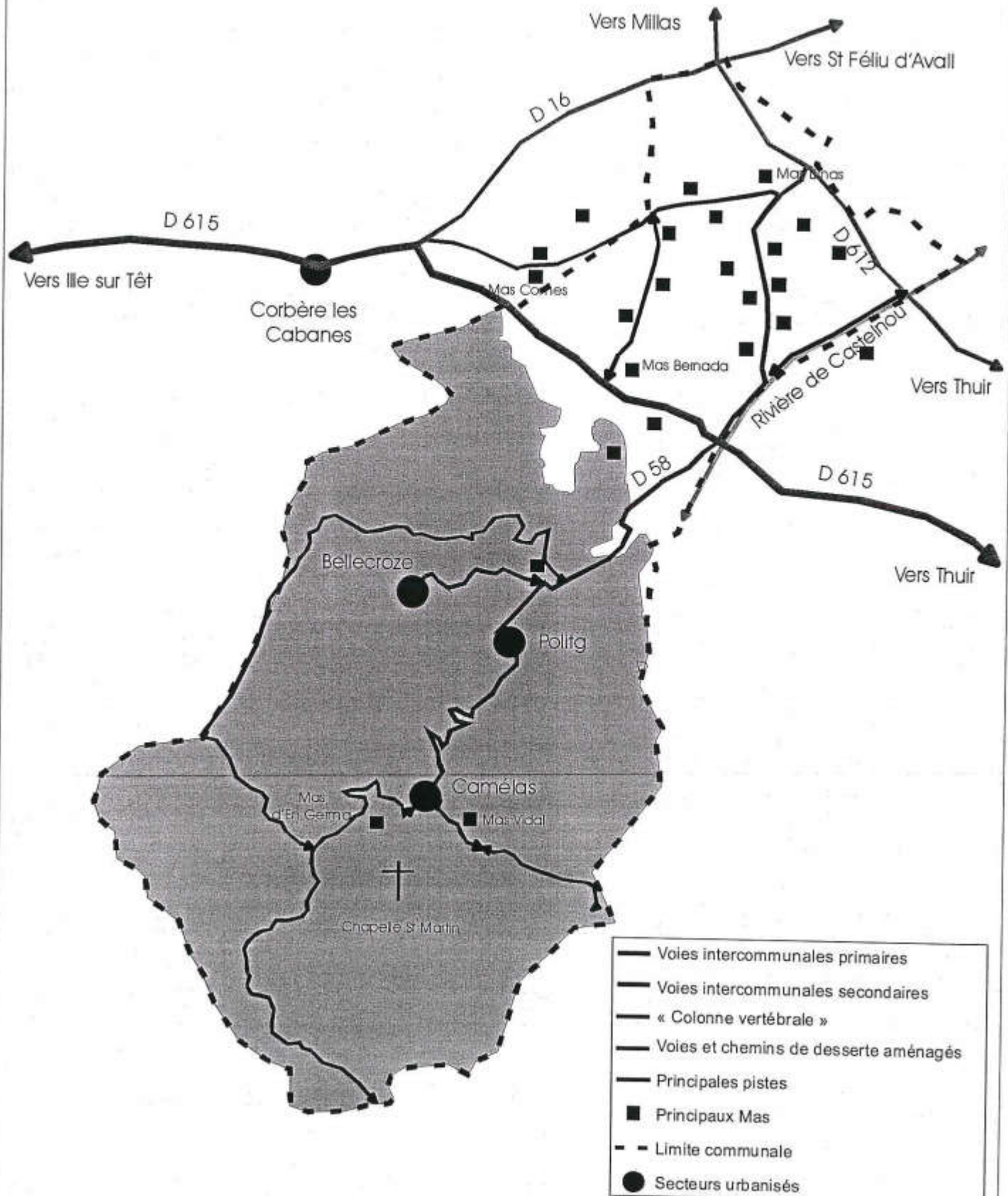
Les voies et chemins de desserte aménagés

Tous les abords des hameaux ne sont pas irrigués par « la colonne vertébrale ». Ces espaces du territoire communal sont reliés à l'axe principal par des voies plus étroites qui évoluent dans leur terminaison en chemins carrossables puis en sentiers. Il s'agit notamment de la route menant à Bellecroze, de l'axe reliant Camélas au Mas Vidal ou encore des 2 voies de la plaine reliant chacune le Mas Llinas au Mas Comes et le Mas Bernada à ce premier axe.

Les pistes

Elles parcourent les reliefs. Le tracé suit souvent les courbes de niveau notamment le long des lignes de crête. D'autres permettent la liaison entre certains Mas, la D 58 (« colonne vertébrale ») et ces lignes de crête.

Les principaux axes de circulation



Cette organisation routière associée à la topographie et au caractère éclaté de l'urbanisation génère un certain nombre de limites dans une optique de nouvelle ouverture à la construction.

La plaine et son réseau de Mas

L'urbanisation diffuse sous forme de Mas a induit une multiplication des réseaux. Le linéaire de voies de circulation est également bien représenté dans ce secteur. Un nouvel essor de l'urbanisation conduirait à un nécessaire renforcement des voies et réseaux existants synonyme pour la municipalité de lourdes charges financières autant en investissement qu'en entretien.

Les reliefs urbanisés en hameaux

L'organisation à partir de la « colonne vertébrale », impose la traversée de Poltig et notamment de sa place qui constitue une baïonnette dont l'aménagement est difficile, puisque c'est directement le bâti qui borde cette section de voie.

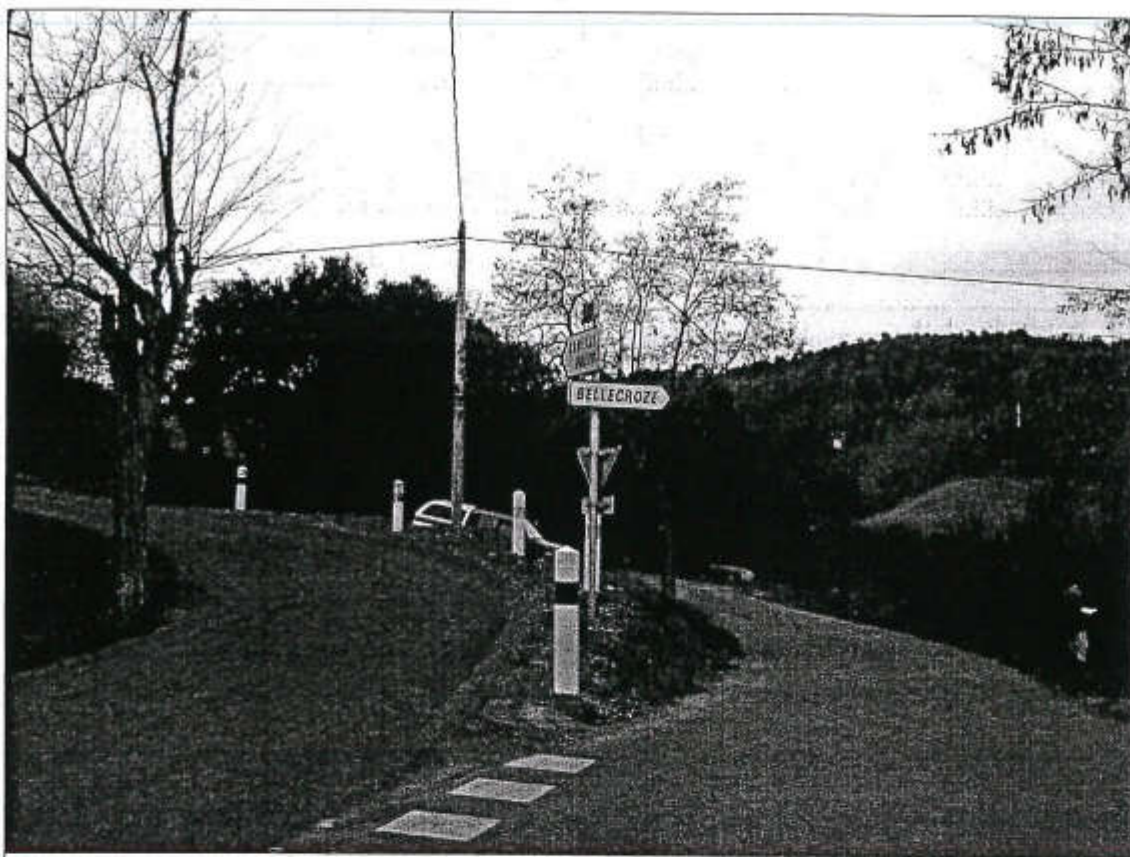
La traversée des hameaux

Cette situation favorisant le développement communal davantage à partir des hameaux que dans le secteur de la plaine, conduit à poser la question de l'aggravation de l'existant et notamment la traversée des hameaux par de nouveaux flux de véhicules.

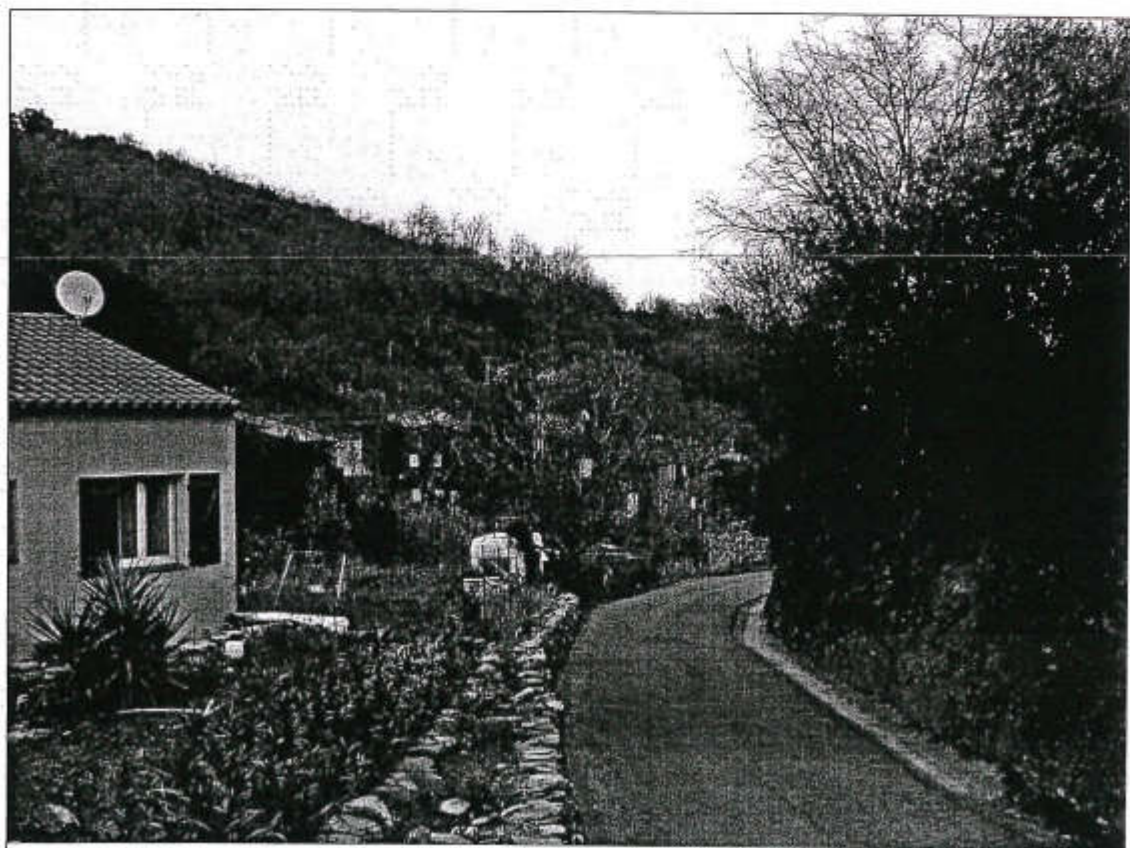
L'ampleur de ce risque est présente davantage dans la perception des habitants que réellement dans les faits (quelques parcelles ne justifieraient pas une aggravation de la circulation dans Poltig).

L'accroissement des opportunités de construction sur la partie haute de Poltig et sur Camélas présente toutefois cet inconvénient qu'il convient de prendre en compte.

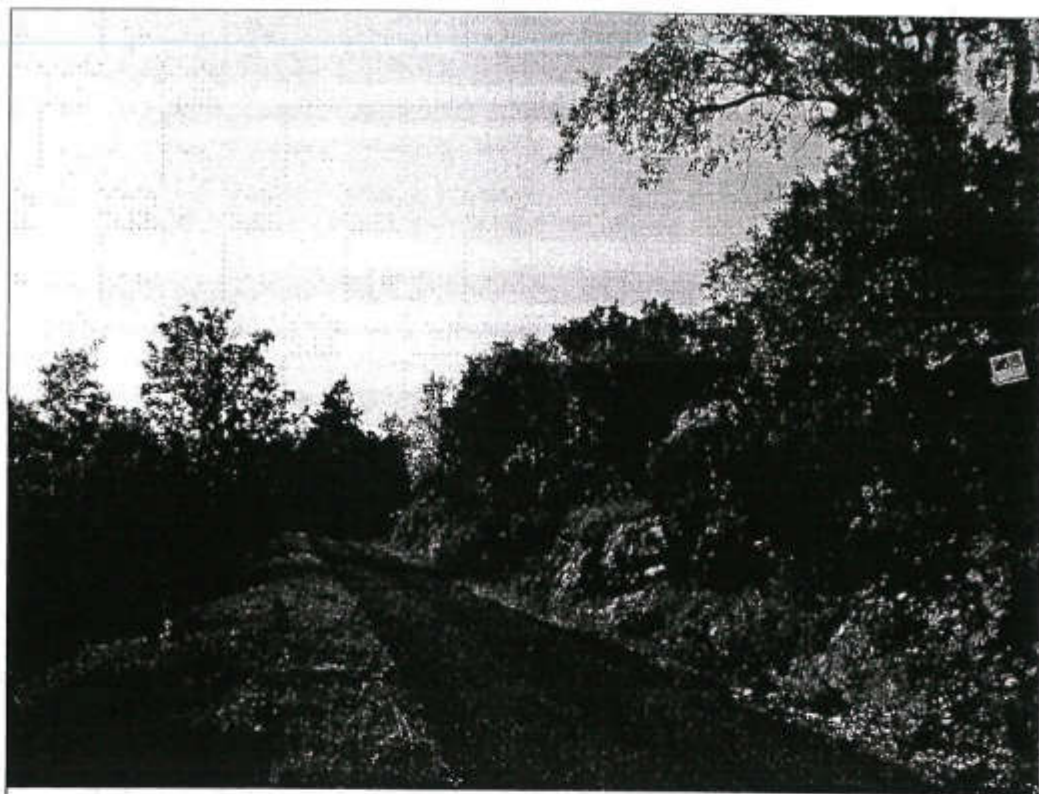
D'autre part, les hameaux présentent des atouts patrimoniaux constitués par le bâti et leurs ruelles. Le développement futur de la commune doit veiller également à ne pas porter atteinte à cet équilibre entre espaces publics, authenticité patrimoniale et ruralité.



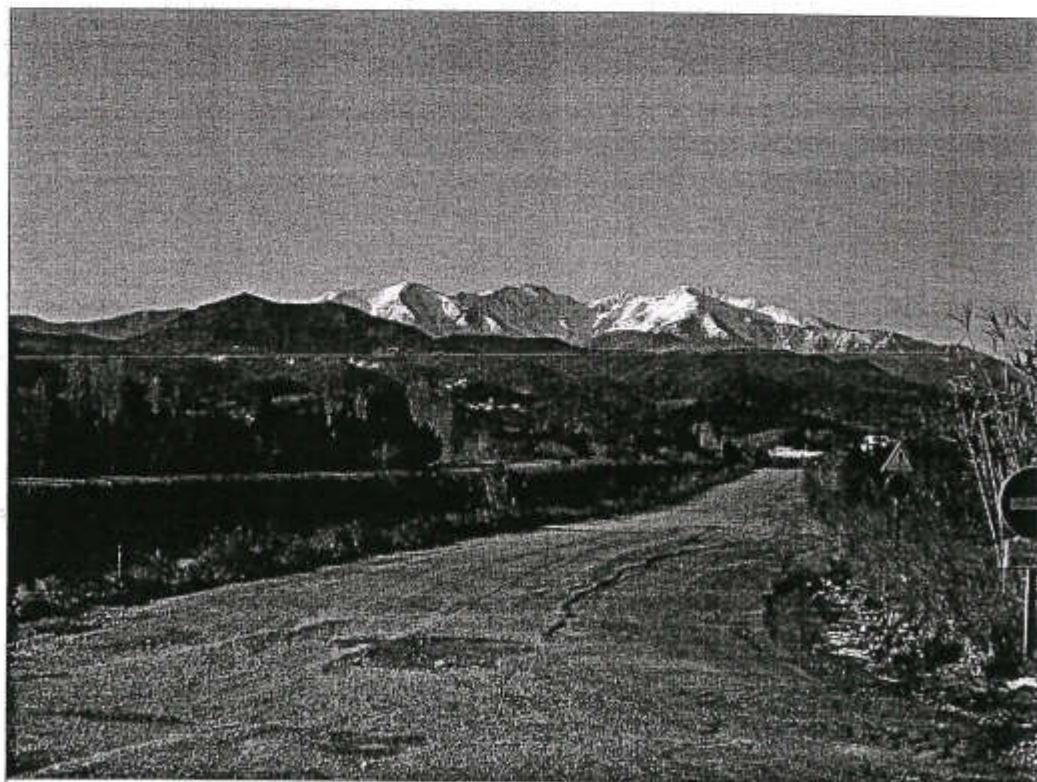
La voie d'accès à Bellecroze depuis la « colonne vertébrale »



La voie à l'entrée de Bellecroze



La « colonne vertébrale » entre Politg et Camélas : un potentiel limité



Les abords de la rivière de Castelnou



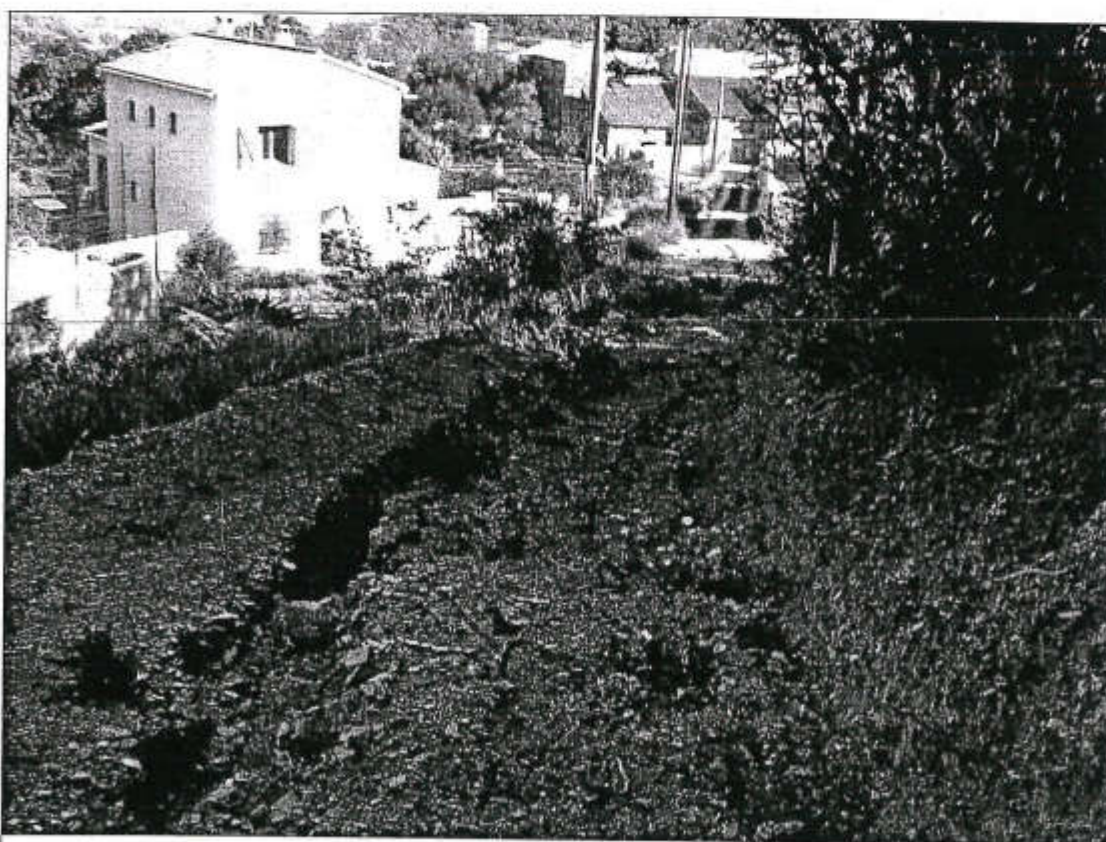
La place centrale de Politg : « entonnoir » entre Camélas et la plaine



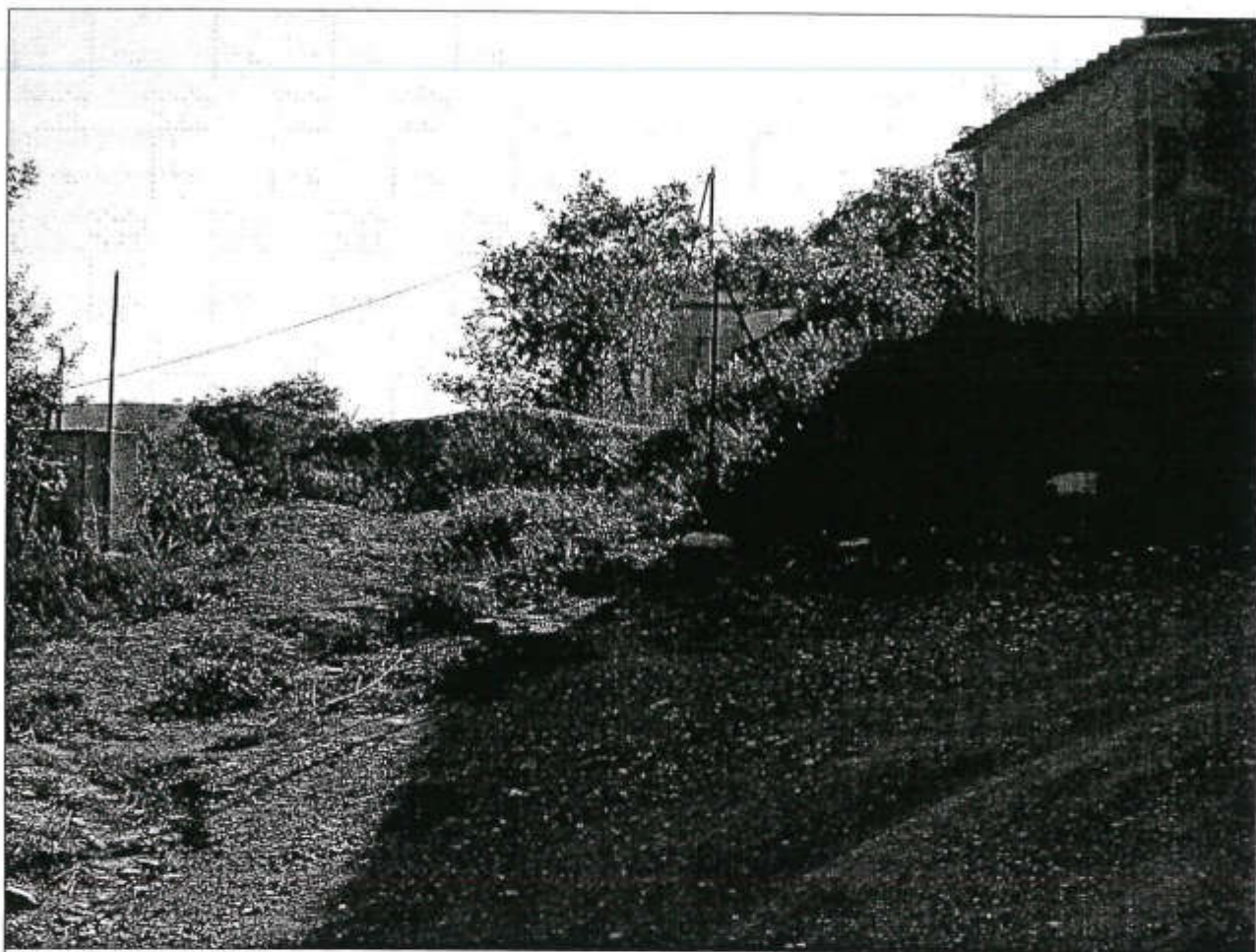
La traversée de Politg depuis Camélas



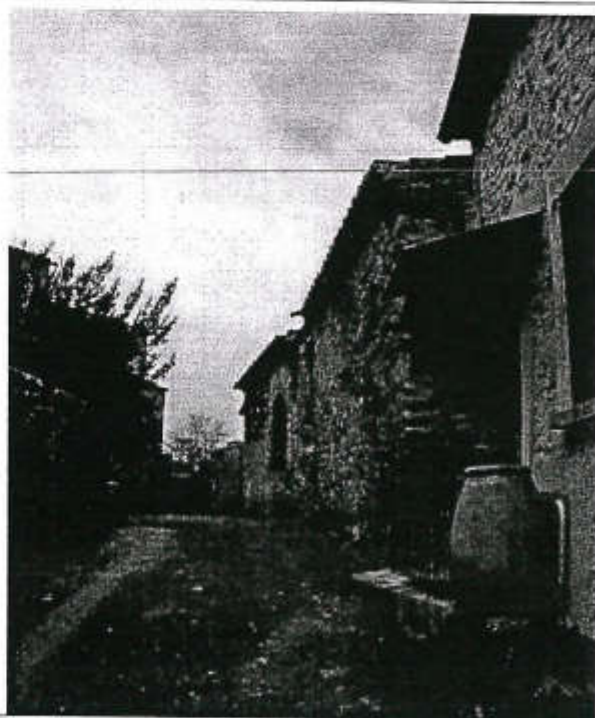
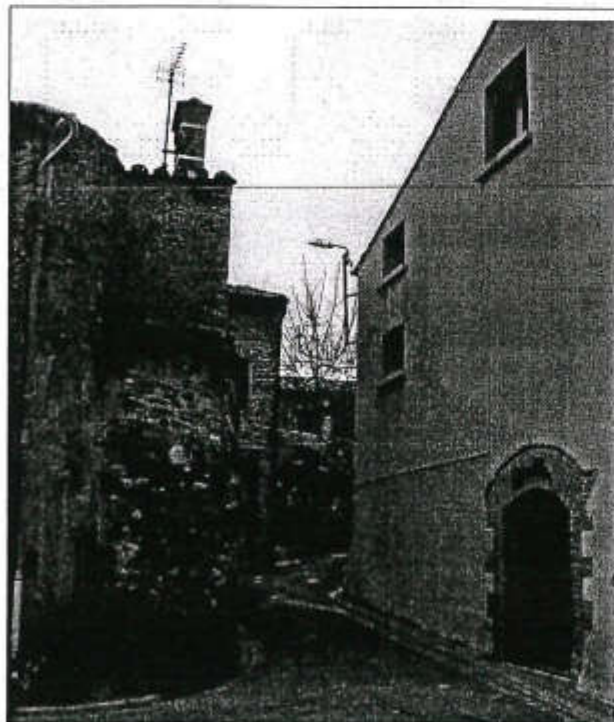
La desserte des propriétés se fait souvent par des chemins (ici Polityg)



Les chemins de Polityg : le problème de l'entretien, des risques naturels et du rôle des propriétaires



Des situations d'enclavement :
ici l'accès au château d'eau de Poligt se fait par une propriété privée

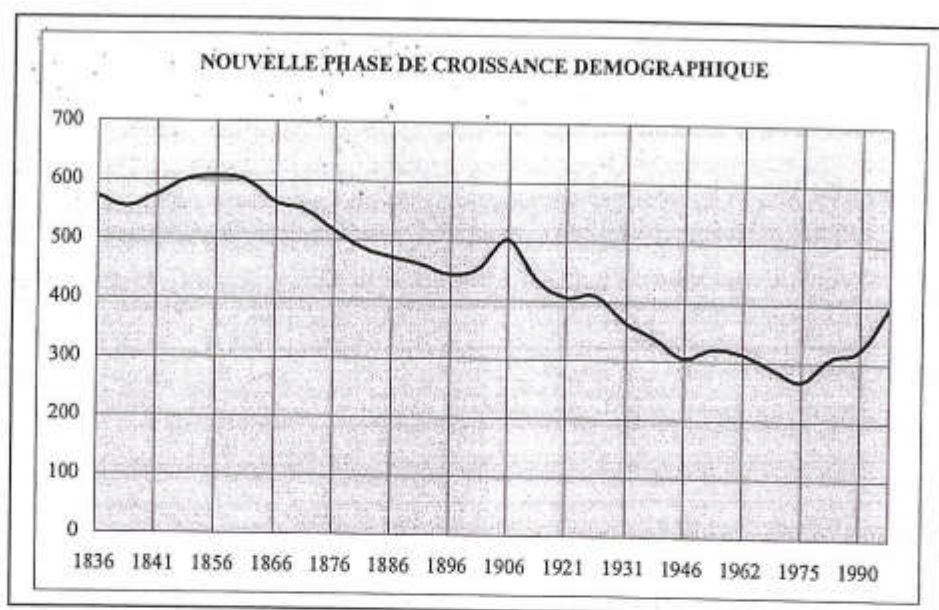


Les rues des hameaux :
des espaces à haute valeur patrimoniale

DYNAMIQUE SOCIO-ECONOMIQUE HABITAT - EQUIPEMENTS

7

AUGMENTATION DE LA POPULATION DEPUIS 1975



Camélas aborde une nouvelle phase de sa vie avec la reprise de la croissance démographique depuis le milieu des années 1970

Après avoir connu un lent déclin des années 1850 aux années 1970, Camélas voit sa population augmenter depuis une vingtaine d'années. Un mouvement qui rejoint celui qui affecte l'ensemble du canton de Thuir depuis plus de 40 ans.

	1962	1968	1975	1982	1990	1999
Camélas	313	289	268	308	323	398
canton	10242	10748	12388	13966	15806	18136

Sources : INSEE-RGP

Le taux de croissance qui a tendance à s'accélérer sur la dernière période indique le maintien de cette dynamique.

Taux de variation annuel					
	1962-68	1968-75	1975-82	1982-90	1990-99
Camélas	-1,32	-1,07	2,01	0,60	2,35
canton	0,81	2,07	1,66	1,59	1,54

Une commune attractive

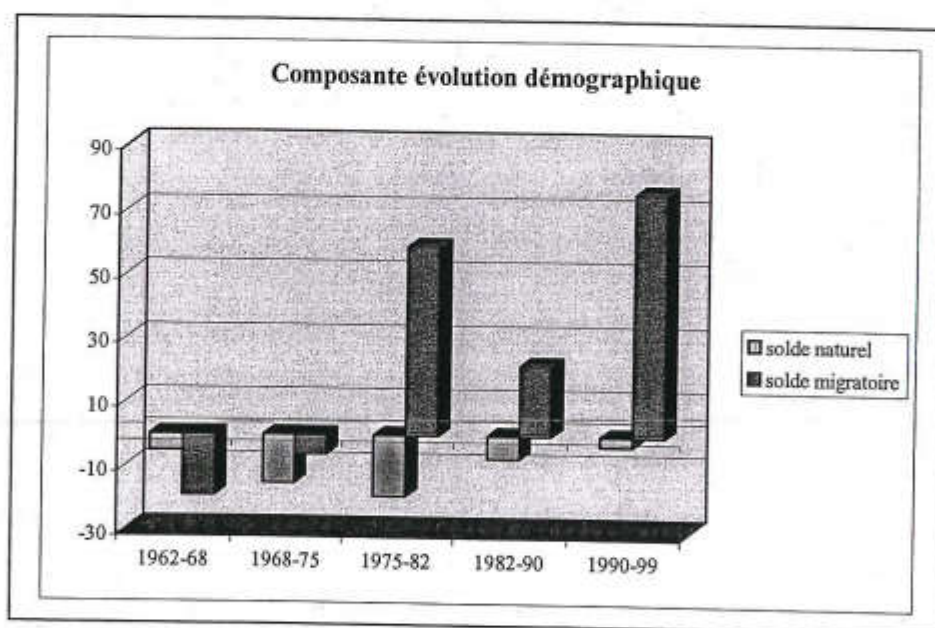
Le moteur de la croissance est le solde migratoire qui s'inverse à partir de 1975. Camélas redevient attractive.

	1962-68	1968-75	1975-82	1982-90	1990-99
solde naturel	-5	-15	-19	-7	-3
solde migratoire	-19	-6	59	22	76
Solde total	-24	-21	40	15	73

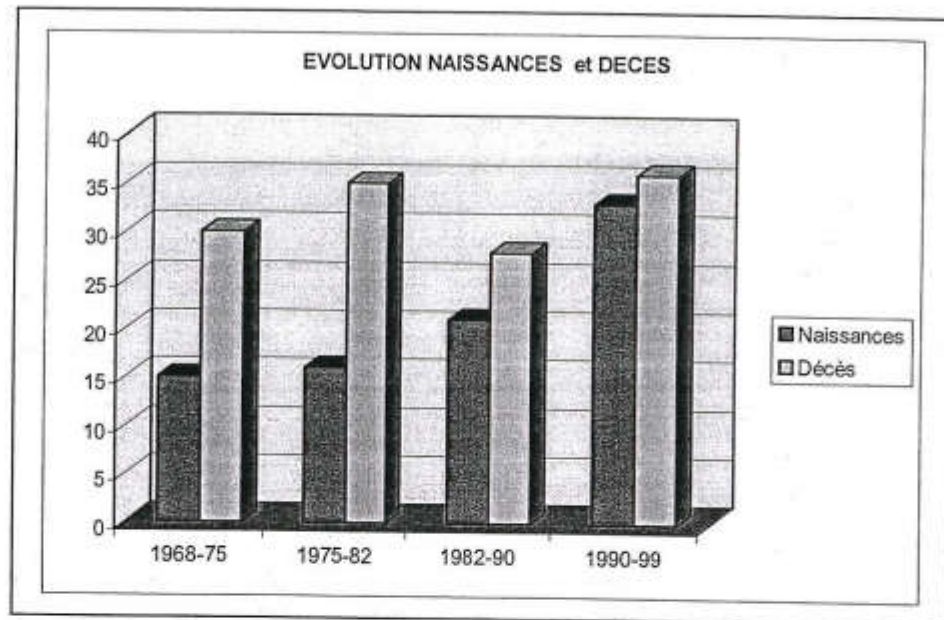
Sources : INSEE-RGP

Le solde migratoire qui a tendance à augmenter indique la forte attractivité du village. A l'inverse le solde naturel reste négatif.

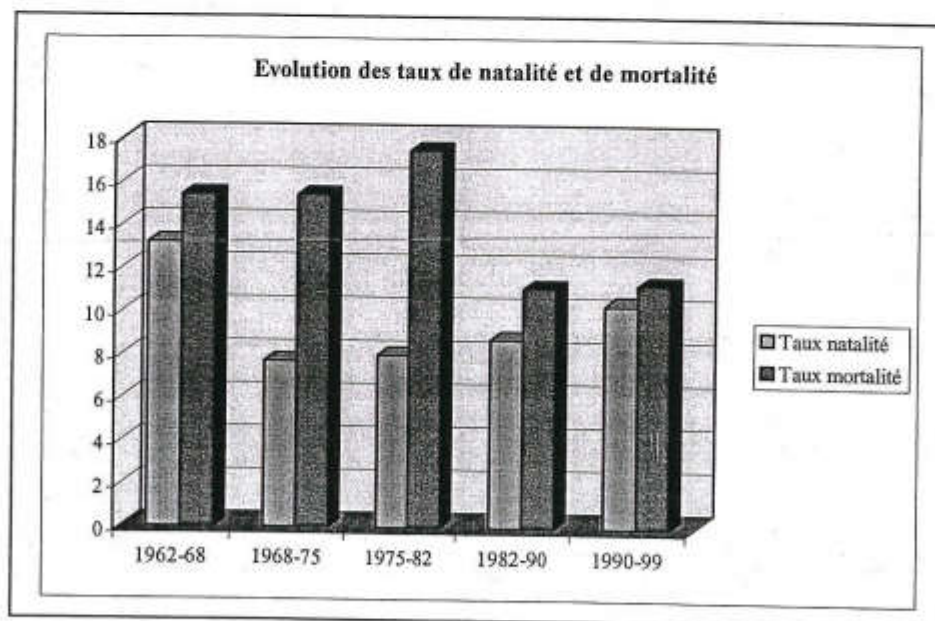
Le graphique illustre cette évolution.



Si le solde naturel reste négatif, il a tendance à se rapprocher de l'équilibre surtout grâce à l'augmentation du nombre de naissances.



Ainsi, le taux de natalité se rapproche du taux de mortalité.

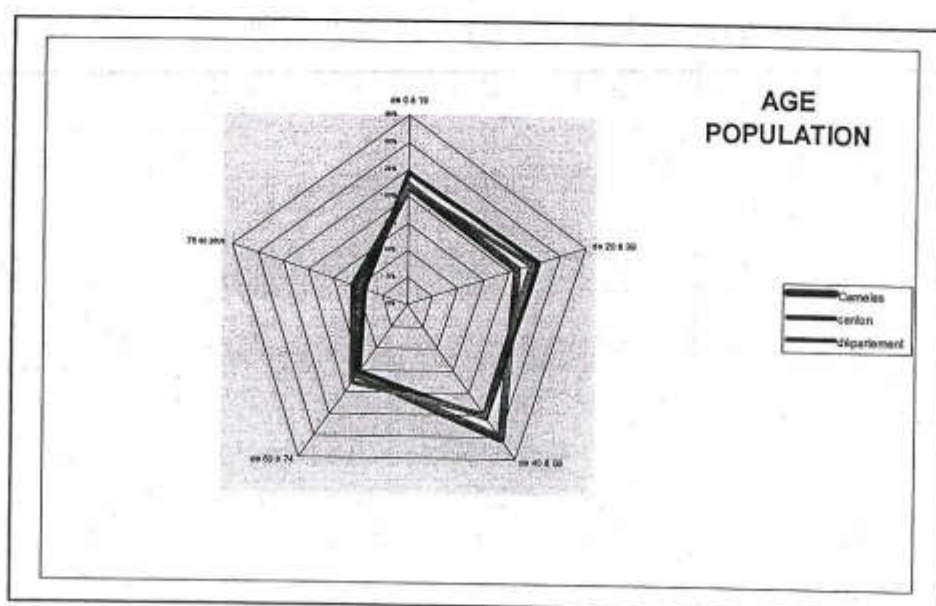
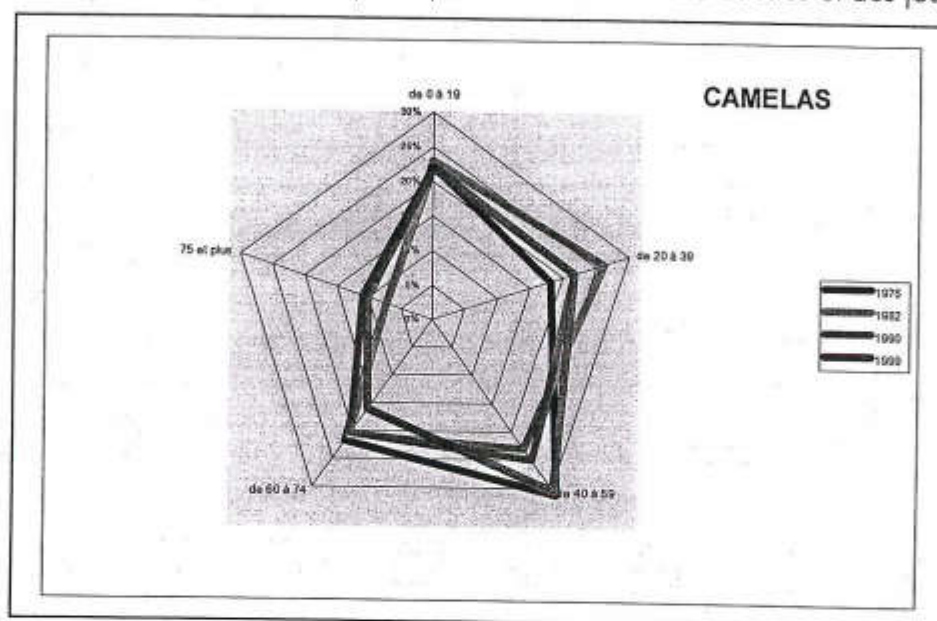


A terme, avec la continuation de la croissance démographique, il peut être envisagé un solde naturel positif.

L'arrivée de nouveaux habitants modifie les équilibres démographiques avec un léger rajeunissement de la population. Par rapport à l'ensemble du département, la part des moins de 20 ans reste stable, mais surtout les plus de 60 ans perdent du poids dans Camélas.

	1975	1982	1990	1999
de 0 à 19 ans	22%	23%	22%	22%
de 20 à 39	18%	26%	22%	22%
de 40 à 59	31%	23%	25%	30%
de 60 à 74	22%	21%	20%	16%
75 et plus	7%	7%	11%	10%

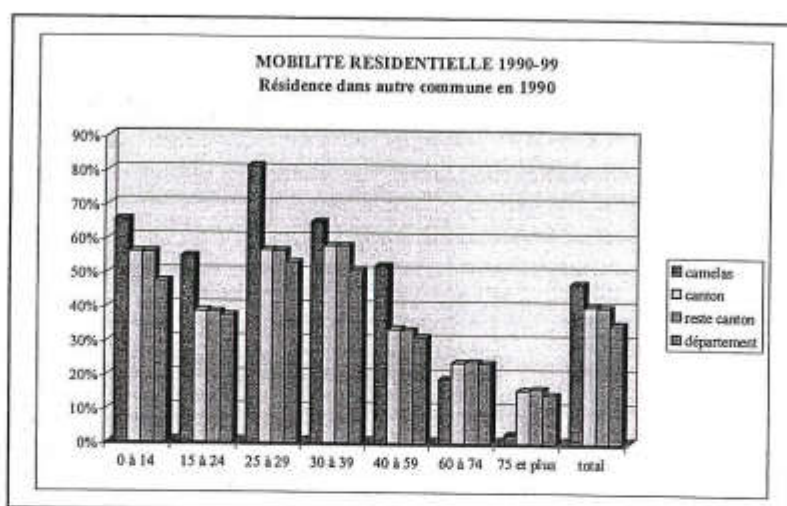
Le graphique illustre ce glissement qui se produit en faveur des adultes et des jeunes.



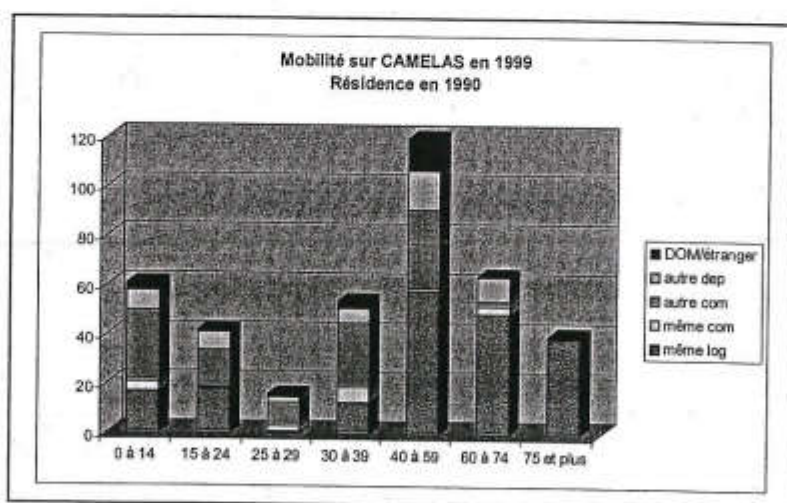
Sources : INSEE-RGP

D'où viennent les nouveaux arrivants ?

Camélas est plus attractive que le reste du canton et le département. Près de la moitié (47%) des résidents en 1999 sont des migrants. Le graphique illustre cette situation et permet la comparaison avec le canton et le département.



Camélas se distingue surtout avec une proportion élevée de migrants sur les classes d'âges inférieures à 60 ans.



Sources : INSEE-RGP

La proportion de nouveaux habitants qui arrivent en particulier des autres communes du département est élevée.

29% des habitants vivaient dans une autre commune des PO en 1990 contre 23% au niveau du canton et 16% au niveau du département.

Cette tendance provoque une modification de la structure par âge du village. En effet, ce sont des adultes avec enfants qui viennent s'installer . Le graphique indique que plus de 50% des 30/59 ans sont des migrants. Les $\frac{3}{4}$ des enfants de moins de 15 ans suivent leurs parents.

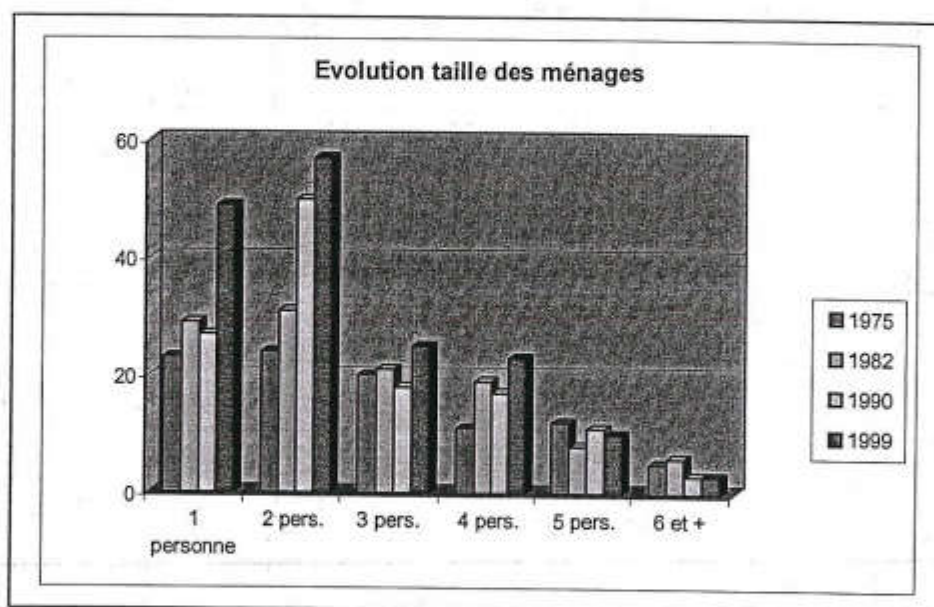
Entre 60 et 74 ans, il faut aussi noter une proportion importante d'habitants qui arrivent d'autres régions françaises. Il s'agit des retraités.

Enfin, Camélas est une commune attractive aussi par rapport à l'étranger. En particulier pour les 40/59 ans qui viennent s'installer au soleil.

La modification de la structure des ménages.

Cette situation provoque une modification de la taille des ménages avec une forte augmentation des ménages comprenant 1 ou 2 personnes.

	1975	1982	1990	1999
de 1 personne	24%	25%	21%	29%
de 2 personnes	25%	27%	40%	34%
de 3 personnes	21%	18%	14%	15%
de 4 personnes	12%	17%	13%	14%
de 5 personnes	13%	7%	9%	6%
6 et +	5%	5%	2%	2%

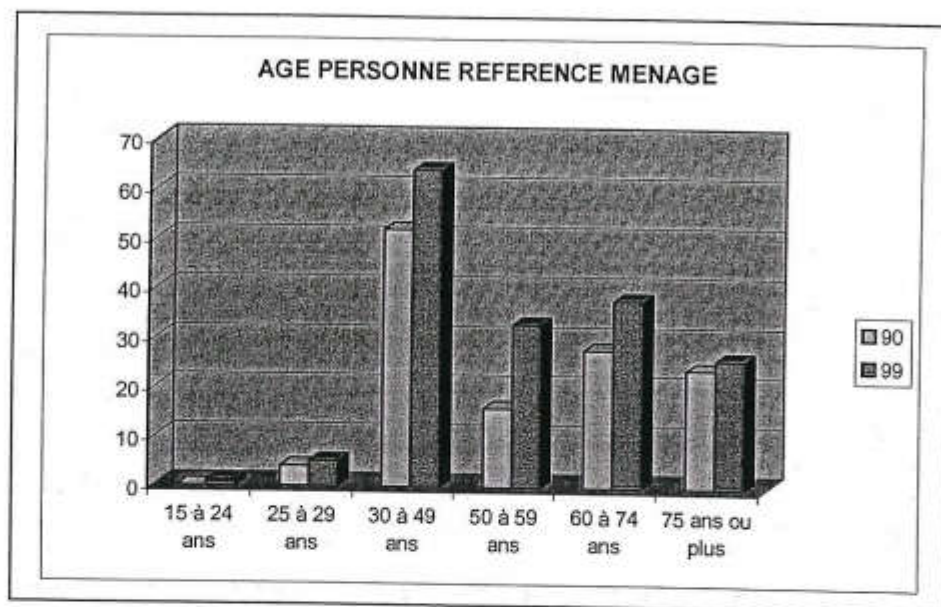


Sources : INSEE-RGP

Si le profil est relativement identique à celui de l'ensemble du canton, Camélas possède une proportion légèrement plus élevée de ménages avec 1 ou 2 personnes (63% contre 59%). Les ménages avec 3 personnes sont moins présents sur le village (15% contre 19%).

L'âge des personnes de référence des ménages

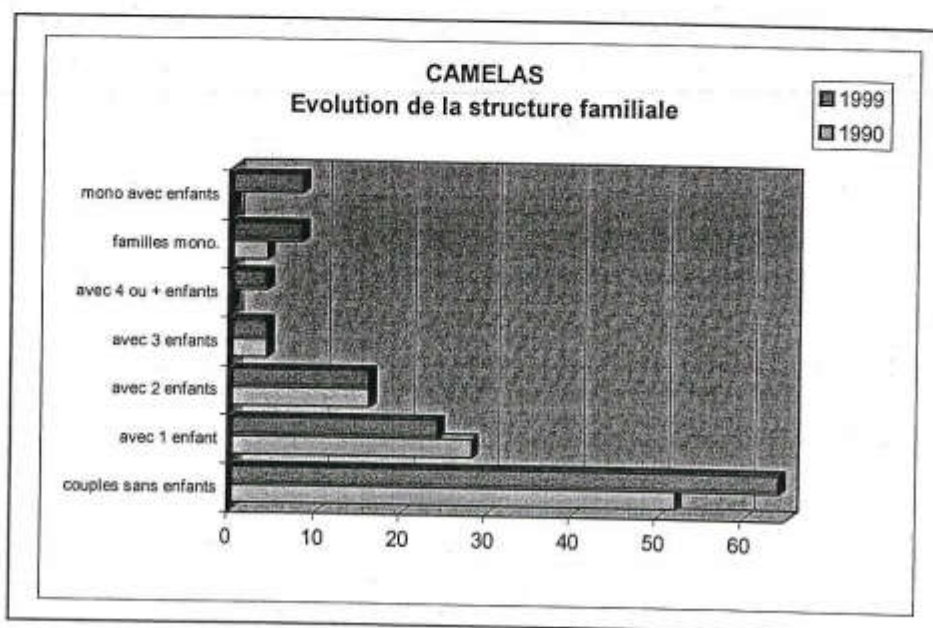
L'augmentation du nombre de ménages entre 30 et 74 ans indique l'installation d'une population diversifiée.



L'évolution des familles

La plus forte augmentation touche les couples sans enfants. Il s'agit des retraités.

Le nombre de familles avec enfants augmente plus légèrement. Il faut aussi signaler que la modification de la structure familiale avec le développement des familles monoparentales touche aussi Camélas.



Sources : INSEE-RGP

LOGEMENT

Le nombre de logements recensés sur Camélas augmente parallèlement à la croissance démographique.

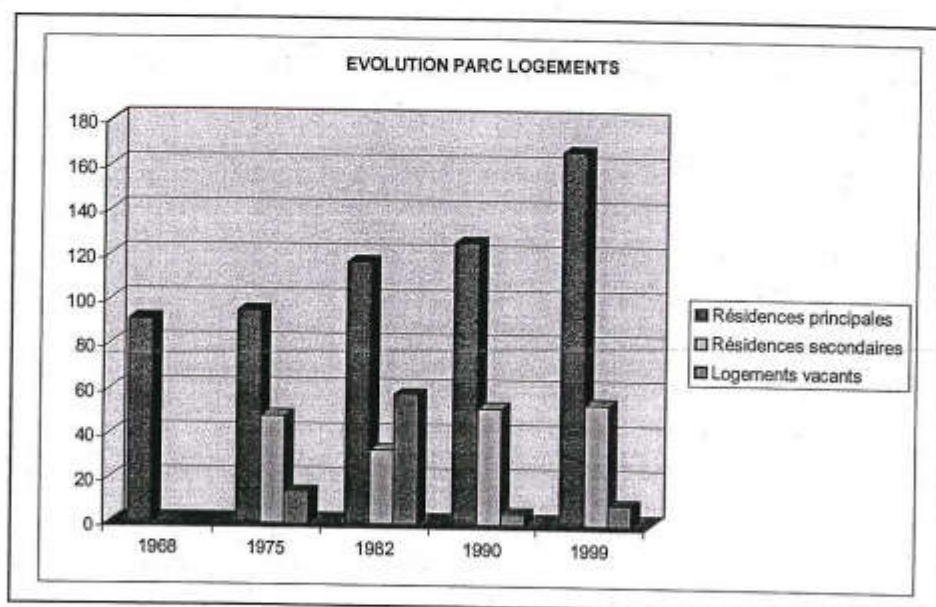
L'offre se répartie en résidences principales et en résidences secondaires.

Il faut signaler la quasi disparition des logements vacants sur la commune depuis une vingtaine d'années.

	1968	1975	1982	1990	1999
Résidences principales	91	95	117	126	167
Résidences secondaires		48	33	52	54
Logements vacants		14	58	5	9
Total logements	91	157	208	183	230

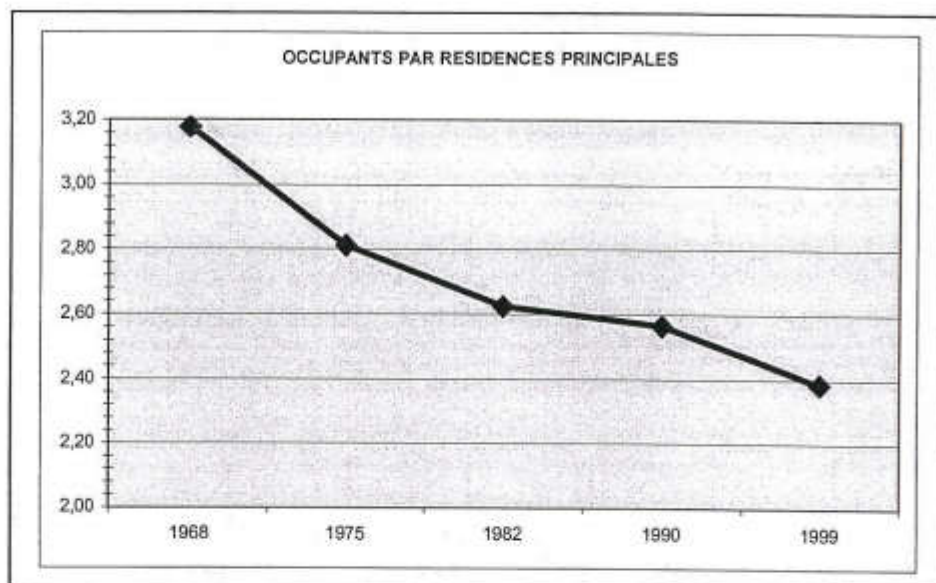
Sources :INSEE-RGP

Durant la dernière décennie la croissance de l'offre affecte essentiellement les résidences principales.



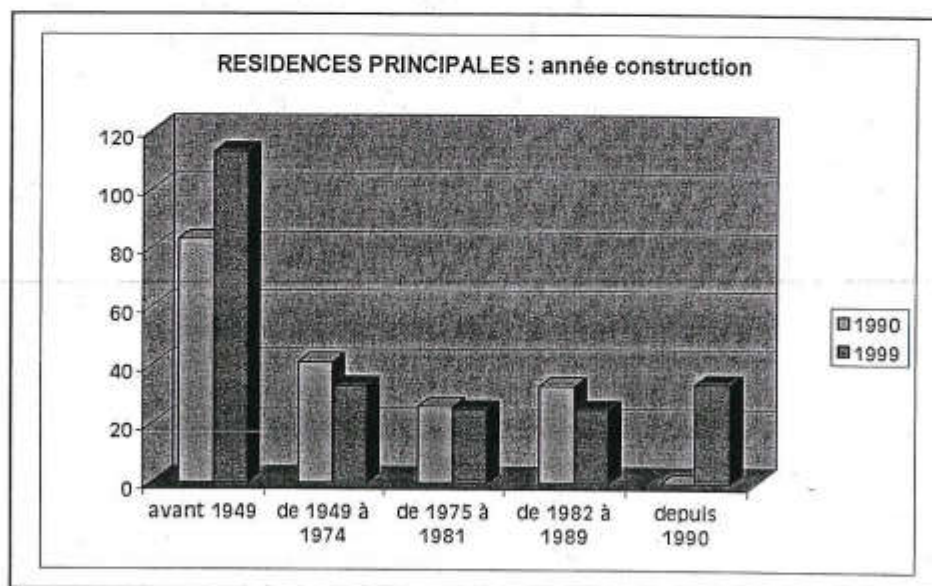
Le nombre de résidences secondaires reste stable.

Le nombre d'occupants par logements baisse en liaison avec la modification des structures familiales.



Sources : INSEE-RGP

L'augmentation de l'offre (40 logements supplémentaires) résulte pour partie de la construction de nouvelles résidences et de la récupération de logements plus anciens.



Le rythme reste soutenu et à tendance à augmenter (entre 3 et 4 nouvelles maisons par an). Sur le canton il marque une pose tout en restant élevé.

Sur Camélas, l'offre en locatif est faible. Elle ne représente que 9% des logements contre 27% au niveau du canton. Les résidences sont occupées par leurs propriétaires à 84% contre 66% au niveau du canton.

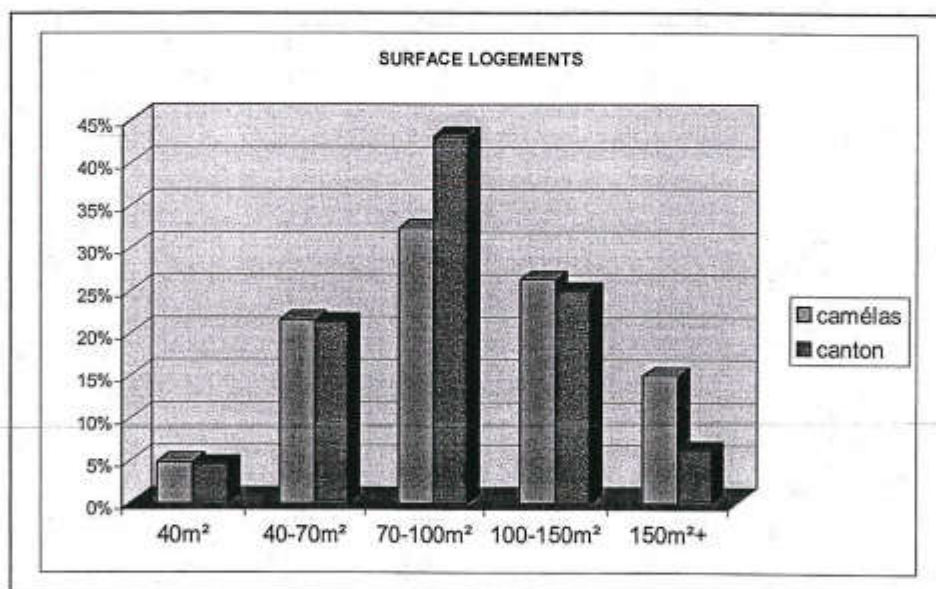
Aucun logement social n'est recensé dans la commune (8% au niveau du canton).

	Camélas		canton	
	1990	1999	1990	1999
statut propriétaire	79%	84%	66%	68%
Locatif non-HLM	7%	8%	18%	14%
Locatif HLM	0%	0%	8%	8%
meublé	0%	1%	1%	1%
logé gratuit	14%	7%	6%	9%

Sources : INSEE-RGP

Durant la dernière décennie le différentiel avec le canton s'est accentué.

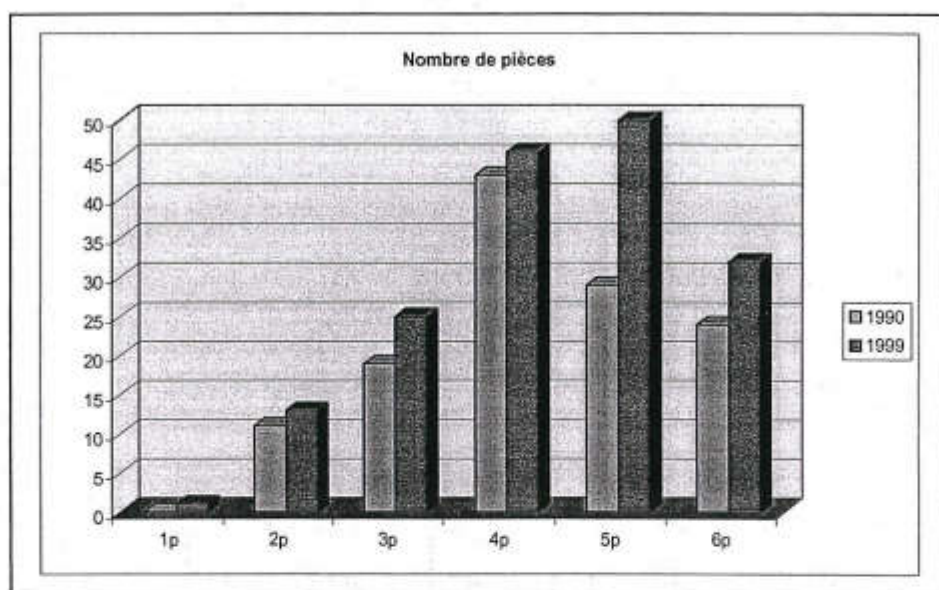
La superficie des logements est plus élevée sur Camélas.



En particulier c'est l'offre de logements intermédiaires qui est moins représentée sur Camélas.

Les résidences avec plus de 150m² sont nombreuses sur le village.

Cette situation se renforce. En effet, durant la dernière décennie, l'offre augmente surtout pour les logements ayant 5 pièces et plus.



Sources : INSEE-RGP

Un équilibre bâti d'avant-guerre – bâti d'après-guerre

La moitié des logements datent des cinquante dernières années et le quart des vingt dernières.

Une opération programmée d'amélioration de l'habitat est engagée depuis 1999 dans la communauté de communes des Aspres. Elle permet l'entretien et la réhabilitation des logements anciens. En 4 ans, 4 dossiers propriétaires ont été montés.

Population active et emplois

La phase de croissance de la population s'accompagne d'une augmentation du nombre d'actifs.

	1975	1982	1990	1999	evo 99/90
Actifs	95	135	124	174	40%
Act. Occupés	91	120	114	146	28%
Sédentaires	73	76	46	37	-20%
Sortent	18	44	68	109	60%
Entrent	11	5	20	36	80%
Emplois	84	81	66	73	11%
taux emplois/1000h	31%	26%	20%	18%	
indice activité	88%	60%	53%	42%	
population	268	308	323	398	23%

Le taux d'emplois et l'indice d'activité ont tendance à baisser. En effet, l'offre d'emplois localisée sur Camélas reste stable. Les modifications résultent surtout de la forte augmentation des actifs qui sortent travailler vers d'autres communes.

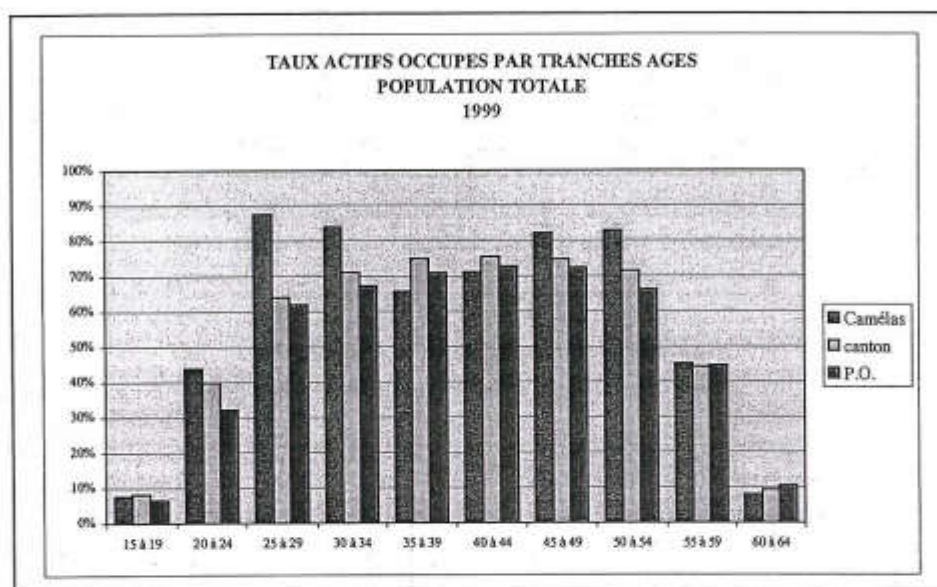
Ce mouvement traduit la fonction résidentielle que joue le village de Camélas.

Il faut signaler que le taux d'activité et le pourcentage d'actifs occupés pour la tranche des 20/59 ans sont supérieurs sur Camélas à ceux du canton et du département.

taux pour les 20/59 ans			
	Camélas	canton	P.O.
actifs	82%	80%	77%
actifs occupés	72%	67%	62%
chômage	12%	16%	19%

Sources : INSEE-RGP

Le graphique du taux d'actifs occupés par tranche d'âge laisse apparaître la spécificité de Camélas pour les 45/54 ans et les moins de 34 ans.



Sources : INSEE-RGP

Ce graphique illustre parfaitement l'évolution démographique du village qui attire de nombreux adultes ayant entre 40 et 60 ans.

Les déplacements résidences-travail en 1999 laissent apparaître les principaux flux à destination de Perpignan et Thuir.

MIGRATIONS ALTERNANTES CONCERNANT UNE COMMUNE:					
d'Origine de CAMELAS			à Destination de CAMELAS		
total actifs		146	total actifs		73
	Destination	Nb actifs		Origine	Nb actifs
Camélas	66033	37 25%	66033	37 Camélas	51%
Perpignan	66136	37 25%	66210	11 Thuir	15%
Thuir	66210	33 23%	66044	4 Castelnou	5%
Argelès	66008	6 4%	66056	4 Corbère/Cabanes	5%
Prades	66149	4 3%	66108	3 Millas	4%
Rivesaltes	66164	3 2%	66213	3 Toulouges	4%
Ponteilla	66145	2	66055	2 Corbère/Cabanes	3%
St Cyprien	66171	2	66136	2 Perpignan	3%
St Félic Avall	66174	2	66173	2	3%
Le Soler	66195	2	66013	1	
Sigean	11379	2	66028	1	
	66021	1	66088	1	
	66038	1	66172	1	
	66041	1	66195	1	
	66044	1			
	66049	1			
	66056	1			
	66086	1			
	66088	1			
	66101	1			
	66108	1			
	66126	1			
	66140	1			
	66141	1			
	66172	1			
	66213	1			
	66225	1			

Sources : INSEE-RGP

3 communes se partagent les actifs :

Camélas

Perpignan

Thuir

L'activité agricole

L'agriculture regroupe la majorité des emplois sur Camélas. Entre 1990 et 1999, leur proportion et passe de 55% à 66% du total des emplois.

Un secteur agricole important qui se maintient mieux que sur l'ensemble du canton. L'activité est aujourd'hui majoritairement localisée sur la plaine.

Ainsi, la baisse du nombre d'exploitations professionnelles n'est que de 24% entre 1979 et 2000 contre 34% pour l'ensemble du canton. Cette situation est renforcée par le nombre d'exploitation de plus de 10 hectares qui reste stable durant ces 20 ans.

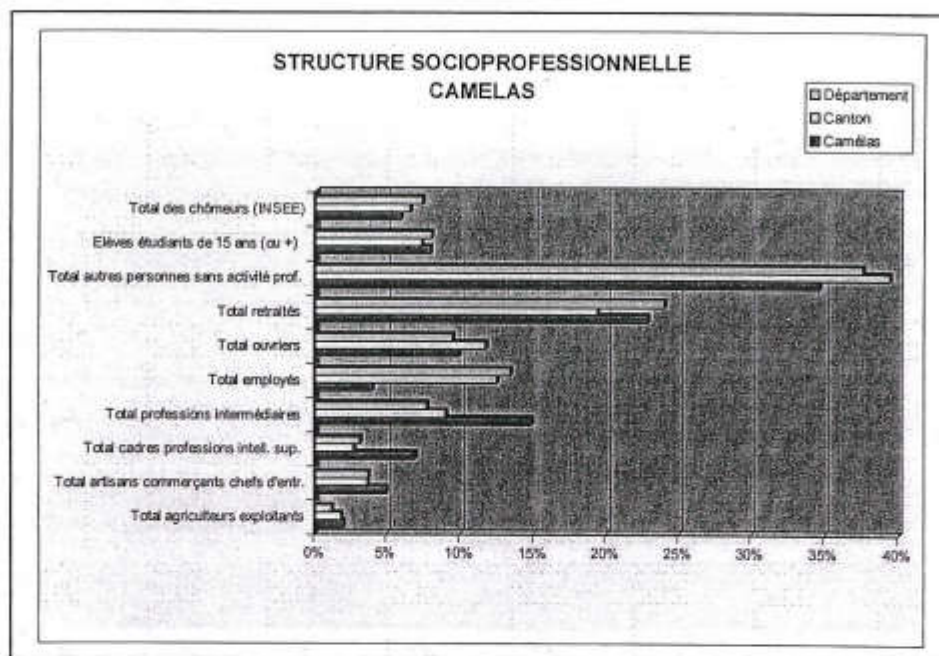
La superficie agricole utilisée a diminué de 22% contre 6% pour le canton durant la même période. La diminution touche surtout la vigne (-27% contre 20%). A l'inverse les surfaces affectées à la culture des vergers augmentent.

L'âge des chefs d'exploitation connaît une évolution positive. Ainsi la proportion des moins de 40 ans passe de 10% à 33% sur Camélas. A l'inverse, leur nombre baisse sur l'ensemble du canton (de 43% à 37%).

Sources :RGA

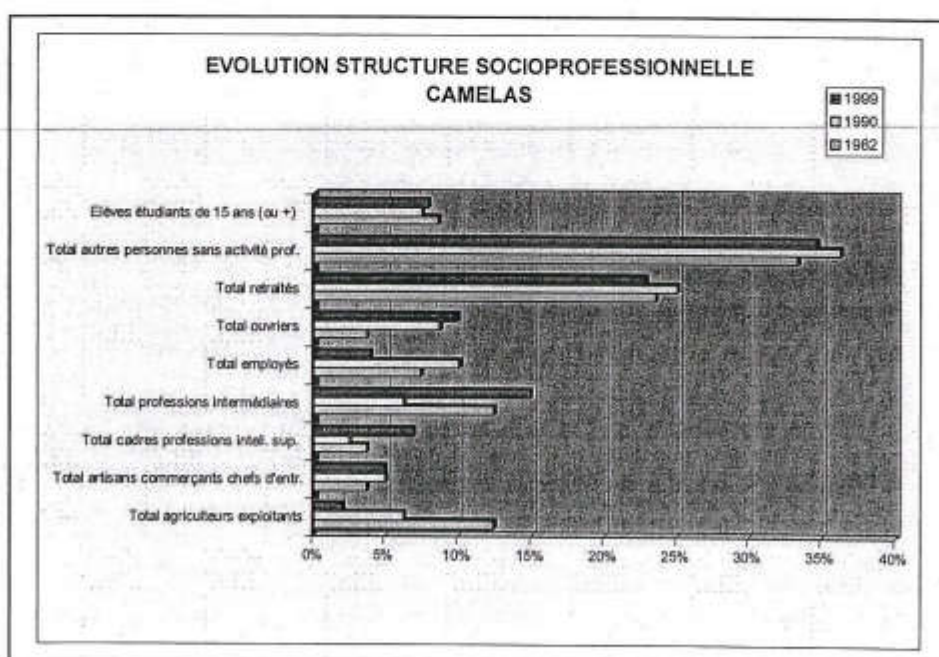
Evolution structure socio-économique de la population.

Camélas se distingue avec une proportion de cadres et de professions intermédiaires plus importante que l'ensemble du canton et du département.



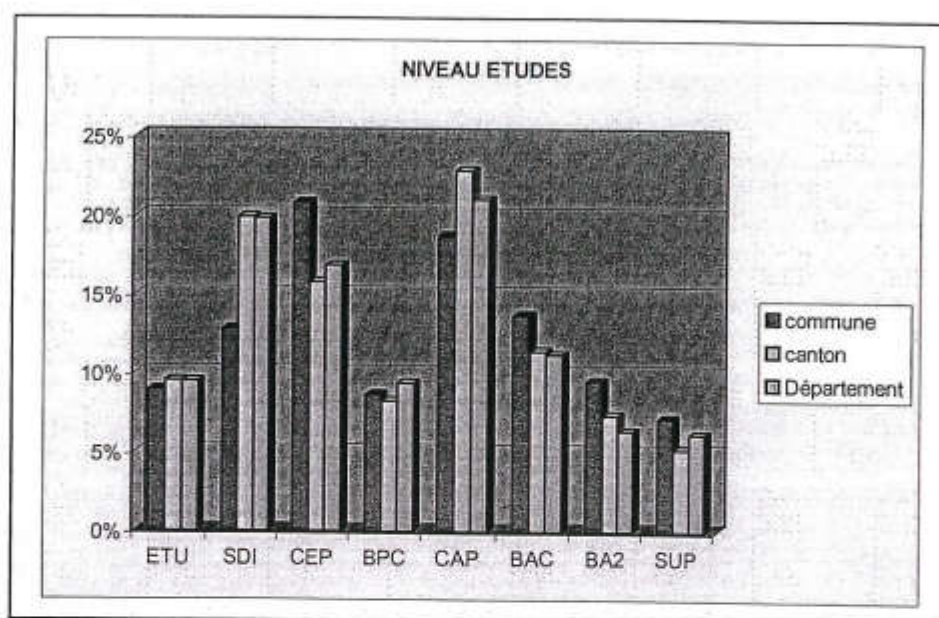
Sources : INSEE-RGP99

Cette situation s'accroît avec l'installation des nouveaux habitants.



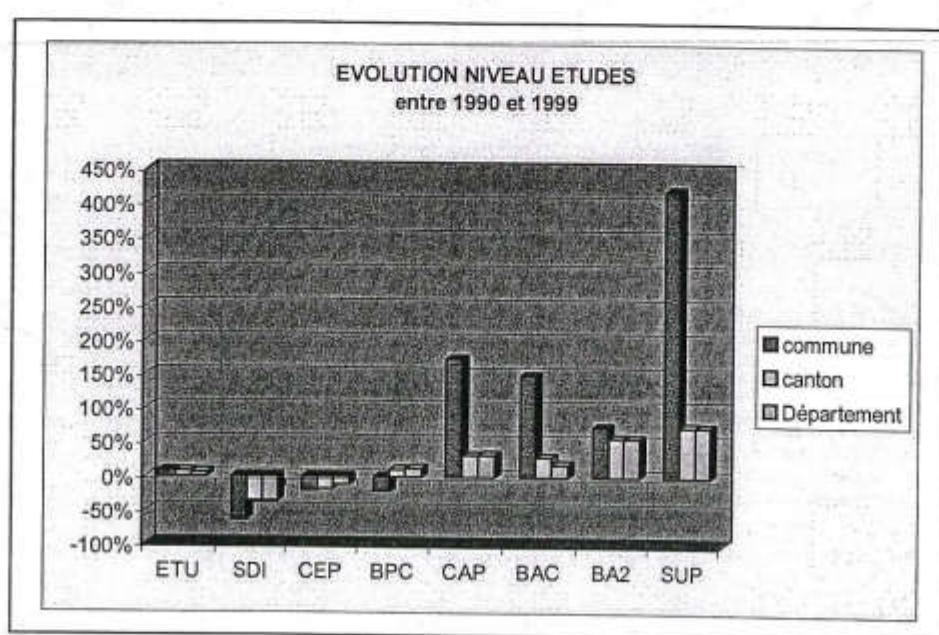
Le niveau d'études de la population traduit cette évolution.

Par rapport au canton et au département, la proportion d'habitants de plus de 15 ans ayant un niveau d'études élevé est plus importante.



Sources : INSEE-RGP99

Cette dynamique a tendance à s'accroître avec l'arrivée des nouveaux habitants.



L'offre en équipements

L'analyse laisse apparaître une fréquentation des équipements de la ville de Thuir qui possède une offre diversifiée. Dans une commune où l'habitat est dispersé (mas, hameaux) la présence de ce centre à moins de 10 km ne favorise pas le développement d'une offre de services spécifiques. La carte communale tient compte de cette situation et favorise les liens avec le bourg centre. Eviter de multiplier les équipements permet aussi de favoriser un niveau supérieur pour le pôle central.

Pour Camélas 14 établissements sont comptabilisés au 1/01/2001. Soit 1 établissement dans l'alimentaire, 3 dans la construction, 4 dans le commerce, 1 dans le transport, 3 dans l'immobilier, 1 dans les services et 1 dans la santé.

Sur la commune l'inventaire communal de 1998 recensait des activités dans le bâtiment, la santé et l'action sociale.

La capacité d'accueil touristique est faible. Outre les résidences secondaires, un camping comprenant 68 emplacements est installé en limite Nord de la commune.

Les enfants de Camélas fréquentent les écoles de Thuir.

En 1999, ils rejoignent les classes primaires et le collège de Thuir. Plus tard, ils fréquentent les lycées de Perpignan.

MOBILITE SCOLAIRE commune B	SORTIES de CAMELAS vers B									
	total	3 ans	4 ans	5 ans	6 ans	7 à 11 ans	12 à 15 ans	16 à 18 ans	19 à 24 ans	25 ans ou plus
MONTPELLIER	1	0	0	0	0	0	0	0	1	0
CAMELAS	2	0	0	0	0	0	0	1	1	0
ELNE	2	0	0	0	0	0	0	0	1	1
ESPIRA-DE-L'AGLY	1	0	0	0	0	0	0	1	0	0
ILLE-SUR-TET	3	0	0	0	0	1	2	0	0	0
LLUPIA	3	0	0	0	0	3	0	0	0	0
PERPIGNAN	21	0	0	0	0	0	1	11	7	2
PRADES	9	0	0	0	1	1	3	3	1	0
THEZA	1	0	0	0	0	0	0	0	1	0
THUIR	43	0	3	1	4	15	17	2	0	1
Total	86	0	3	1	5	20	23	18	12	4

Sources : INSEE-RGP99

Réserves foncières pour équipements

Dans le cadre de l'élaboration de son document d'urbanisme, la commune a identifié un certain nombre de besoins liés au fonctionnement des services communaux.

Au hameau de Camélas, une parcelle (533a) permet de prévoir la réalisation d'un bâtiment communal pour entreposer du matériel. A Politg une autre parcelle (677) doit accueillir un bâtiment communal.

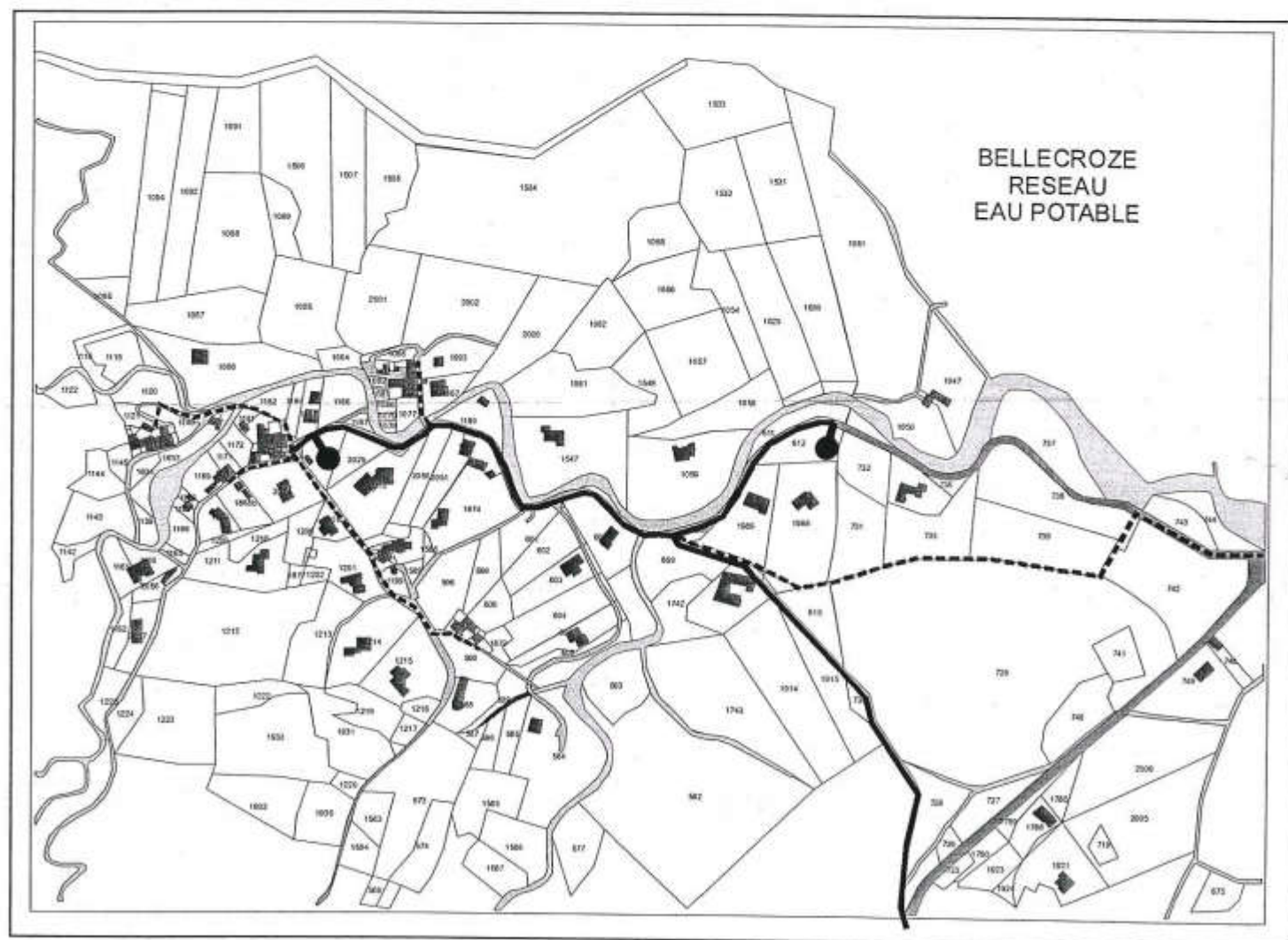
RESEAU EAU POTABLE ET EAUX USEES

Le réseau d'eau potable arrive de Thuir. Il a la capacité pour alimenter les 3 hameaux.

Sur Bellecroze le réseau d'eau potable dessert les diverses constructions à partir d'une conduite principale en fonte (125) qui arrive de Politg. Elle longe la route jusqu'à Bellecroze del mitg où une borne incendie est installée. Une deuxième conduite en fonte (125) alimente une borne incendie localisée plus en aval.

Une conduite en PVC (32) alimente la station localisée en aval. Elle longe les vignes et rejoint la route près du croisement de Bellecroze.

Il faut signaler 2 autres bornes incendies. L'une est installée à proximité des bâtiments de la mairie sur le D58 et l'autre au croisement du D58 et du D615.

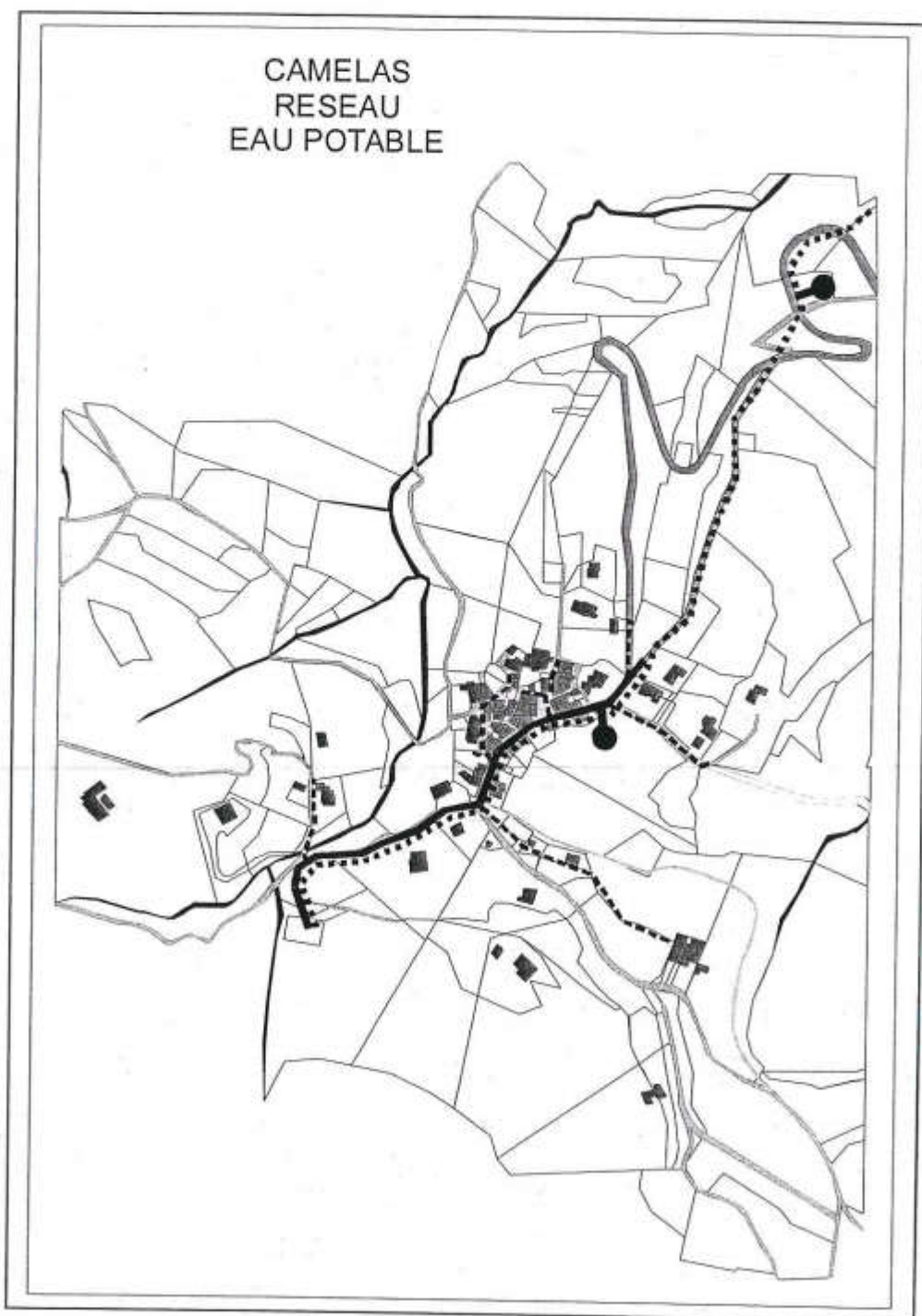


Au niveau de Politg, l'alimentation en eau potable s'effectue à partir du réservoir (capacité 150m³) par une conduite en fonte (125). Les divers branchements irriguent les maisons dans le hameau. A noter une conduite qui permet de desservir la maison isolée sur la frange sud.

Une borne incendie est installée au cœur du hameau et une deuxième sur la route de Camélas.



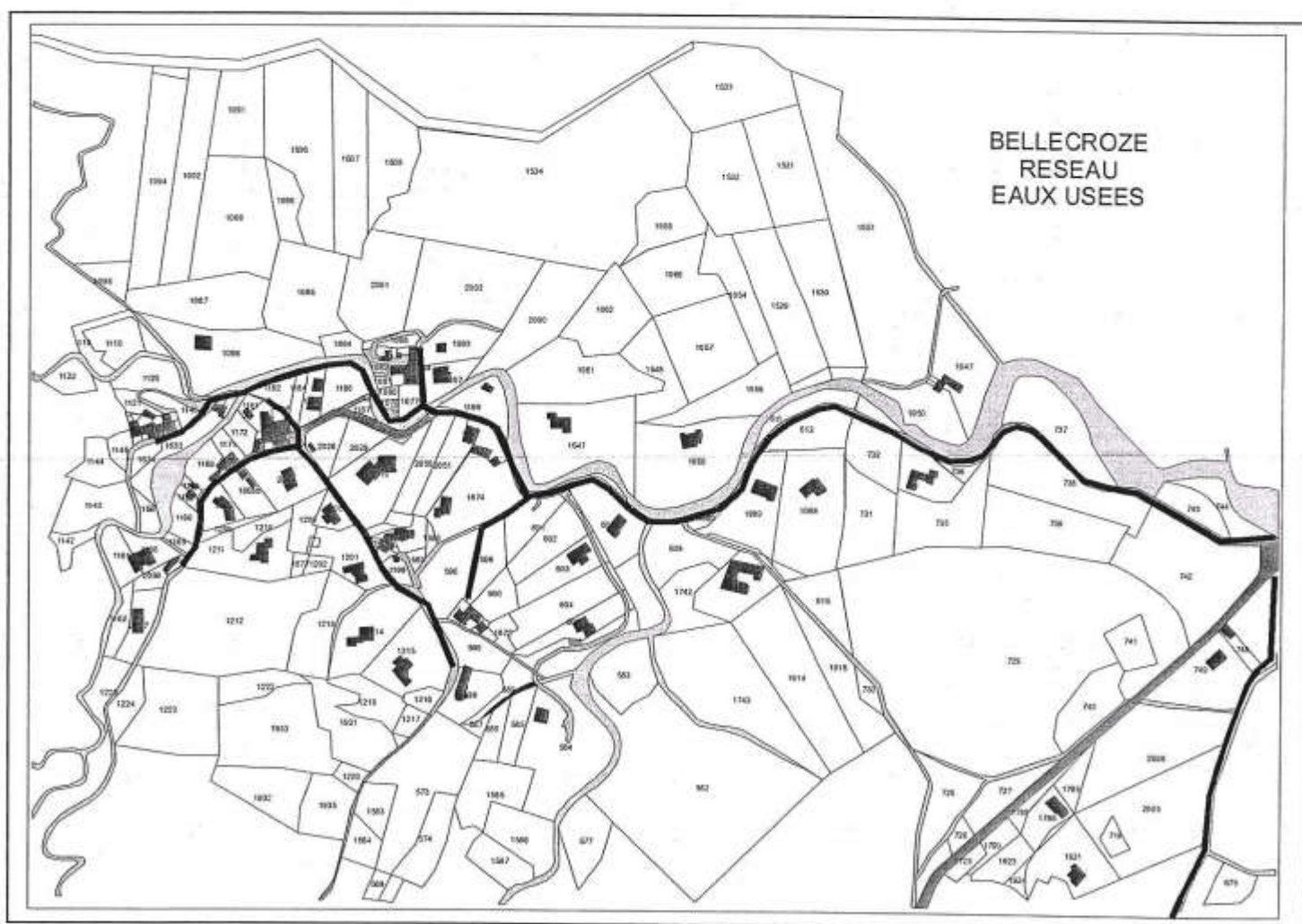
Les deux réservoirs de Camélas (capacité 350m³) sont reliés à Politg par une conduite sous pression. A partir de ceux-ci, une conduite en fonte (125) alimente les divers branchements dans le hameau ainsi qu'un poteau incendie en aval.



Eaux usées

La station d'épuration traite les eaux usées de Camélas et de Castelnou. Sa capacité est de 1000 équivalents habitants.

Les eaux usées sont évacuées à l'aide d'un collecteur en amiante ciment (200) qui emprunte la route. Les différents branchements le rejoignent. A l'extrémité un poste de relevage évacue les eaux vers la station d'épuration.



Pour Politg un collecteur central en amiante ciment (200) récupère puis envoie les eaux usées vers un bassin de rétention localisé en aval à côté du ravin. Par une conduite en fonte (80) les eaux rejoignent la station de relevage localisée en aval de Bellecroze. Dans le hameau, les différents branchements rejoignent le collecteur central.



Le collecteur fait le lien entre Camélas et Politg. A partir du cimetière il emprunte la route. Dans Camélas les différents branchements le rejoignent.



OBJECTIFS ORIENTATIONS CARTE COMMUNALE

8

COMPATIBILITE

La carte communale de Camélas suit les recommandations de la loi SRU et respecte les principes énoncés aux articles L.110 et L.121.1 du Code de l'urbanisme.

Equilibre entre le développement urbain et rural
Préservation des espaces naturels, agricoles et forestiers
Utilisation économe de l'espace.

A terme lorsque le SCOT sera approuvé, la mise en compatibilité de la carte communale avec les dispositions du futur SCOT devra être réalisée.

Les critères qui ont été utilisés pour définir le périmètre urbanisable sont directement liés à ces principes :

Eviter un étalement, un mitage.
Tenir compte des activités agricoles et forestières.
Se plier à la topographie et aux perspectives visuelles
Ne pas multiplier à l'infini la capacité d'accueil de la commune.

La prise en compte des risques naturels, avec en particulier le risque incendie, a guidé aussi à la délimitation du périmètre urbanisable.

ORIENTATIONS

Les différents éléments du diagnostic permettent dans le cadre d'une analyse multicritère de cadrer le projet de carte communale.

La morphologie du territoire communal guide les orientations d'urbanisation.

L'analyse paysagère laisse apparaître que les 3 hameaux qui regroupent l'essentiel du potentiel de développement de la commune sont relativement bien intégrés dans leur site.

Bellecroze est bien abrité dans son vallon.
Politg est assis sur une avancée.
Camélas est dans un amphithéâtre dominé par le pic St Martin.

La plaine où l'essentiel de l'activité agricole est présente, possède un type d'occupation des sols particulier avec les mas. La carte communale préserve ce mode d'habitat dispersé adapté à l'activité dominante.

L'équipement en particulier le réseau d'eau potable ne permet pas de créer un autre hameau autour de la mairie.

L'analyse de l'évolution de l'urbanisation à l'intérieur du périmètre du MARNU fait émerger les contraintes qui limitent et orientent la construction. Les terrains les plus abordables d'un point de vue de la topographie et de l'accessibilité ont été les premiers urbanisés. De nombreuses parcelles du fait de la morphologie mais aussi des blocages fonciers ne sont pas équipées.

CONTRAINTES

Les principales contraintes qui orientent l'urbanisation :

- Une morphologie qui se traduit par des dénivelés importants.
- Une circulation difficile au niveau de Polité
- Un habitat en hameaux.
- Une couverture forestière en progression
- Des ravins encaissés.
- Un réseau de voirie communale limité

Un risque incendie omniprésent.

OBJECTIFS

Les objectifs d'urbanisation :

- Continuer la phase de croissance avec une extension limitée et de qualité.
- Eviter le mitage en favorisant l'urbanisation en continuité avec les hameaux.
- Limiter la voirie communale en orientant l'urbanisation sur des zones homogènes.

Un autre objectif de la carte communale est de faire participer les nouveaux arrivants aux coûts d'urbanisation. Cet objectif renforce la nécessité de favoriser des zones d'extension homogènes sur lesquelles les infrastructures peuvent être mises en place.

Un des critères est le réseau d'eau potable et d'eaux usées existant.

Cette analyse multicritère a permis de cartographier le cadre d'évolution en identifiant aux abords des différents hameaux les contraintes et les potentialités compatibles avec l'ensemble des objectifs.

Les terrains situés à proximité du village dont la pente est trop importante ne peuvent être urbanisés.

Les terrains non construits enclavés ayant une vocation de jardin et/ou la dimension est faible sont malgré cela inclus dans la carte.

La croissance de la couverture forestière qui de fait délimite une enveloppe et augmente le risque incendie.

CARTE COMMUNALE

Par rapport à l'ancien document d'urbanisme (MARNU) le périmètre proposé est plus réduit sur les 3 hameaux.

Les superficies estimées:

	MARNU	CARTE COMMUNALE
Bellecroze	155.000 m ²	109.976 m ²
Politg	133.000 m ²	69.904 m ²
Camélas	190.000 m ²	74.891 m ²

Pour le MARNU les superficies sont estimées à partir des plans.

Selon les principes énoncés par la loi SRU, la carte communale de Camélas n'est pas consommatrice d'espace et a même tendance à réduire le périmètre urbanisable par rapport à l'ancien document d'urbanisme.

Les modifications résultent essentiellement du retrait de parcelles des périmètres urbanisables.

L'objectif étant de réduire la circulation vers les 2 hameaux du haut et de limiter l'urbanisation sur les parcelles les plus propices.

Le potentiel de développement

Bellecroze	30.914 m ²
Politg	4.405 m ²
Camélas	15.963 m ²

Soit en tenant compte de la disposition et de l'accessibilité des parcelles cela représente un potentiel de construction estimé à :

Bellecroze	15/18 résidences
Politg	4 résidences
Camélas	7 résidences

Par rapport au taux d'occupation actuel (2,4 habitants/logements) cela donne une augmentation de population entre 60 et 100 habitants supplémentaires.

A terme la population de Camélas passe de 400 habitants à 460/500 habitants en tenant compte des quelques parcelles non occupées qui sont à l'intérieur du tissu bâti.

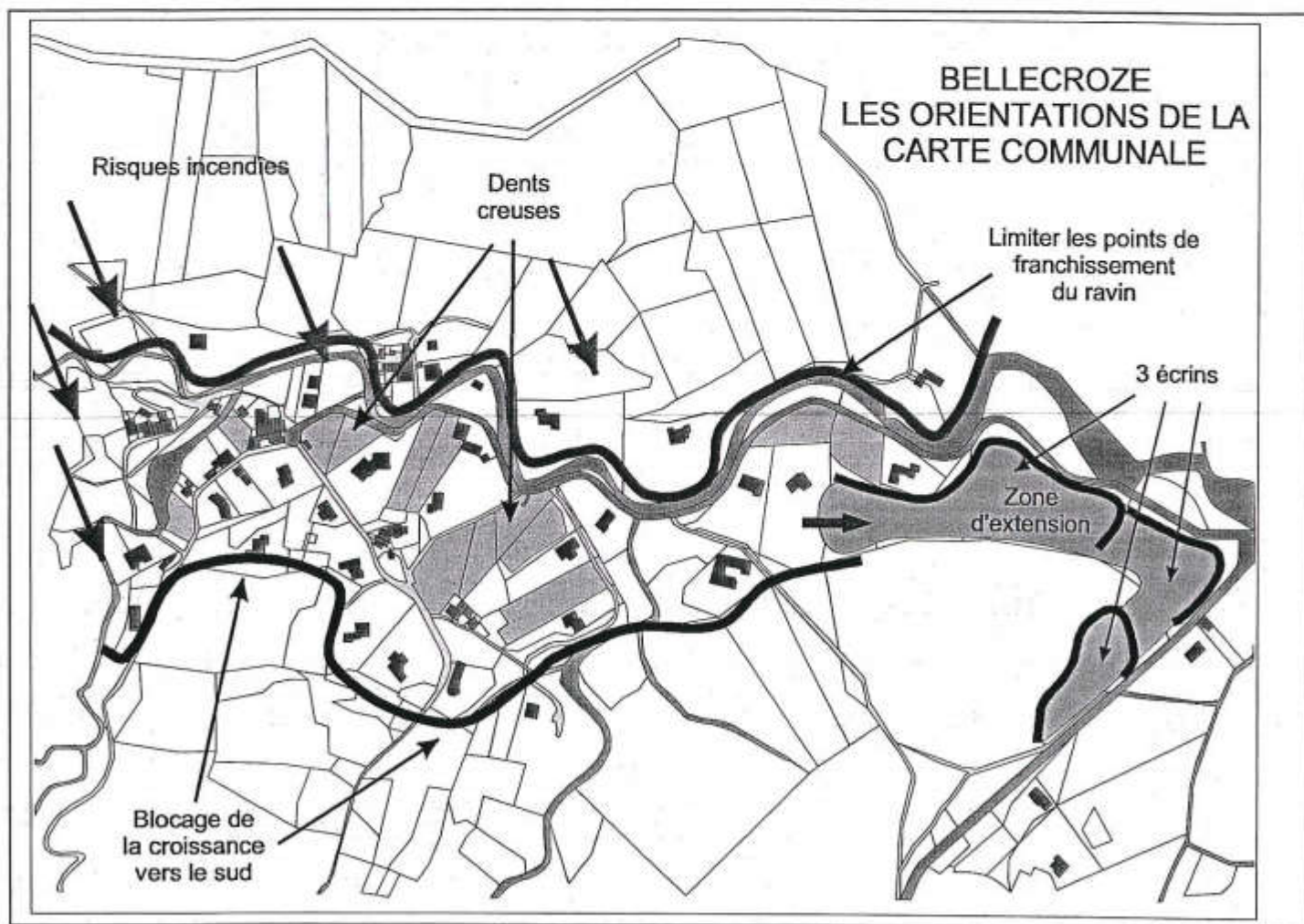
BELLECROZE

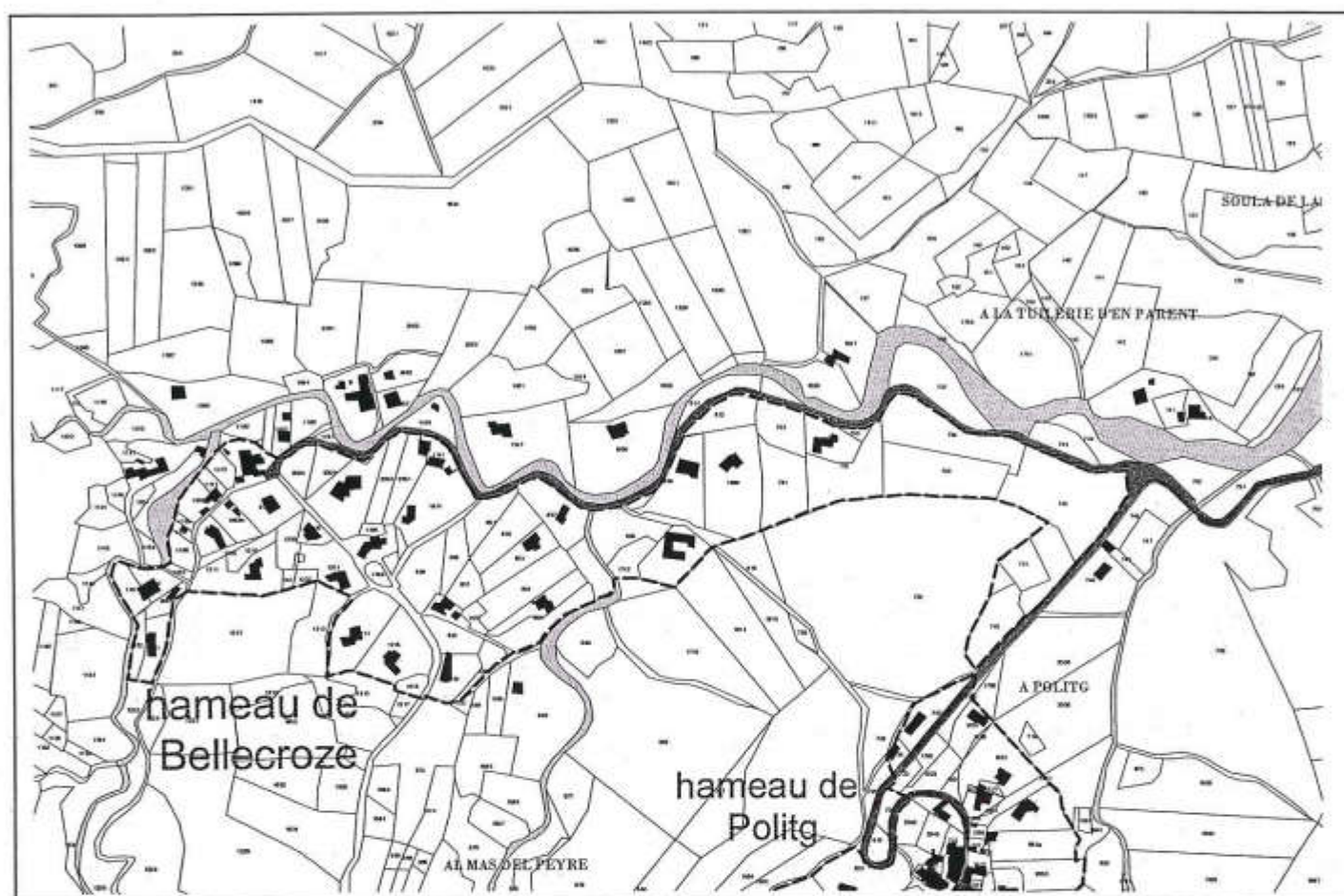
Bellecroze accueille 60% de la croissance prévisible. Le périmètre sur Bellecroze permet un développement de l'urbanisation le long de la voie sur des parcelles en terrasses peu visibles depuis les axes. Cet espace comprend 3 unités différenciées qui forment un écrin. La forme d'urbanisation doit tenir compte de cette situation. Il s'agit de ne pas modifier la morphologie, préserver les limites naturelles végétalisées et éviter des terrassements trop importants.

Plusieurs parcelles localisées à l'intérieur du périmètre ne sont pas encore occupées et peuvent accueillir des constructions.

De l'autre côté du ruisseau de Bellecroze, seul l'adaptation des constructions existantes est possible.

Le périmètre tient compte du risque incendie qui par vent dominant arrive du Nord Ouest. En effet de l'autre côté du ravin c'est un secteur peu boisé et en partie occupé par de la vigne. C'est aussi le secteur géographique le plus proche des axes de communication qui permettent une évacuation rapide.





A l'extérieur du périmètre urbanisable, ne sont seulement autorisées que les réfections, adaptations des constructions existantes.

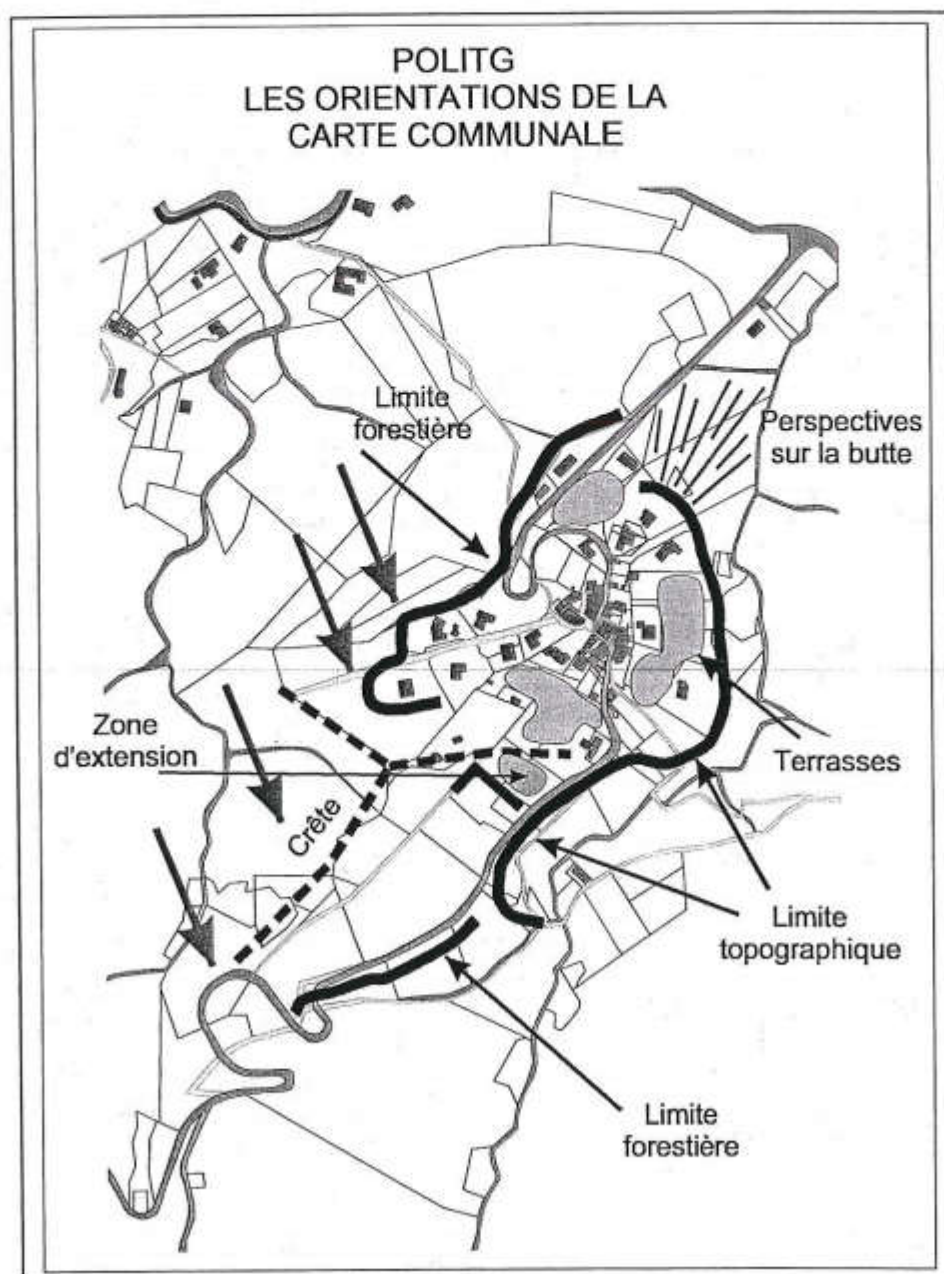
POLITG

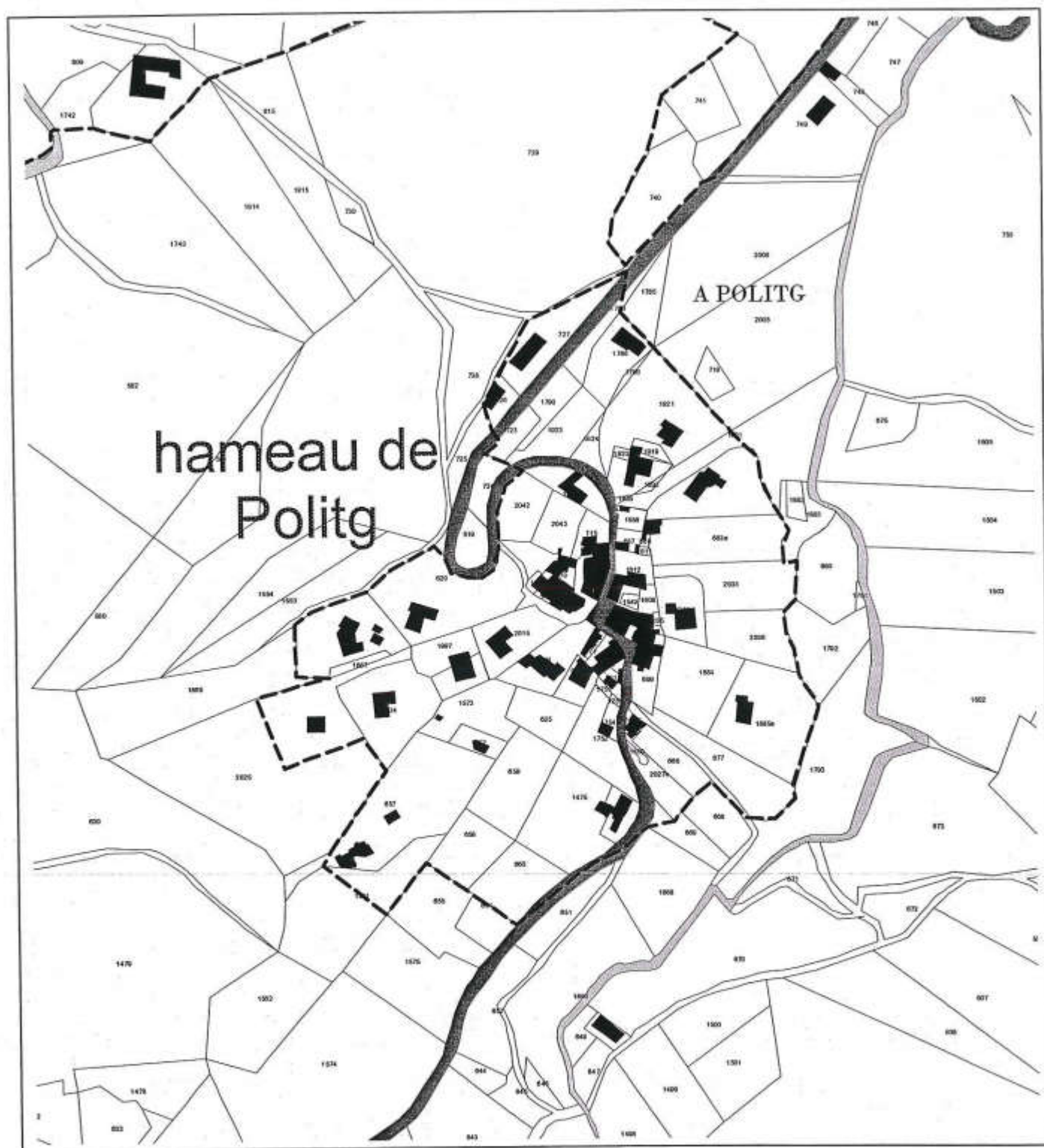
Le risque incendie y est élevé. Le hameau est entouré d'espaces boisés. Le périmètre limite d'urbanisation aux parcelles vides localisées sur le versant orienté vers l'est au contact direct avec le hameau.

D'un point de vue paysager il s'agit aussi d'éviter l'urbanisation de la butte sur laquelle le village est installé. En amont du village, ces parcelles accessibles sont majoritairement en friche.

L'espace urbanisable est délimité par ces limites forestières et topographiques

Sur la frange Nord visible lorsqu'on arrive, la carte communale se limite à entériner les bâtiments déjà existants.





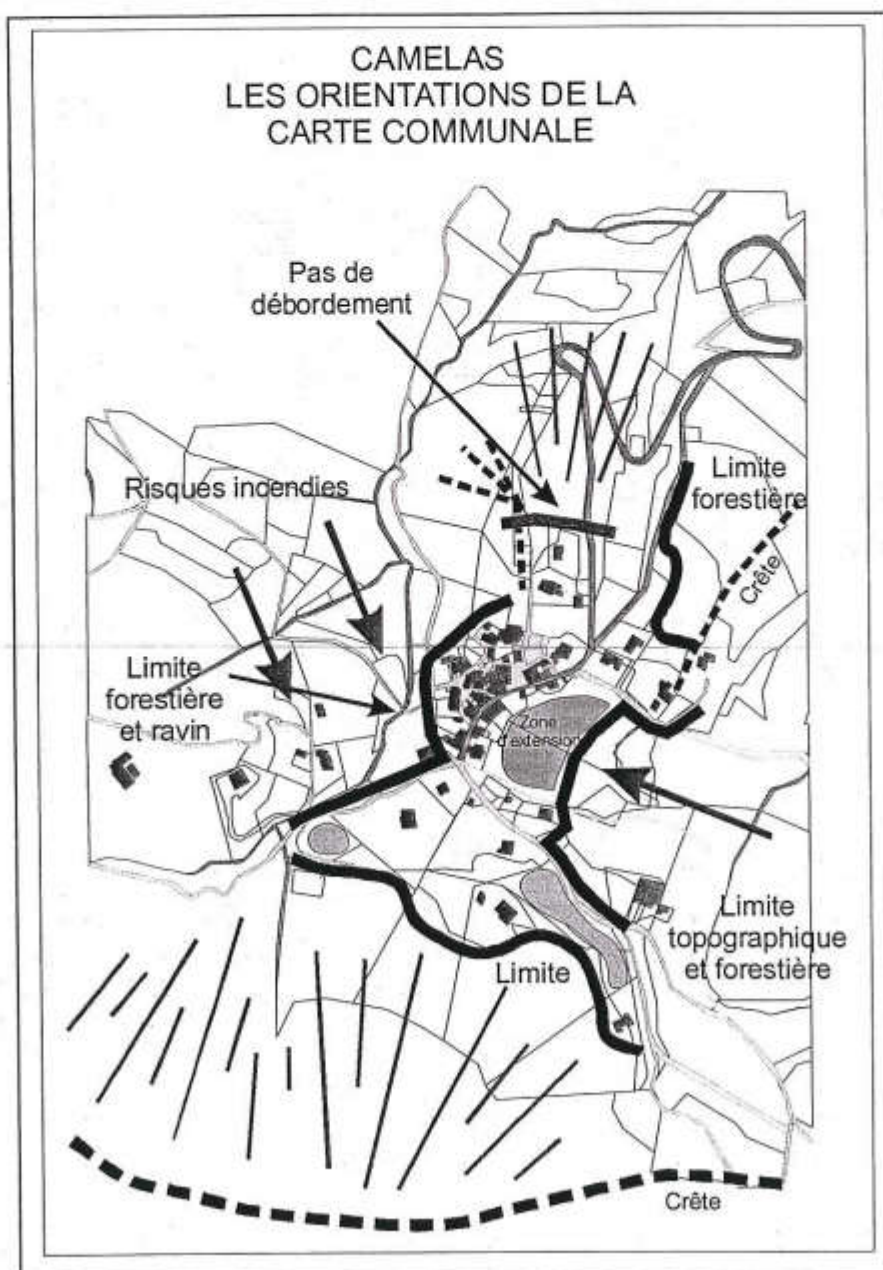
A l'extérieur du périmètre urbanisable, ne sont seulement autorisées que les réfections, adaptations des constructions existantes.

CAMELAS

Sous le Pic St Martin, la limite urbanisable longe le chemin qui dessert le château d'eau. Il s'agit d'éviter l'urbanisation sur la pente afin de réduire les risques de chutes de pierres. Les constructions sur ce secteur devront renforcer les murs orientés vers le haut de la pente avec des ouvertures plus réduites.

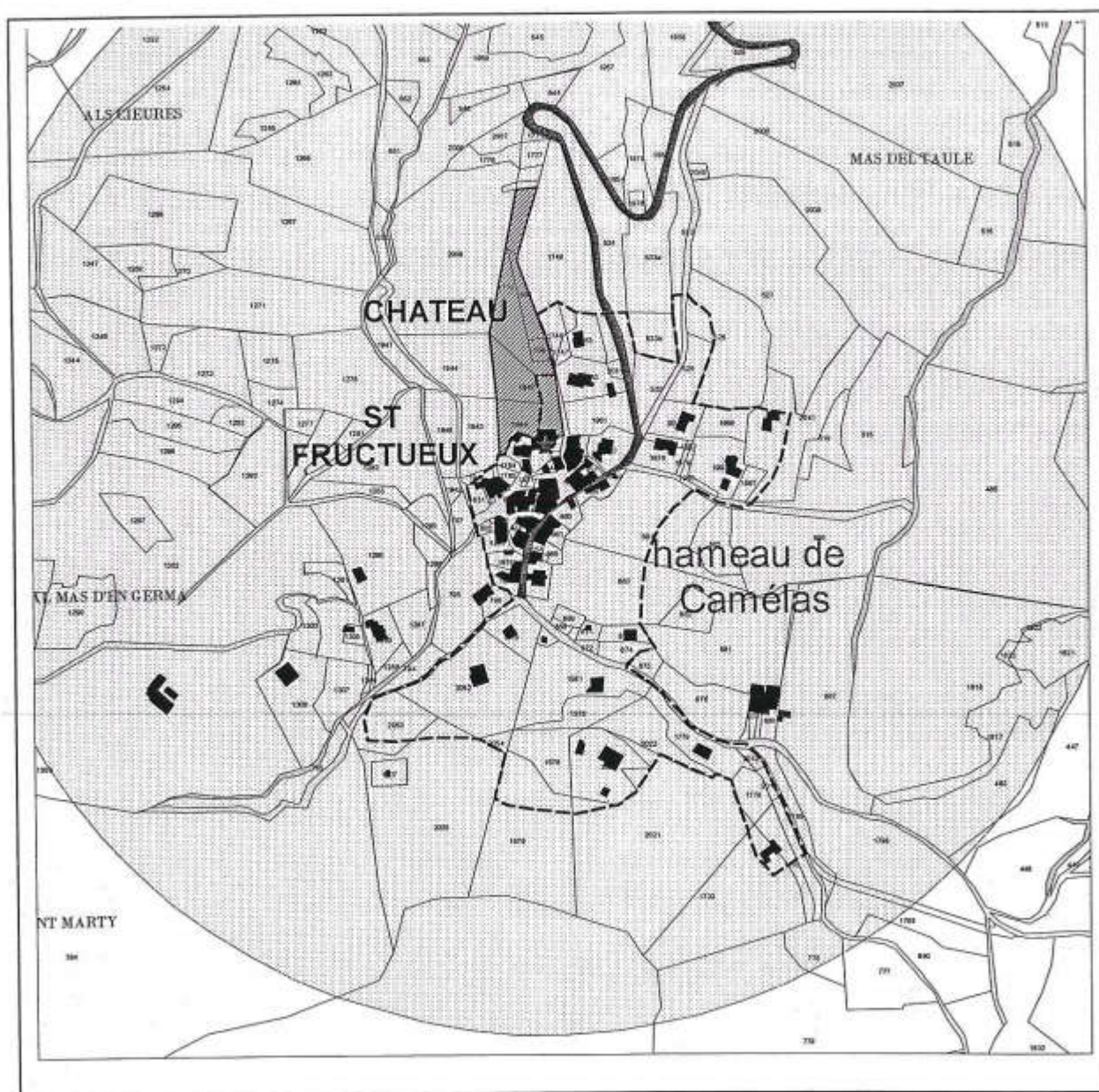
Au contact du village et en contrebas, les 2 parcelles permettent de répondre à la demande. Par rapport au risque incendie, la zone d'extension se limite seulement à la plate forme non boisée. Pour l'ensemble du hameau les limites forestières et topographiques ne permettent qu'une urbanisation limitée à ces 2 parcelles.

D'un point de vue visuel, elles ne modifient en rien les perspectives visuelles sur le village. Sur la frange nord l'espace urbanisable est réduit.



Sur Camélas, plusieurs sites archéologiques sont inventoriés. Il s'agit du château qui couvre plusieurs parcelles au nord du hameau et de l'église St Fructueux dans le hameau. Le périmètre de la servitude d'utilité publique y est représenté. Il englobe toute la zone constructible.

Deux autres sites se localisent sur le pic St Martin. La chapelle St martin et « La Roca » (ruines) plus au sud.

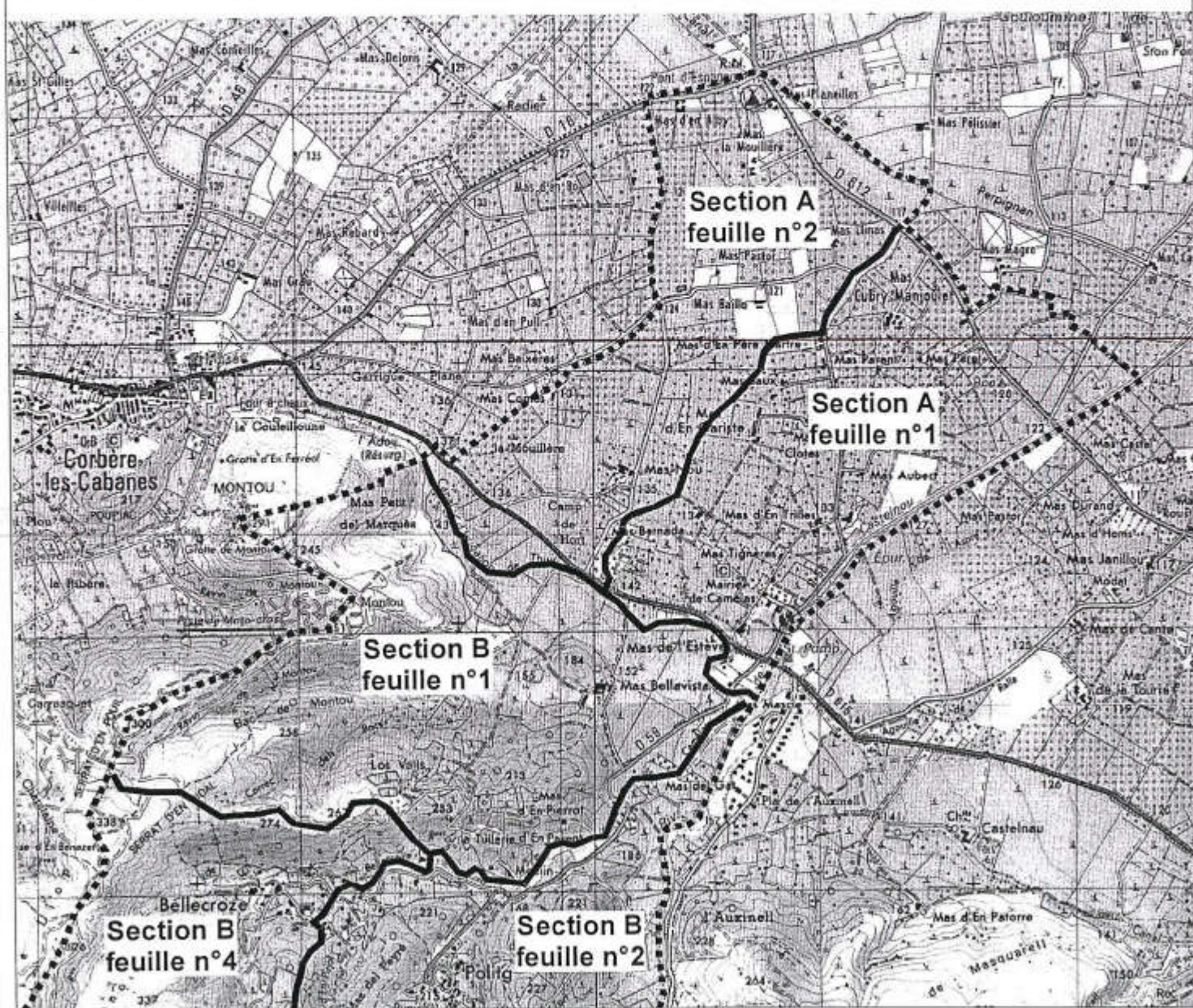


A l'extérieur du périmètre urbanisable, ne sont seulement autorisées que les réfections, adaptations des constructions existantes.

PLAINE AGRICOLE

La plaine où se localise la totalité de l'activité agricole, est une zone où les constructions ne sont admises à l'exception de l'adaptation, la réfection, l'extension des constructions existantes ou des constructions et installations nécessaires à l'exploitation agricole ou forestière. Ce secteur couvre l'ensemble de la planche cadastrale A1 et A2 ainsi que les mas Bellavista, Mascle et d'En Pierrot sur la feuille B1.

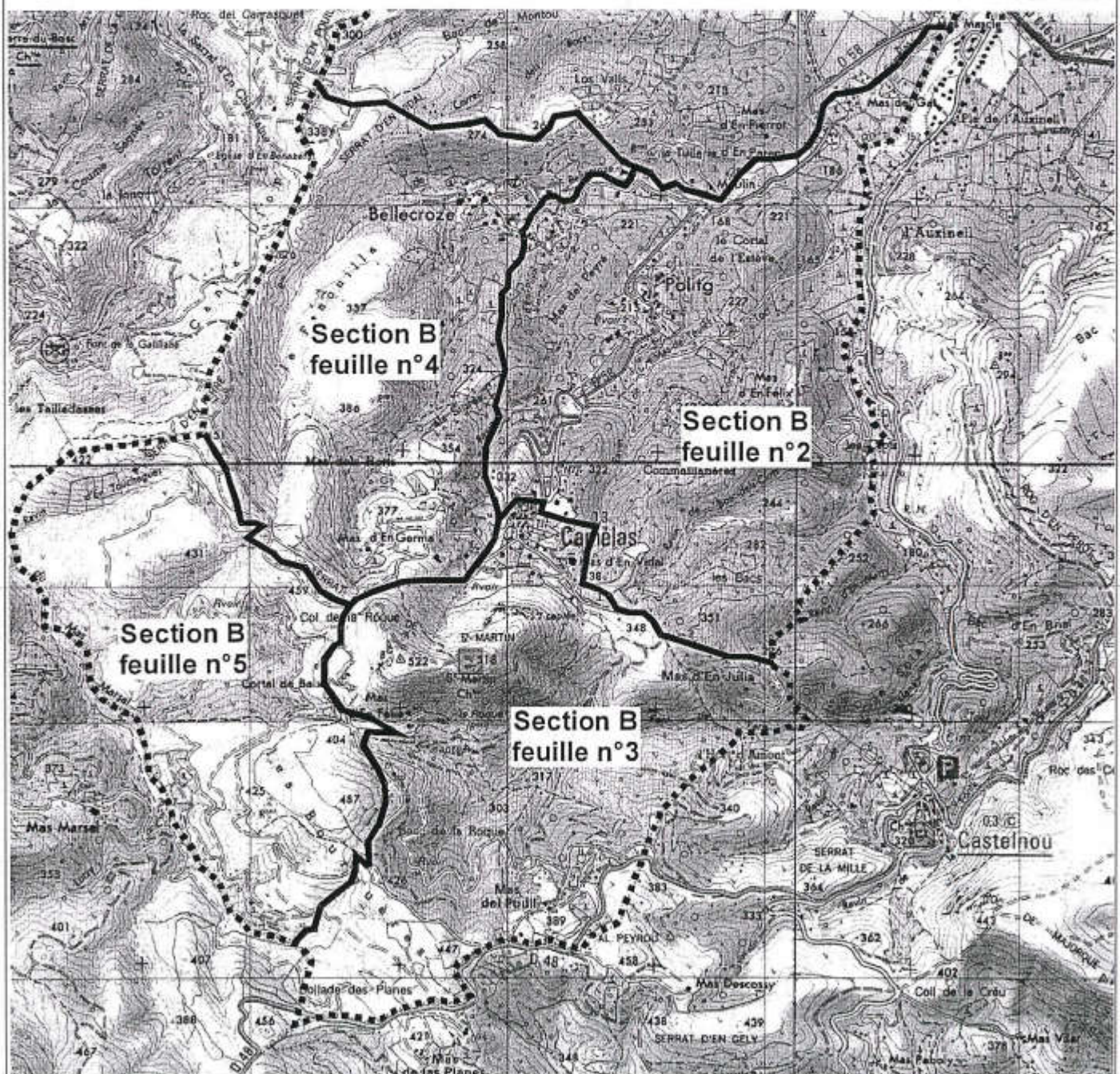
SECTIONS CADASTRALES



PIC ST MARTIN

Derrière le Pic St Martin plusieurs mas se localisent dans les vallées. C'est un secteur où la construction est interdite. Seule est permise l'adaptation, la réfection, l'extension des constructions existantes autour des mas existants. Sur la feuille B2 le mas d'En Felix. Sur la feuille B3, le mas d'En Feliu, le mas d'En Pouil, le mas d'En Julia. Sur la feuille B3 et B5 les constructions au Bosc de la Roque et au Bosc d'Amont.

SECTIONS CADASTRALES



Face au risque d'incendie et en l'absence d'un P.P.R.I.F., la carte communale s'attache à éviter l'urbanisation sur les parcelles où la couverture forestière progresse et où le risque apparaît comme le plus élevé.

Elle évite l'urbanisation sur les secteurs qui par leur positionnement modifient la perception visuelle du paysage. En particulier au-dessus de Camélas où l'assaut au pic des maisons est stoppé.

Sur Politiq la croissance est très limitée. En effet, le risque d'incendie y est élevé et toute urbanisation linéaire le long de la voie accentue les problèmes de circulation dans la traversée du hameau.

Pour le secteur aval sa perception modifierait en plus l'image du hameau.

Sur Bellecroze c'est surtout l'urbanisation de l'autre côté du ruisseau qui est arrêtée à cause du franchissement et des risques qu'il comporte. L'unité de la frange nord est maintenue.

L'objectif de la carte communale est d'éviter une urbanisation sur les secteurs sensibles du point de vue environnemental. Le périmètre s'attache à limiter la croissance tout en respectant les principes posés par l'article L.121.1 du Code de l'Urbanisme.

Dans ces conditions, la carte communale permet d'assurer une croissance au village qui soit compatible avec la préservation de l'espace naturel et les perspectives paysagères.

LES SURFACES

BELLECROZE

n° parcelle	partielle	surface en m²	nouvelle zone
588		1450	
589		770	
590		1130	
592		78	
593		63	
594		115	
595		108	
596		1970	
597		75	
598		1210	
599		22	
600		935	
601		1370	
602		1930	
603		1790	
604		2660	
605		1580	
606		1630	
607		3590	
609		2290	
610		2170	
612		1640	1640
729	p	1944	1944
731		2860	2860
732		1800	1800
734		1650	
735		3470	3470
736		255	
738		4560	4560
739		4650	4650
740		2190	2190
741		1200	1200
742		6600	6600
1160		840	
1161		860	
1162		690	
1164		130	
1165		165	
1166		790	
1167		185	
1168		145	
1169		820	
1170		122	
1171		350	
1172		545	
1173		100	
1174		95	
1175		33	
1176		47	
1177		127	
1178		25	
1179		100	

1180	395	
1181	200	
1187	155	
1190	125	
1191	530	
1192	110	
1195	235	
1196	26	
1197	550	
1199	340	
1201	1900	
1202	250	
1203	35	
1204	50	
1205	650	
1206	890	
1209	350	
1210	690	
1211	2990	
1214	2980	
1215	2950	
1216	435	
1588	172	
1589	178	
1590	147	
1591	115	
1592	147	
1742 p	892	
1872	424	
1873	96	
1874	3233	
1877	190	
1880	250	
1964	163	
1968	1692	
1987	121	
1988	4857	
1989	2982	
1990	65	
1991	276	
2010	3010	
2014	2093	
2028	1000	
2029	1000	
2050	1349	
2051	1348	
2056	358	
2057	1050	
total	109976	30914

POLITG

n° parcelle	partielle	surface en m²	nouvelle zone
620		3200	
624		1230	
625		1325	
645		500	
647		465	
648		300	
649		390	
657	P	3841	
658		1230	1230
659		1750	1750
660		1425	1425
661		174	
662		277	
665		35	
666		800	
669	P	86	
677		1750	
683		2210	
684		2050	
687		163	
688		42	
690		98	
692		36	
693		62	
694		53	
695		85	
696		67	
697		115	
698		38	
699		490	
700		110	
702		200	
703		60	
704		145	
705		86	
706		45	
708		35	
709		140	
710		47	
711		105	
712		109	
713		93	
714		55	
715		405	
717		740	
723		415	
726		330	
727		1600	
748		415	
749		3100	
1255		23	
1475		2495	

1476	25	
1477	50	
1549	75	
1550	61	
1557	25	
1558	183	
1559	35	
1561 P	977	
1563/1564	205	
1572	403	
1573	1217	
1609	168	
1611	30	
1612	410	
1752	1174	
1753/1754	205	
1786	124	
1788	1137	
1789	520	
1790	620	
1864	2138	
1867	130	
1884	2090	
1885	3000	
1890 P	80	
1891 P	564	
1892	49	
1919	128	
1921	2841	
1922	62	
1923	1095	
1924	268	
1997	590	
1999	640	
2003	45	
2004	563	
2015	1230	
2016/2017	109	
2024	2249	
2025 P	2034	
2026	48	
2027	687	
2042	1464	
2043	734	
2049	1054	
2060	127	
2061	1202	
2062	194	
2063	300	
2064	1445	
Total	69904	4405